

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTRÉAL, VENDREDI 22 JUIN, 1894

No 17

ÇA ET LÀ.

Malgré la résolution adoptée par les commissaires du Hâvre en faveur de la construction des docks à Hochelaga, cette nouvelle entreprise ne paraît pas rallier tous les suffrages dans le bureau des commissaires ni chez nos confrères anglais. Nous avions un peu prévu cela. Nos confrères de langue anglaise prétendent que ce serait folie de creuser un port dans la terre à Hochelaga, lorsque, le plan No 6 étant exécuté, il y aura une ligne de quai plus que suffisante pour la flotte qui fréquente notre port.

Nous n'avons qu'un seul mot à répondre. C'est que le plan No 6 comporte le creusage dans le roc d'un bassin à la Pointe du Moulin à Vent, ouvrage qui coûtera trois fois plus cher que le creusage des docks projetés à Hochelaga, qui n'exigeront que peu ou point d'excavation dans le roc.

Le comité chargé de l'étude du règlement demandé par les partisans de la fermeture de bonne heure, se trouve en présence de trois arguments : le premier, c'est que ce règlement entraverait la liberté du commerce. La loi prescrivant la fermeture des magasins et des ateliers le dimanche, est aussi une entrave pour le commerce ; la justification dans les deux cas est identique : l'intérêt moral et l'intérêt hygiénique priment les intérêts matériels. D'ailleurs, il est constaté que la fermeture de bonne heure est demandée par la grande majorité des marchands, de sorte qu'il n'y a d'opposition que de la part d'un petit nombre de marchands des faubourgs

Le second argument, c'est que la fermeture de bonne heure ruinera le commerce des marchands des faubourgs, dont les meilleures affaires se font le soir, lorsque les devantures de magasin, brillamment éclairées, attirent l'attention des passants. C'est un argument à deux tranchants. Le public des faubourgs, le public ouvrier ne tient pas du

tout à ce que les marchands tentent ainsi les ménagères et profitent de leur faiblesse pour leur faire faire des dépenses inutiles.

Le troisième, c'est qu'elle priverait les ouvriers du temps nécessaire pour faire leurs achats, ces achats ne pouvant se faire qu'après le retour à la maison du mari qui travaille en dehors. A cet argument, il y a une réponse péremptoire, c'est que toutes les organisations ouvrières ont approuvé le principe et ont petitionné auprès de la législature en faveur de la loi. Ceux qui se servent de cet argument se constituent d'eux-mêmes les avocats des ouvriers pour demander en leur nom une chose que combattent toutes les associations ouvrières et tous ceux qui ont mandat pour parler au nom des ouvriers.

Voici, en quelques lignes, toute la philosophie de la protection :

“Un tarif protecteur me protège contre la concurrence étrangère ; mais si je suis bien avisé, j'aurai soin de ne pas exiger une protection qui, en fermant le chemin à un concurrent étranger, ferait surgir à mes portes trois concurrents nationaux. Si j'ai un tarif élevé, je ferai de grandes affaires—pendant le temps que mes concurrents mettront à s'organiser. Mais quand j'aurai fait établir trois outillages pour faire le travail d'un seul, il ne faudra pas calculer longtemps pour trouver à quelle époque la prochaine crise commencera : — *Wade's Fibre & Fabric.*”

LES CAISSES RURALES

Notre grand confrère quotidien, *La Presse* se déclare comme nous en faveur du crédit populaire ; mais, à la caisse système Raiffeisen dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, il préfère la banque populaire système Schulze. Nous n'entreprendrons pas aujourd'hui de discuter avec lui sur ce point ; l'un et l'autre système ont leur mérite ; mais il conviendra avec nous que, d'après l'expérience des banques

populaires en Europe, si la banque Schulze a été mieux appréciée dans les villes, c'est la caisse Raiffeisen qui a donné les meilleurs résultats à la campagne.

Or, comme il s'agit ici de la fondation de caisses rurales, nous nous en tiendrons pour le moment au système Raiffeisen.

Nous avons signalé deux objections ; on vient d'en faire une autre à laquelle nous n'avions pas songé, que nous nous étonnons de trouver dans les colonnes d'un confrère qui passe pour “connaître mieux que ça.” On objecte que pour faire fonctionner la caisse rurale, il faudra s'adresser aux législateurs à Ottawa ou à Québec. Pourquoi ? La caisse rurale n'émettra pas de billets de banque ; chose pour laquelle elle aurait besoin de l'autorisation d'Ottawa ; elle n'aura aucune prétention au titre de “corps politique et incorporé,” comme on dit dans le jargon légal du pays ; ce qui fait qu'elle n'aura pas besoin de l'autorisation de Québec.

La caisse rurale sera tout simplement une société commerciale anonyme, constituée sous l'autorité du code civil. La responsabilité solidaire et illimitée des membres les assimile complètement à une société commerciale et comme toute société peut faire légalement tout ce qu'une seule personne, jouissant de ses droits, peut faire, la caisse rurale pourra recevoir des dépôts et escompter des billets tout aussi légalement que tous les banquiers privés qui exercent leur métier dans le pays, sans charte d'Ottawa ni de Québec.

Revenons aux deux objections que nous avons signalées. La première est celle-ci : Trouvera-t-on dans toutes les paroisses un secrétaire trésorier compétent et responsable qui veuille tenir gratuitement la comptabilité de la caisse ?

Nous disons oui, parce que, d'abord, la comptabilité de la caisse rurale est si simple, si facile, qu'il suffit pour la tenir convenablement, de connaître ses quatre règles et la règle d'intérêt. La caisse n'ayant

pas de capital propre, pas de frais d'administration, ne possédant ni meuble ni immeubles, il suffira de deux livres pour sa comptabilité : le livre de caisse et le grand livre. Au livre de caisse on entrera les sommes reçues et les sommes avancées ; au grand livre seront portés les comptes des déposants et des emprunteurs. Il y a, dans toutes les paroisses, sans sortir de la classe des cultivateurs, des gens compétents pour se charger de cette comptabilité. Maintenant, les membres de la caisse se réunissant chaque dimanche au village, soit dans la salle publique ou dans un appartement privé, le secrétaire n'aura pas à se déplacer pour son office ; chaque affaire étant discutée à cette assemblée du dimanche, les entrées des livres se feront séance tenante ; pas de procès-verbal à rédiger, le conseil de surveillance étant là pour vérifier chaque dimanche l'exactitude des entrées ; pas de correspondance, pas de négociation. En un mot, le secrétaire-trésorier n'aura, dans les débuts au moins, que quelques noms et quelques chiffres à écrire une fois par semaine.

Ajoutons que, si les affaires de la caisse rurale prenaient trop d'extension, il lui serait permis de consacrer une partie de son bénéfice de 1 p. c. sur les emprunts, à indemniser un assistant secrétaire-trésorier, qui travaillerait sous la surveillance et la responsabilité du secrétaire-trésorier.

La plus grave responsabilité de ce dernier serait donc uniquement, la manipulation et la garde des fonds de la caisse rurale.

Cela nous servira de transition pour aborder la seconde objection qui se rapporte au préjudice possible à l'égard des banques et de leurs succursales.

Les ressources des caisses rurales ne provenant que d'emprunts seront fournies ou bien par des dépôts de particuliers, ou bien par l'escompte de ses billets par une banque.

Si la caisse reçoit des dépôts dont elle n'a pas le placement immédiat — et c'est le seul cas où le secrétaire-trésorier se trouverait réellement gardien des fonds de la caisse — le plus simple, le plus profitable aussi, ne sera-t-il pas de déposer ces fonds dans la banque ou la succursale la plus proche ?

La banque aurait, par ce moyen, des dépôts qu'elle ne peut guère atteindre autrement ; le secrétaire-trésorier ne serait pas inquiet de la sécurité de son trésor, et la caisse pourrait obtenir de la banque un intérêt égal à celui qu'elle paierait

elle-même à ses propres déposants.

Dans le cas où la caisse, n'ayant pas d'argent en dépôt, aurait des demandes justifiées d'emprunt, elle s'adresserait encore à la banque et celle-ci se trouverait à escompter, au lieu de la signature d'un couple de cultivateurs, des billets portant la responsabilité solidaire illimitée de tous les membres de la caisse. Ce serait, pour la banque, un placement de tout repos pour lequel elle serait justifiable de faire un taux d'escompte de faveur.

Mais est-ce que la banque ne profiterait pas encore bien plus de l'augmentation de prospérité que la caisse amènerait dans sa région ? Est-ce qu'elle n'y trouverait pas d'abord, un écoulement plus rapide de sa circulation, et ensuite une augmentation des affaires commerciales qui, se traitant en dehors de la caisse rurale, viendraient nécessairement à son comptoir ? Lorsque la caisse rurale aura prêté, à des cultivateurs, une dizaine de mille piastres, qui auront été employées à l'achat d'objets producteurs, la production agricole en sera nécessairement augmentée et les marchands et les commerçants auront besoin de plus d'avances, de plus d'escomptes pour mettre en mouvement cette production.

Il n'y a donc pas, il ne peut pas y avoir antagonisme entre la caisse rurale et la banque.

(A suivre.)

LA MONTREAL WATER AND POWER COMPANY.

Le comité chargé d'étudier la situation de la ville vis à vis la Montreal Water and Power Company, vient de faire son rapport dont la substance est que la cité se trouve dans une position embarrassante, à raison du contrat passé entre la compagnie et la ville de la Côte St-Louis.

C'est inouï. Le rapport aurait été dicté par la compagnie, qu'il n'aurait pu lui être plus favorable, et dénaturer plus outrageusement les faits et la loi.

La cité a deux moyens très faciles pour régler la question, en ce qui regarde la Côte St Louis, devenue le quartier St Denis ; deux moyens parfaitement légaux qui ne coûteront pas cher. Le premier, le plus expéditif et le plus radical, est tout simplement d'ignorer le contrat, que la compagnie n'a pas exécuté, et de poser elle-même ses conduites d'eau après avoir, au préalable, fermé le tuyau qui fournit l'eau à la

compagnie avec laquelle elle n'a aucun engagement. Une action en résiliation de contrat, serait tout au plus une formalité de convenance.

L'autre moyen, c'est de se prévaloir du droit d'acquérir les conduites d'eau de la compagnie dans le nouveau quartier, droit réservé spécialement à la cité dans la charte de la compagnie, cette acquisition devant se faire à un prix à être déterminé après arbitrage *sans tenir compte des bénéfices futurs* que la compagnie pourrait prétendre faire sur son contrat. Les termes de la charte de la compagnie sont clairs, formels et explicites.

Et si quelqu'échevin avait la malheureuse idée de pousser à la conclusion d'un arrangement plus onéreux pour la ville, qu'il se rappelle la résolution adoptée à la dernière assemblée de l'Association Immobilière.

MODES ET NOUVEAUTÉS

Le jeudi, une dépêche disait : "La fabrique de lainages Paton, de Sherbrooke, a fermé ses portes pour une période indéterminée ; 700 ouvriers sont sans ouvrage.

Le dimanche suivant, autre dépêche :

"La fabrique de lainages Paton, de Sherbrooke, rouvrira ses portes demain matin avec tout son personnel."

Que s'était-il donc passé ? Du jeudi au samedi, le tarif sur les lainages avait été changé de 30 p.c. à 5c la livre et 25 p.c.—*Dry Goods Review.*

Le décès de M. Duncan McEntyre, chef de la maison de nouveautés en gros D. E. McEntyre & Cie, de Montréal, a été déploré par tout le commerce du Canada. M. McEntyre, fils de ses œuvres, avait édifié un magnifique commerce, par ses propres efforts et de ses seules ressources ; il était respecté et estimé de tous ; la grande fortune qu'il avait acquise dans le commerce et qu'il a décuplée ensuite dans les entreprises de chemins de fer, ne lui a pas créé un seul envieux.

Un de nos confrères reproche à la Colored Cotton Co, de s'en tenir aux anciens patrons et de ne pas varier sa fabrication suivant les changements de la mode. Cette erreur de jugement a été cause que le commerce a délaissé les produits du syndicat canadien et a importé d'Angleterre et des Etats Unis les cotons de couleur que la clientèle demandait. Cela explique la dimi-

nution des ventes de la Colored Cotton Co, tandis que les importations augmentaient.

Depuis deux mois, dit la *Dry Goods Review*, il y a eu une baisse énorme dans les cotonnades canadiennes, baisse qui a atteint 20 p. c. et plus. Le premier mouvement de baisse a été le résultat direct de la réduction des droits; il a été de 10 p. c. La seconde baisse est due au fait qu'il y avait en stock 6000 balles de coton éçu et que l'on vendait des cotons américains à bas prix. Il fallait que quelqu'un put obtenir des prix au comptant pour le coton éçu quand même ces prix seraient plus bas que la moyenne des prix de revient; alors, les Canadiens décidèrent qu'ils vendraient leurs 6000 balles à prix réduits, plutôt que de voir les *jobbers* américains vendre leurs cotons écrus à sacrifice. Si l'on permettait aux cotons américains de s'implanter au Canada, ces marchandises inonderaient le marché et il faudrait garder les cotons canadiens pendant un an au moins, tandis que le stock des fabriques s'accumulerait, à moins qu'on ne laissât les machines oisives. On a préféré prendre le plus d'argent comptant possible à un prix très réduit, écouler le stock et tenir le marché libre pour la continuation de la production. Pour cela, on fit une nouvelle baisse.

Les détailliers en ont bénéficié, car les marchands de gros vendirent promptement. La plupart des détailliers qui avaient de l'argent comptant ou qui pouvaient donner du papier banquable, achetèrent librement des cotons écrus. Ceux qui sont avisés les tiendront en réserve, au lieu de chercher à les vendre rapidement à prix réduit. Le bénéfice à faire un peu plus tard vaudra mieux que la satisfaction de quelques coureurs de bon marché.

Les causes qui ont fait vendre au Canada à si bon marché les cotons américains, sont au nombre de deux: 1^o un marché domestique terne; 2^o la rupture de l'entente sur les prix, due à la première cause.

Les prix des cotons écrus vont se relever bientôt; mais, pour le moment, on ne peut pas coter le marché autrement que faible.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

FOURRURE PARISIENNE

L'industrie parisienne tire parti de tout. Le lapin, par exemple, ne lui fournit pas seulement la matière première du civet, la chair n'en est même pas la partie la plus précieuse. Le poil fournit le feutre pour les chapeaux et la peau elle-même est convertie en colle. Mais les plus belles peaux, celles surtout du lapin domestique, sont utilisées dans leur entier et fournissent diverses imitations de fourrures qui ont un marché beaucoup plus étendu qu'on ne le croirait.

Après avoir assorti les peaux, coupé les queues, les pattes etc. on recout la peau ouverte avec quelques points largement espacés, le poil en dedans; puis on passe sur l'extérieur une couche de résidu d'huile de colza. Lorsque la peau est saturée et qu'elle est devenue assez souple, on l'envoie au moulin à fouler. Ce moulin se compose d'une vaste cuvette dans laquelle deux gros marteaux arrondis tombent et retombent, foulant ainsi les peaux sans les endommager. Après quelques instants de foulage les peaux deviennent moins récalcitrantes et prennent une souplesse égale à celle des meilleurs gants.

Les gratteurs prennent ensuite les peaux; c'est la cavalerie de cette armée d'ouvriers. Chacun d'eux, bien en selle sur son cheval de bois, a devant lui un énorme sabre recourbé en croissant. Tenant la peau de ses deux mains, il la passe et repasse sur la lame du sabre, qui la gratte, et l'amincit. Malheur à celui qui manque son coup et gratte son doigt au lieu de la peau, c'est sa propre peau que la lame du sabre enlève. Mais l'ouvrier a bien vite trouvé un remède, il colle à la place un petit morceau de la peau du lapin et la blessure est pansée.

Vient ensuite le nettoyage qui se fait dans de grands tambours tournants. Ces tambours contiennent du plâtre, de la sciure de bois et quatre ou cinq cents peaux chacun. En sortant du tambour, les peaux passent sous le batteur à vapeur où elles sont fouettées d'une manière vigoureuse et laissent échapper une poussière aveuglante. Puis une douzaine de jeunes apprentis les battent à leur tour avec des baguettes de rotin.

Lorsqu'elles sont bien débarrassées de toute la poussière de plâtre et de sciure de bois, les peaux sont tondues à différents degrés. Tondues de très court, elles deviennent des peaux de loup marin; un peu plus long, elles imitent la loutre et, plus

long encore, elles sont transformées en castor.

Il arrive rarement qu'une peau n'ait pas quelque accroc; les réparateurs sont là pour faire disparaître ces défauts. Avec une sûreté de coup d'œil et une légèreté de main incomparables, le réparateur choisit dans un morceau de pièces un morceau de peau de la même nuance et du même lustre que la peau à réparer; en quelques coups de ciseaux, il y taille une pièce, puis l'ajuste, la cout et le tour est joué. Quelquefois une peau est ainsi raccommodee en cinq ou six endroits, sans qu'il soit possible à quiconque n'est pas un expert, de découvrir la moindre trace de ce travail de mosaïque.

Le travail se termine par un peignage soigné qui dégage tous les poils qui se sont mêlés. Puis on classe les peaux, en mettant d'un côté celles qui doivent garder leur couleur naturelle et d'un autre côté celles qui doivent passer à la teinture.

Avant de les mettre à la teinture, on applique sur ces dernières peaux, à plusieurs reprises, un mordant spécial dont la composition est, dit-on, un secret. Après chaque application du mordant, on les fait sécher au four. Finalement, on les met dans de grandes cuves remplies de teinture noire et d'autres ingrédients parmi lesquels la couperose joue le principal rôle. On les laisse une journée dans ce mélange, puis on les presse sous un pressoir qui ressemble au pressoir à vin. On les examine ensuite et celles qui ne sont pas assez teintes sont remises à la cuve, jusqu'à ce qu'elles soient complètement saturées de teinture.

Ce résultat obtenu, on nettoie une dernière fois, et on fait sécher à l'air libre dans de grandes constructions à clairvoie. Puis on procède au dernier classement, on les met en paquets d'une douzaine et elles sont prêtes pour le marché.

La valeur moyenne d'un paquet d'une douzaine est de \$5,00 à \$6,00; on voit que la loutre parisienne coûte bien moins cher que celle de Sibérie. En réalité, elle n'est pas aussi belle; mais l'immense différence de qualité n'est pas justifiée par la différence de qualité; d'autant plus qu'il y a bien des peaux de vraie loutre, de vrai loup-marin et de vraie marte-zibeline, qui ont aussi besoin d'être teintes et autrement préparées pour être vendables.

La production de l'industrie parisienne qui fait des fourrures de peaux de lapin est en moyenne de douze millions de peaux par année.

Les Belges préparent aussi la peau de lapin mais ils procèdent au moyen du tannage. Les fabricants parisiens jouissent d'une réputation univ erselle et méritée. Si Londres est le marché primaire pour les fourrures brutes, Paris est la place la plus importante pour la réexportation des fourrures teintes. La France n'en consomme guère plus d'un huitième et le port du Havre en expédie chaque année pour six à sept millions de piastres. Les Etats-Unis sont les principaux acheteurs, puis viennent l'Allemagne, la Suède, la Norvège et la Hollande qui se fournissent à Paris lorsqu'elles ont besoin d'un article de première qualité. Les fourrures parisiennes ont un marché même en Asie et jusqu'au fond de la Chine. En 1860, lorsque le corps expéditionnaire français commandé par le général Cousin Montauban s'empara de Pékin, le fameux palais d'été de l'empereur chinois fut dépouillé de ses richesses; parmi les riches dépouilles envoyées à Paris; vases, bronzes, armes, riches vêtements de mandarins, se trouvaient aussi les fourrures royales. Les heureux possesseurs de ces fourrures se croyaient bien sûrs d'avoir mis la main sur de véritables pelisses de marte-zibeline de premier choix. On les fit évaluer par des experts et quelle ne fût pas la stupéfaction des assistants lorsque ces experts déclarèrent que ces fourrures sans prix provenaient d'animaux élevés à Paris depuis la tendre enfance et qui "sentaient encore le chou dont ils furent nourris"!

Si les soldats français étaient entrés les premiers à Pékin, les fourrures parisiennes, les y avaient précédé depuis longtemps!

LE VINAIGRE DE MIEL

Parmi les produits industriels dérivés du miel, le vinaigre est certainement un de ceux qui nous paraît devoir réussir tout particulièrement.

Nous avons eu occasion d'examiner un vinaigre de l'espèce, préparé par un apiculteur de la manière suivante:

En juin 1892, on a rempli à peu près complètement un tonneau d'un mélange fait dans les proportions d'une partie de miel (récolte de 1892), pour 10 parties d'eau; le liquide évaporé dans le courant de l'opération a été remplacé par de l'eau miellée au même titre. La bonde du tonneau n'était fermée que par une toile métallique pour

éviter les poussières. Le tonneau a été exposé pendant tout l'été aux rayons du soleil. En octobre on a siphonné le liquide dans un autre tonneau qu'on a rempli complètement et bien fermé. En février 1893, le vinaigre était propre à être consommé.

Ce vinaigre est d'un jaune clair ambré, transparent, d'une odeur et d'un goût très francs et très agréables.

Soumis à l'analyse en octobre 1893, il présente les caractères suivants: Son poids spécifique est de 1,004.

Il renferme 3.36 p.c. d'acide acétique à peu près la teneur moyenne des vinaigres de pomme.

Il a fourni 1,416 p.c. d'extrait réduisant encore la liqueur de Fehling.

L'extrait incinéré a laissé 0,136 p.c. de cendres contenant les acides phosphorique et sulfurique, du chlore, de la soude, de la chaux, à l'état de sels provenant des matières minérales contenues dans le miel et dans l'eau ordinaire ayant servi à la préparation du vinaigre; celui-ci précipite, naturellement, par le chlorure barytique et le nitrate argentique.

La présence de l'alcool n'a pas été constatée dans le produit de la distillation partielle du vinaigre préalablement saturé par le carbonate sodique.

Le microscope y a décelé la présence de quelques anguillules.

L'analyse n'y a fait découvrir ni acides minéraux, ni acide oxalique, ni crème de tartre, ni matières colorantes étrangères.

En résumé, ce vinaigre est pur et de bonne qualité; on pourrait seulement lui demander une acidité plus forte, résultat facile à obtenir en augmentant la quantité de miel ou en diminuant la proportion d'eau, et en le préparant par un procédé moins primitif qui permettrait de régler la température et d'activer la fermentation, ce qui est une condition de succès dans la fabrication du vinaigre. Alors nul doute que ce produit ne puisse rivaliser très avantageusement avec les vinaigres ordinaires.

J. COLARD.

Pharmacien-chimiste.

Il y a beaucoup d'excitation dans la partie sud de l'Etat de Durango, Mexique, relativement à la découverte de plusieurs spécimens de diamants de grande valeur trouvés dans le lit d'un ruisseau de cette localité. Ces diamants ont été examinés par des experts, qui les ont déclarés véritables. Ce sont les premiers diamants que l'on ait jusqu'à ce jour trouvés dans le Mexique.

LA MONNAIE DE CARTE

(Suite)

"DE PAR LE ROI"

"Sa Majesté ayant, par son ordonnance du deux du mois de mars, mil sept cent vingt-neuf, et pour les raisons y contenues, ordonné qu'il serait fabriqué en Canada pour la somme de quatre cent mille livres de monnaie de carte de vingt-quatre livres, de douze livres, de six livres, de trois livres, de trente sols, de quinze sols, et de sept sols six deniers, elle aurait eu la satisfaction d'apprendre que l'établissement de cette monnaie qui avait été désiré de tous les états de la colonie, y avait en effet produit d'abord les avantages qu'on en avait attendu; mais Sa Majesté s'étant fait rendre compte des représentations qui ont été faites l'année dernière tant par les gouverneur et lieutenant-général et l'intendant que par les négociants du pays, sur l'état actuel de la colonie, elle aurait reconnu que la dite somme de quatre cent mille livres n'est point suffisante pour les différentes opérations du commerce intérieur et extérieur, soit par le manque de circulation de partie de cette monnaie que gardent les gens aisés du pays sur le juste crédit qu'elle a, soit parce que la colonie devient de jour en jour plus susceptible d'un commerce plus considérable, elle aurait cru nécessaire pour le bien du pays en général et pour l'avantage du commerce en particulier d'ordonner une nouvelle fabrication de monnaie de carte, et elle s'y serait d'autant plus volontiers déterminée, qu'elle répondra encore par là aux désirs de tous les états de la colonie, à quoi voulant pourvoir, Sa Majesté a ordonné et ordonne ce qui suit:

"Article 1.—Outre les quatre cent mille livres de monnaie de carte fabriquées en exécution de l'ordonnance de Sa Majesté du deux mars, mil sept cent vingt-neuf, lesquelles continueront d'avoir cours en Canada conformément à la dite ordonnance, il sera fabriqué pour la somme de deux cent mille livres de cette monnaie en cartes de vingt-quatre livres, de douze livres, de six livres, de trois livres, de trente sols, de quinze sols et de sept sols six deniers, lesquelles cartes seront empreintes des armes de Sa Majesté, et écrites et signées par le contrôleur de la marine à Québec."

Les Art. II, III, IV et V sont une simple répétition de l'ordonnance précédente.

La lecture de ce préambule est

intéressante. La lumière, commence à se faire. Nous y reconnaissons des signes de prudence et l'honnête intention de la part du gouvernement de créer une circulation sûre et utile quoique non convertissable immédiatement. Mais ces bonnes intentions furent réduites à l'impuissance, comme nous allons le voir, par la conduite sans scrupules de l'intendant. Le gouvernement se plongea dans une série d'émissions frauduleuses et non autorisées qui eurent pour résultat le déshonneur et la ruine de tous ceux qui y étaient concernés. Avec un système financier solide, la situation présente du Canada aurait pu être bien différente de qu'elle est. Les colons ne manquaient ni d'ardeur guerrière ni de brillantes qualités militaires; mais le honteux gaspillage des deniers publics et la mauvaise administration des affaires de la colonie en général eurent un effet déplorable sur l'esprit de la population et contribuèrent probablement pour beaucoup à la perte du Canada par la France.

Le gouvernement avait fait une concession malheureuse à ses employés mal payés. Il leur avait été permis de faire du commerce, à tous depuis le plus haut fonctionnaire jusqu'au plus petit. Il en résulta les abus les plus odieux. Les employés se liguèrent, paraît-il, avec les principaux marchands pour extorquer des prix exorbitants du gouvernement et des colons à qui ils vendaient des marchandises. (Garneau, vol. II, page 290.) Le privilège de faire commerce, avec celui d'émettre du papier monnaie, quelquefois réunis dans les mêmes mains, ouvraient la porte à tous les abus; et l'on a accusé les plus hauts dignitaires de s'être ainsi enrichis par la fraude et la rapine.

La nouvelle émission étant encore insuffisante, on aurait pu, en toute sécurité, en autoriser d'autres, avec les restrictions convenables. Mais l'intendant, se mit à agir de son propre chef et, sous sa propre autorité, il fit une émission distincte de papier monnaie qu'il appela des "ordonnances" et auquel aucune limite n'était fixée. Les "ordonnances" n'étaient ni plus ni moins que des billets à ordre. La plus petite coupure était de 20 sols, la plus considérable de 100 livres. Elles étaient imprimées sur du papier commun de la grandeur à peu près d'une demi-feuille de papier à lettres ordinaire. En haut on lisait les mots: "*Dépenses générales*" puis le numéro, ensuite la formule: *Il sera tenu compte par le Roi, au mois d'oc-*

tobre prochain, de la somme de ... livres valeur en la soumission du trésorier restée au bureau du contrôle. En dessous, la date et la signature de l'intendant Bigot.

Les cartes et les ordonnances étaient employées les unes et les autres comme monnaie et circulaient simultanément dans la colonie. Mais on préférait les cartes que l'on considérait comme ayant un droit privilégié contre le trésor. Avant la clôture de la navigation en octobre, chaque année, ceux qui avaient besoin de traites sur la France pour faire des remises, pouvaient se les procurer au bureau du trésorier de la marine, contre paiement en cartes et ordonnances; mais les cartes étaient rachetées les premières, parce que le rachat des ordonnances était contingent à l'état du crédit de la colonie. Si les dépenses annuelles dépassaient la somme du crédit ouvert sur le trésor royal, les ordonnances, au lieu d'être rachetées en lettres de change, étaient échangées contre des bons payables à douze mois de date, en monnaie de carte. On appelait ce règlement "faire la réduction." En 1754 les cartes et les ordonnances furent réglées de la même façon, savoir, par des lettres de change payables partie en 1754, partie en 1755 et partie en 1756. Cette année là, il arriva de France 1,300,000 livres en espèces et la population crut que le gouvernement avait l'intention de cesser l'émission de monnaie de papier. La monnaie métallique faisait prime; on donnait à l'écu de 6 livres argent la même valeur qu'à 8 livres en monnaie de papier. Le gouvernement essaya de maintenir cette prime sur l'argent comme une parité permanente de valeur; mais comme les émissions de papier continuèrent, cet essai ne réussit pas; la valeur du papier tomba, malgré le gouvernement, à 60 et 70 p. c. d'escompte. Le papier en circulation alors, consistant surtout en ordonnances, fut tout à fait déprécié. "Le papier qui nous reste," écrivait M. de Lévis au ministre, "est entièrement décrédité, et tous les habitants sont dans le désespoir. Ils ont tout sacrifié pour la conservation du Canada. Ils se trouvent actuellement ruinés, sans ressources." (Garneau, page 355, vol. II.)

En 1758-9 le système reçut son coup de mort au Canada, par le refus du trésor de payer les traites et la défense par le gouvernement de la métropole d'émettre de nouvelles traites sur le trésor, avant qu'une enquête ne fut faite sur les causes et l'étendue de ces

émissions excessives de papier monnaie. Avant la conclusion de la paix, mais à un moment où l'on avait déjà perdu toute espérance de conserver le Canada à la France, le gouverneur de Vaudreuil et l'intendant Bigot lancèrent une circulaire aux colons les informant qu'ils avaient reçu instruction de Sa Majesté le Roi, de dire que les circonstances le forçaient de refuser de faire honneur aux traites tirées sur le trésor; mais que les traites tirées en 1757 et 1758, étant alors échues, seraient liquidées trois mois après la conclusion de la paix, avec intérêt à partir de l'échéance; et que les traites émises en 1759 seraient liquidées dix-huit mois après la paix. Ils ajoutaient qu'ils étaient chargés d'assurer à la population que la situation du trésor royal seule forçait le Roi d'en venir à cette mesure à l'égard de ceux qui avaient donné tant de preuves signalées de leur fidélité et de leur attachement à la couronne. Ils espéraient qu'on attendrait patiemment le règlement de ces créances. Ces promesses ne furent jamais remplies.

M. Garneau, citant Raynal, dit que le papier monnaie avait augmenté rapidement; on en avait émis chaque année en plus grande quantité, 1,700,000 livres, en 1849, puis 2,700,000, 4,900,000, 5,900,000, 5,300,000, 4,450,000, 6,100,000, 11,300,000, 19,250,000, 27,900,000, 26,000,000 et, pendant les huit premiers mois de 1760, 13,500,000 livres, ce qui faisait un total dépassant 123,000,000 de livres. Sur cette somme, dit M. Garneau, le gouvernement devait 80,000,000, dont 41,000,000 à des créanciers canadiens, soit 34,000,000 en ordonnances et 7,000,000 en lettres de change. Cet énorme montant de créances sur l'état, énorme pour le pays, fut à-peu près perdu pour les Canadiens. Les marchands anglais et les officiers de l'armée anglaise en achetèrent une grande partie à vil prix et les revendirent, par l'entremise de négociants ou de courtiers français, sur la bourse de Londres pour argent comptant. Les influences qu'ils mirent en jeu leur permirent de faire insérer dans le traité de 1763 une clause stipulant une indemnité de 3,600,000 livres pour les porteurs des lettres de change qui se trouvèrent ainsi remboursés de la moitié de leurs créances, et une autre somme couvrant les trois quarts des ordonnances. Mais comme presque tous les titres de ces créances étaient déjà passés entre les mains des Anglais, ces derniers profitèrent à peu près seuls de cette indemnité, tandis que les Ca-

nadiens perdirent à peu près tout ce qu'ils avaient.

Des Transactions de la Société Littéraire et Historique de Québec, 1874-75.

BEURRES DU CANADA ET D'AUSTRALIE.

M. A. J. Brice, notre principal exportateur de beurre, nous a donné comme suit son opinion sur les mérites respectifs des beurres du Canada et d'Australie, et sur leur position respective sur le marché anglais.

“ Je crois, dit-il, que nous faisons du beurre au moins égal en qualité au meilleur beurre d'Australie ; je parle, bien entendu, de notre beurre de beurreries de premier choix. Ce beurre est très apprécié en Angleterre, et je suis certain d'en obtenir un aussi bon prix sur le marché anglais, que l'on obtient pour le beurre des Antipodes.

“ L'avantage que l'Australie possède, et qu'il est impossible de lui enlever, lui provient de sa position géographique. Le marché anglais tient des bas prix tout l'été, pendant qu'il est alimenter par sa propre fabrication et par les importations des pays situés dans le même hémisphère, comme la France, la Hollande, le Danemark, le Canada et les États-Unis. Il commence à hausser à l'automne, lorsque la fabrication cesse ou diminue considérablement dans ces pays. De sorte que, lorsque nous sommes en mesure d'exporter en Angleterre notre beurre frais, il y arrive lorsque le marché est au plus bas.

“ L'Australie est située dans l'hémisphère austral, c'est-à-dire que ses saisons sont au contraire des nôtres ; lorsque nous sommes en hiver, c'est l'été chez elle ; lorsque notre saison de fabrication est terminée, la sienne commence et elle expédie son beurre frais sur le marché anglais lorsqu'il est à son plus haut.

“ Le beurre australien est expédié en boîtes carrées de 36 livres, garnies à l'extérieur de papier parchemin ou de papier de plomb qui empêche le contact avec l'air. J'ai fait venir des échantillons de ces boîtes et je me propose d'essayer cet emballage pour le beurre canadien. Le défaut de cet emballage c'est qu'il ne tient pas la saumure et qu'on n'y peut conserver le beurre qu'en glacière. A propos de compartiments frigorifiques, la raison pour laquelle nos compagnies de navigation n'en sont pas munies, c'est que le trafic n'est pas assez

considérable pour justifier cette dépense. Lorsque nous expédions trois ou quatre mille tinettes de beurre, nous trouvons que c'est un gros lot ; tandis que les Australiens ne trouvent rien d'extraordinaire à des expéditions de vingt-cinq à trente mille caisses à la fois.”

M. Brice est d'opinion que la production du fromage au Canada pourrait bien être surfaite et que les Canadiens devraient se mettre à faire plus de beurre. Mais il ne faut pas qu'ils exigent des prix impossibles. A l'heure qu'il est, le fromage paie beaucoup plus que le beurre ; mais si le prix du fromage descend assez bas, par suite de la surproduction, il sera plus profitable de consacrer une plus grande partie du lait à la fabrication du beurre.

Nous apprenons que, suivant le conseil donné l'autre jour par le “PRIX COURANT,” le gouvernement provincial se propose d'envoyer en Angleterre M. G. A. Gigault, le sous-commissaire de l'Agriculture, pour étudier cette question du beurre d'Australie.

BÉTAIL AMÉRICAIN EN FRANCE

Un journal spécial, *The Drovers Journal*, de Chicago, dit que l'on n'a jamais fait une tentative sérieuse d'exportation de bétail américain pour l'Europe continentale. Pendant quelques années, les conditions des marchés n'étaient pas favorables et il y avait toujours quelque restriction douanière pour empêcher d'entrer ce bétail. Cependant quelques expéditions récentes en Belgique ont, dit-on, rapporté du profit et il est très probable qu'elles vont être suivies d'une manière régulière. A la fin d'avril, un chargement de bétail a été expédié à Paris. Le rapport de retour constate que le bétail est arrivé en excellente condition et a été vendu à des prix très satisfaisants. Le journal *Le Fermier* de Paris, rapporte une vente de 136 animaux aux prix de \$14.75 à \$15.25 par cent livres, viande nette. Il y a rareté de bons animaux de boucherie, cette année en France, en conséquence de la disette de fourrages de l'année dernière ; les prix de la viande sont plus élevés qu'ils n'ont été depuis quelques années et l'on s'attend à ce qu'ils augmentent encore, à moins que l'on s'approvisionne à l'étranger. Si Paris devient un marché pour le bétail américain, le commerce d'exportation, qui était restreint à l'Angleterre, pourra pren-

dre des dimensions plus considérables. Les Français devraient ne pas prendre bien longtemps à s'apercevoir que le bœuf américain vaut mieux que la viande de cheval français.

LA CHARTREUSE

Nous trouvons dans un de nos échanges les formules suivantes pour la fabrication de la délicieuse liqueur que l'on appelle la Chartreuse :

Alcool fin..... 1½ gallon.

Faites dissoudre les essences suivantes :

	Grammes.	Grains.
Angélique.....	1½	22½
Menthe poivrée.....	2	30
Mélisse citronnée.....	½	8
Hysope.....	½	8
Cannelle.....	½	6
Macis.....	½	6
Sassafras.....	½	8
Santal citrin.....	½	8
Serpolet.....	½	8
Thym.....	½	4

Cette dissolution des essences dans l'alcool donne l'élixir des Chartreux qui servira à composer les trois liqueurs connues sous les noms de chartreuse blanche, jaune ou verte.

La chartreuse blanche s'obtient en prenant par exemple, 5 pintes de cet élixir et en le mélangeant à 8 livres de sucre blanc dissous dans 2½ pintes d'eau. On agite et on filtre.

La chartreuse jaune.—Même quantité d'élixir et de sirop coloré en jaune paille, avec suffisante quantité de teinture de safran.

La chartreuse verte.—On prendra pour celle-ci 7 litres d'élixir et 5 pintes d'eau pour le sirop. La coloration verte est obtenue avec une décoction d'épinards, qu'on ajoute en quantité suffisante.

M. EDOUARD B. GARNEAU

Président de la Chambre de Commerce de Québec.

Les succès rapides et mérités de M. Edouard Burroughs Garneau, le nouveau président de la chambre de commerce de Québec, attirent naturellement l'attention de l'homme d'affaires en ce qu'ils sont la résultante d'une excellente éducation familiale, d'études sérieuses, d'aptitudes spéciales au négoce, d'une heureuse disposition de caractère, d'une probité à toute épreuve et d'un travail soutenu.

Fils et associé commercial de l'honorable Pierre Garneau, qui fut longtemps député du peuple et mi-

nistre de la Couronne, et est aujourd'hui conseiller législatif à vie. M. Edouard B. Garneau appartient au meilleur monde social dans lequel il a, par son père, par sa mère et par sa femme, des alliances exceptionnellement choisies, tant chez les Anglais que chez les Canadiens-français.

Il est l'un des gradués du fameux Eastman College, de Poughkeepsie, E. U., où il a terminé ses études en 1875. Cette même année, il entrait, n'étant âgé que de seize ans, au service de son père, négociant en nouveautés, à Québec. C'est le 21 mars 1883 qu'il est devenu l'un des sociétaires de la maison P. Garneau, fils, et Cie, qui se composait alors de son père, l'honorable P. Garneau, de son oncle, F. X. Garneau, et de lui-même, et qui, depuis le 26 janvier 1889, a un nouvel associé dans la personne de son frère Jean-George Garneau.

De stature moyenne, l'œil remarquablement vif, teint brun, front dégagé, toujours correctement mis, d'une courtoisie parfaite, M. Garneau exerce une fascination singulière sur les gens avec qui il est en relation de société ou d'affaires. Il est très versé, dit-on, dans les sciences occultes et a souvent donné des preuves manifestes d'un pouvoir hypnotiseur hors ligne. Nous nous rappelons l'avoir vu donner, dans les salles de l'Union commerciale de Québec, une séance de mesmérisme où il a littéralement stupéfié l'auditoire.

M. Garneau parle également bien le français et l'anglais. Par origine, il participe des deux races dont il a les qualités distinctives, mais il est resté canadien dans le sens large et progressiste du mot, étant au-dessus et en dehors du préjugé.

La maison de nouveautés dont il fait partie est l'un des grands établissements de gros de Québec, en plein développement et élargissant chaque année le cercle de ses affaires. Il n'est pas exagéré de dire que M. Garneau a fait beaucoup pour amener ce résultat.

M. Garneau est un fin causeur, un agréable compagnon de voyage, un sportsman délicat: il fréquente dans les clubs les plus fashionables où il est toujours très en vue.

Il a fait dix ans de service comme militaire et s'est retiré, il y a six ans, avec le titre de capitaine d'artillerie.

Né à Québec, le 18 janvier 1859, il a épousé, le 25 octobre 1882, mademoiselle Laure Braün, fille de feu F. Braün, autrefois sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa.

Jeune encore, il promet de fournir une longue et fructueuse carrière. Le poste de confiance qu'il doit aux suffrages de ses collègues de la finance, de l'industrie et du commerce de Québec, pouvait difficilement être donné à plus méritant que lui.

Nous le suivrons à l'œuvre avec intérêt et sommes certain que, sous sa ferme et entreprenante direction, la chambre de commerce de Québec continuera ses traditions d'honneur et de progrès.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

Assemblée trimestrielle

(Le rapport suivant étant arrivé trop tard, n'a pu être publié dans notre dernier numéro.)

Une assemblée générale des membres de la chambre de commerce a eu lieu mardi, 12 juin courant, à la Basse-Ville.

Étaient présents: M. S. T. Greene, E. Pelletier, P. B. Dumoulin, H. A. Bédard, N. Y. Montreuil, R. Turner, J. Brodie, L. N. Allaire, E. B. Garneau, C. Duquet, M. Joseph, J. E. Livernois, Jos. Winfield, E. Dupré, L. A. Boisvert, Geo. Tanguay, H. M. Price, Wm. Macpherson, F. X. Berlinguet, Chs E. Roy, D. Arcand, R. R. Dobell, A. B. Dupuis, V. Châteauevert et O. T. Poitras.

L'assemblée eut lieu sous la présidence de M. E. B. Garneau, 1er vice-président.

Le président soumet alors comme suit le rapport des délibérations du conseil de la chambre de commerce:

L'ACTE DES FAILLITES

Cette question a fait l'objet d'une sérieuse attention de la part des membres du conseil qui, comme plusieurs autres conseils, ont envoyé une pétition au gouvernement fédéral protestant énergiquement contre les grands pouvoirs que le bill accorde à celui entre les mains de qui les bilans devront être déposés. C'est l'opinion du conseil que ces pouvoirs ne devraient pas dépasser ceux que le titre de cet officier signifie strictement.

Le 28 avril, le bill a été discuté devant le comité du Sénat et là une délégation de votre conseil, accompagnée de l'honorable G. Irvine, a été entendue et a exposé les vues du conseil.

La maladie et la mort du regretté M. Brodie a jusqu'ici empêché les délégués de faire rapport, M. Brodie faisant partie de la délégation.

DROITS SUR LE THÉ ET LE CAFÉ

Le 21 avril dernier, une réunion des épiciers en gros et des importateurs de thé et de café a eu lieu à Montréal, dans le but de demander l'entrée en franchise des thés et des cafés, des pays où on le récolte et de protester contre l'extension de ce privilège aux autres pays, privilège qui est accordé par le gouvernement fédéral par un amendement à la politique d'abord adoptée.

Il a été résolu par le conseil que la résolution adoptée à cette réunion fut immédiatement approuvée par un télégramme, et une lettre aux délégués alors à Ottawa et que demande soit faite au

gouvernement de revenir à son ancien tarif en accordant l'entrée en franchise à tous les thés et cafés importés directement des pays où on le cultive.

DROITS SUR LE LARD

Le conseil a toujours été d'opinion que la présente taxe de \$3 sur le lard en quart soit maintenue et non pas augmentée jusqu'à \$6 comme cela a déjà été proposé durant quelques-unes des sessions du parlement et surtout durant la présente session. Une augmentation de ce genre pèserait certainement lourdement sur la classe la plus pauvre des consommateurs, surtout dans la province de Québec, où la production du lard rencontre à peine les exigences domestiques, et aussi sur l'industrie du bois du pays, car il est connu que c'est la principale nourriture des hommes de chantier.

LE GRAND-NORD

Un mémoire a été envoyé par le conseil à l'hon. ministre des chemins de fer et ca aux à l'appui d'une demande faite par la compagnie du Grand-Nord, au gouvernement fédéral, dans le but d'obtenir un subside pour 110 milles de chemin à être construits, moins les 23 milles qui avaient déjà été subventionnés, et aussi un subside de 15 pour cent sur le coût des ponts construits sur les rivières Ottawa et St-Maurice.

Le conseil espère que cette ligne, lorsqu'elle sera terminée, deviendra bientôt une des principales grandes voies du trafic direct de l'ouest à l'est du Dominion, et créera une importante diversion dans le trafic américain de l'ouest vers les rives du St-Laurent et contribuera largement à développer le commerce du port de Québec, surtout lorsque l'établissement d'une ligne de steamers rapides entre le Canada et l'Europe sera un fait accompli.

Le rapport parle ensuite de la mort de M. Thomas Brodie, président de cette chambre et dit que des résolutions de condoléances ont été adoptées dans le temps par le conseil.

Nous avons déjà donné le résultat des élections qui ont terminé la séance.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

La réunion mensuelle de la Chambre de Commerce du district de Montréal a eu lieu vendredi dernier, 15 juin à la nouvelle salle de la chambre, No 81 rue St-Jacques.

Membres présents: M. H. Laporte, président, D. Parizeau, L. E. Morin, L. E. Geoffrion, G. Boivin, Alph. Racine, C. P. Chagnon, A. Aumont, J. Haines, Jos. Brunet, Chas. Desmarteau, F. X. Moisan, Jos. Fortier, O. Faucher, J. O. Labrecque, J. D. Rolland, Jacques Grenier, J. X. Perrault, Jos. Contant, F. D. Shallow et S. Côté, secrétaire.

M. Côté lit une lettre invitant le président à assister à la conférence internationale d'Ottawa.

Le comité de la salle fait son rapport qui est adopté.

M. L. E. Morin, secondé par M. L. E. Geoffrion propose des votes de remerciement à ce comité qui s'est acquitté de sa tâche assez difficile à la satisfaction générale.

M. L. E. Geoffrion fait une proposition à l'effet d'attirer l'attention du ministre des postes sur le fait que les conducteurs de maille à bord des trains ne sont pas munis de timbre pour marquer les lettres du nom de la localité d'où ces lettres sont envoyées, ce qui permet aux

commis-voyageurs de tromper leurs patrons. Il y a aussi des maîtres de poste dans la campagne qui ne s'acquittent pas de leur charge de manière à satisfaire le public.

M. J. X. Perrault fait la proposition suivante :

Considérant que cette chambre s'est déjà prononcée sur l'opportunité d'utiliser le port naturel de la baie d'Hoche-laga, plutôt que de creuser à grands frais dans le roc un port artificiel à la Pointe du Moulin à Vent.

Résolu que cette chambre proteste contre les dépenses énormes que la commission du havre veut encourir dans les excavations de la Pointe du Moulin à Vent, du moment où la baie d'Hoche-laga réclame un bassin intérieur et des extensions de quaiage beaucoup moins coûteuses et beaucoup plus utiles pour le commerce de la ville de Montréal.

Résolu que notre représentant, dans la commission du havre, soit chargé de faire valoir cette résolution.

M. Perrault ayant développé sa proposition, M. G. Boivin l'appuie. M. L. E. Morin, représentant de la chambre au bureau des Commissaires du Havre explique les projets de la commission et la conduite qu'il se propose de tenir.

Un comité composé de MM. Laporte, Parizeau et Rolland, est chargé de transmettre aux ministres des Travaux Publics et de la marine les vues de la chambre sur cette question.

M. Côté soumet sa proposition à l'effet d'admettre comme membres honoraires de la chambre de commerce tous les journalistes ayant trois ans d'expérience.

Après des explications données sur la manière de rendre pratique et acceptable cette proposition, elle est adoptée à l'unanimité.

M. L. E. Morin donne avis qu'à la prochaine réunion il proposera qu'à l'avenir il n'y ait plus de nomination de membres à vie.

Puis la séance est levée.

LA BANQUE D'HOHELAGA

Ayant réalisé un peu plus de 13 p. c. net, sur son capital, la banque d'Hoche-laga aurait pu, comme quelques banques plus aventureuses, payer à ses actionnaires 8 ou même 10 p. c. et garder encore quelque chose pour ajouter à son fonds de réserve. La direction de la banque a cru qu'elle ferait mieux de s'en tenir à son dividende normal, 6 p. c., le bonus de 1 p. c. qu'elle y ajoute depuis deux ans portant le revenu réel de ses actionnaires à 7 p. c. On peut se demander, on se demande sans doute, pourquoi, au lieu de payer deux dividendes de 3 p. c. puis un bonus de 1 p. c., comme elle le fait depuis deux ans, la direction de la banque n'a pas payé simplement deux dividendes semestriels de 3½ p. c. chacun. Nous croyons qu'elle a dû obéir au raisonnement suivant : Dans la situation assez précaire des affaires, annoncer un premier dividende semestriel de 3½ p. c., serait promettre que le second

serait au même taux. Or, il peut se produire, à un moment donné, quelque crise financière qui diminue les bénéfices des six derniers mois de l'exercice. Ne vaut-il pas mieux, par conséquent, ne pas faire naître des espérances qui peuvent ne pas se réaliser, quitte à payer un bonus, lorsque l'exercice est clos, les bénéfices encaissés, et que l'on sait, au juste, ce que l'on peut partager aux actionnaires ?

La note d'alarme jetée par M. Clouston et que M. Prendergast a répétée avec l'accent de la conviction, donne un cachet de conservatisme bien dans les traditions de la banque, à l'action des directeurs qui ont mis au fonds de réserve une somme presque égale aux dividendes réguliers. De fait, la banque paraît avoir fait deux parts de ses bénéfices ; l'une, un peu plus grosse, de \$48,707 a été payée aux actionnaires ; l'autre \$43,296.20 a été gardée en caisse, \$40,000 passant au fonds de réserve et \$3,296.20 au fonds constitué pour tenir lieu des cautionnements garantissant la fidélité des employés. Ce dernier fonds qui est maintenant de \$15,000, constitue une heureuse innovation que l'on pourrait avec avantage imiter autre part.

En jetant un coup d'œil sur les divers articles du bilan, nous ne pouvons nous empêcher de constater que, pour le temps où nous vivons, la banque fait assez bien ses affaires. Au 31 décembre 1830 (la banque finissait alors son exercice avec l'année civile) son bilan que nous avons sous les yeux accuse les différences suivantes :

	1830	1834
Réserve.....	\$ 160,000	\$ 270,000
Dépôts à demande..	465,104	639,405
Dépôts à intérêt....	1,047,125	2,589,621
Bénéfices nets.....	77,439	93,136

Quelques autres chiffres, à l'actif, semblent aussi bons à comparer :

	1830	1834
Numéraire.....	\$ 65,277	\$ 64,525
Billets fédéraux....	151,469	245,726
Escompte.....	1,991,555	3,023,192
Prêts à demande....	381,513	639,405

Comme on le voit par ces chiffres, les affaires de la banque ont, en trois ans et demi, augmenté de 33 pour cent, et, il fait plaisir de le constater à l'honneur de la direction, les bénéfices ont fait à peu de chose près le même progrès.

Nous remarquons que la banque a donné à certains placements plus d'importance que les années précédentes. Ainsi la banque a maintenant à l'étranger \$116,806.48, ce qui doit singulièrement lui faciliter les opérations de change, opérations dont les bénéfices, restreints mais sûrs,

ne sont pas à dédaigner en ce temps de stagnation commerciale. Elle a aussi souscrit \$100,000 du dernier emprunt provincial ; ce placement ne figure au bilan que pour la somme nette qu'il a coûtée : \$96,000 ; on pourrait pourtant bien dire que ces obligations valent le pair. Elle a aussi acheté \$85,600 d'autres titres, suivant en cela l'exemple de la banque de Montréal et les conseils de M. Clouston. En un mot, elle a placé en bonnes valeurs, portant de bons intérêts et réalisables à tout instant sur les marchés étrangers, près de \$200,000 dont elle n'aurait pu trouver ici un placement aussi avantageux ni aussi sûr.

Devons-nous voir dans cet élargissement de sa sphère d'opérations le résultat de la seule force de la nécessité, ou ne devons-nous pas plutôt en attribuer le mérite à la largeur de vues et à la longue expérience de M. St Charles, son président, qui occupe cette charge depuis sa fondation ? Les événements nous mènent souvent, mais c'est surtout lorsque leur poussée est contrôlée par une main habile et expérimentée qu'ils nous mènent au succès et à la prospérité. Le bureau de direction dont M. St Charles est entouré, est, d'ailleurs, tout à fait à la hauteur de sa tâche ; et le gérant, M. Prendergast, a, dans les quelques phrases en très bon style qu'il a consacrées à une étude de la situation financière, commerciale et sociale, donné la preuve que, lui aussi, voit de haut, juste et loin.

BANQUE D'HOHELAGA

ASSEMBLÉE ANNUELLE.

Rapport du dernier exercice. — Profits \$93,136.24. Réserve portée à \$270,000. Observations du président et du gérant.

La vingtième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hoche-laga a été tenue, le 15 juin, à midi, dans les bureaux de la Banque, à Montréal.

M. F. X. Saint-Charles présidait et M. J. A. Prendergast agissait comme secrétaire. MM. J. H. Ostigny et James Price, sur motion de M. G. A. Morin, secondé par M. Féréol Dubreuil, sont nommés scrutateurs.

VINGTIÈME RAPPORT ANNUEL

A MM. les actionnaires de la Banque d'Hoche-laga.

Messieurs,

Le vingtième exercice financier de votre Banque, finissant le 31 mai dernier, donne le résultat suivant :

Les profits de l'année, après en avoir déduit les frais d'administration, ainsi

que les pertes certaines et les pertes probables, sont de \$93,136 24 qui, joints à la balance au crédit de Profits et Pertes, le 31 mai 1893..... 3,789 74

forment.....	\$96,925 98
appropriés :	
Au dividende de 3 o/o payé... le 1er décembre 1893.....	21,303 00
Au dividende de 3 o/o payé le 1er juin 1894.....	21,303 00
Au bonus de 1 o/o payé le 1er juin 1894.....	7,101 00
Au fonds de garantie des employés.....	3,296 20
Au fonds de réserve.....	40,000 00
Laisant au crédit de Profits et Pertes, le 31 mai 1894.....	3,922 78
Total égal.....	\$96,925 98

Les profits nets représentent un peu plus de 13 p. c. de votre Capital et le Fonds de Réserves est porté à \$270,000 soit 38 p. c. de ce même capital.

Si nous tenons compte du malaise général et de la dépression d'affaires qui ont marqué surtout la seconde moitié de l'année, nous devons être satisfaits de ces chiffres.

En septembre dernier, à la suite d'une entente, la Banque Ville-Marie nous a cédé sa succursale de Louiseville qui, nous avons lieu de l'espérer, deviendra un point important de notre organisation territoriale.

Dans le but de consolider cette organisation, tout en répondant à un besoin local, nous ouvrirons prochainement une succursale sur la Notre-Dame Ouest.

La comptabilité, de même que les valeurs en portefeuille et autres, du bureau-chef et des succursales, ont été inspectées et vérifiées dans le cours de cet exercice.

Le tout respectueusement soumis,
(Signé) F. X. SAINT-CHARLES, Président.

BILAN AU 31 MAI 1894

PASSIF

Fonds capital.....	\$710,100 00
Fonds de Réserve.....	270,000 00
Profits et pertes.....	3,922 78
Fonds de garantie des employés.....	15,000 00
Dividende et bonus payables le 1er juin 1894.....	28,401 00
Dividendes non réclamés.....	1,066 90
	\$1,028,493 68
Billets de la Banque, en circulation.....	595,459 00
Du a d'autres banques en Canada.....	3,330 96
Du aux correspondants de la Banque en Angleterre.....	60,685 26
Dépôts payables à demande	639,405 44
Dépôts portant intérêt.....	2,589,621 07
Traites de nos agences sur le bureau chef, non payées	25,143 29
	\$3,913,645 02
	\$1,942,138 70

ACTIF

Or et argent.....	\$ 64,525 70
Billets de la Puissance.....	245,723 00
Dépôt au gouvernement en garantie de la circulation	30,592 40
Billets et chèques d'autres banques.....	205,810 41
Du par d'autres banques en Canada.....	16,845 07
Du par d'autres banques en pays étrangers.....	116,806 48
Débitures du gouvernement provincial.....	96,072 77
Autres débitures.....	85,600 00
Prêts à demande sur actions et débitures.....	570,630 00
Autres prêts à demande.....	311,456 88
	\$1,744,035 71
Billets sous escompte.....	3,023,192 85
Comptes en liquidations (portés déduits).....	46,802 90
Créances hypothécaires.....	24,118 25

Propriétés foncières.....	43,514 75
Edifices de la Banque.....	35,702 55
Ameublement à papeterie.....	21,741 68
	\$3,198,102 99
	\$1,942,138 70

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST,
Secrétaire et Gérant.

OBSERVATIONS DU GÉRANT

Messieurs,

Tout récemment, mes aînés dans la finance ont exposé au public l'état de choses actuel avec une vigueur de touche qui ne laisse rien à désirer. Il y aurait présomption de ma part de vouloir renchéir sur le tableau. Je me bornerai donc à rechercher avec vous les causes premières du malaise que nous éprouvons. Si nous les découvrons, nous en aurons pour ainsi dire, trouvé le remède.

Depuis plus d'un quart de siècle, nos populations rurales surtout, oubliées de leur réputation proverbiale de frugalité et d'économie, et suivant l'exemple pernicieux de leurs voisins des Etats-Unis, se sont laissées entraîner par une ambition et une soif de luxe vraiment déplorables.

Fatiguées de jouir à la campagne d'une modeste mais laborieuse aisance, leurées par le faux attrait des beaux atours et des plaisirs bruyants des grandes villes, elles s'y sont jetées aveuglement. Or, leur invasion a eu le double effet d'offrir à l'industrie une surabondance de bras, tout en accroissant d'une façon alarmante le nombre des déclassés, qui, n'ayant plus rien à perdre, se livrent aux spéculations les plus hasardeuses.

L'industriel, tenté par le prix minime de la main-d'œuvre, accumule les produits de sa manufacture, puis en force la vente au marchand. Ce dernier, gagné lui-même par la modicité des prix, entasse ces produits dans son entrepôt, puis les offre avec instance au consommateur, qui déjà trop disposé à profiter de toute chance de crédit, cède volontiers à la tentation et s'endette pour plus qu'il ne pourra raisonnablement payer.

Dans les grands centres, on a exagéré jusqu'aux dernières limites de la spéculation la vente de la propriété foncière et la construction. On pousse même l'excès plus loin.

Ne voit-on pas de nos jours, en certains endroits, la production du blé et des grains portée au-delà des bornes de la demande possible. Il semblerait que l'on entasse le blé et d'autres grains par millions de minots, non en prévision d'une famine totale ou partielle, mais simplement pour les fins de la spéculation.

Inutile de rappeler les récentes opérations de ce genre. Les résultats en resteront longtemps gravés dans les mémoires, sinon sur les bilans de bon nombre de nos compatriotes.

Dans ces conditions, nous devons nous avouer que même d'abondantes récoltes n'amèneraient guère la position.

Bref, nous sommes forcés de constater extravagance sur toute la ligne, dans les villes comme dans les campagnes, dans le commerce comme dans l'industrie.

Mais le remède ?

Je n'en vois pas d'autres que la plus stricte économie en tout, une grande prudence dans les transactions, des termes de crédit plus courts et le retour aux saines idées qui remettront l'agriculture en honneur, et qui dirigeront de

nouveau vers nos admirables campagnes tous ceux que la Providence leur avait destinés.

L'agriculteur est celui qui accomplit le plus parfaitement l'obligation imposée à l'homme par le Créateur : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." Du reste, n'exerce-t-il pas, souvent sans le comprendre assez, la plus utile, la plus noble et la plus indépendante des professions ?

Afin d'adoucir quelque peu les sombres couleurs que nous avons été forcés de broyer ensemble, hâtons-nous de constater qu'en ce moment, notre clergé, nos hommes d'état, en un mot une bonne partie des classes dirigeantes font les plus louables efforts pour endiguer le courant funeste du luxe et de l'extravagance, pour repeupler nos campagnes et pour défricher nos terres. Rallions-nous à ce mouvement, car il est essentiellement patriotique.

Mais, Messieurs, le sujet est grand et fertile comme les rives de notre Saint-Laurent et j'ai déjà trop abusé de votre indulgence par la longueur de mes réflexions. Permettez-moi, avant de finir, de rappeler certains événements qui se sont déroulés sous nos yeux, car ils se rattachent à notre sujet.

Les désastres financiers de l'Australie, auxquels nous faisons allusion l'an dernier, ont révélé le fait étonnant que des £149,000,000 (\$745,000,000 déposés dans ses banques, environ £38,000,000 (\$190,000,000) provenaient des petites épargnes faites dans le Royaume-Uni, mais pour la plus forte partie en Ecosse. Nous savions déjà que dans la Grande-Bretagne, comme en France l'agriculture est fort en honneur et que l'on y comprend toute l'importance de l'économie.

Enfin, comment se fait-il que la France se soit si promptement relevée de ses écrasants désastres de 1870, et qu'elle soit comparativement exempte des crises commerciales et financières qui ont troublé tant d'autres pays ?

C'est probablement parce que notre ancienne mère-patrie, malgré ses autres causes de faiblesse, a su conserver à ses enfants l'amour du sol et de l'agriculture, et de saines traditions d'économie. Tout le monde admet que le peuple français est pardessus tout économe.

Imitons l'économie et l'attachement à l'agriculture de ce peuple, si nous voulons partager leur prospérité.

Proposé par M. F. X. Saint-Charles, appuyé par M. R. Bickerdike : Que le rapport qui vient d'être lu soit adopté.

Adopté.
Proposé par M. Rodolphe Forget, appuyé par M. Alph. David : Que les remerciements des actionnaires sont dus à M. le président, à M. le vice-président et à MM. les directeurs, pour leur bonne administration des affaires de la Banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer.

Adopté.
Proposé par M. James Price, appuyé par M. C. A. Morin : Que des remerciements sont dus au gérant, à l'assistant-gérant et aux autres officiers de cette Banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Adopté.
Proposé par M. Edw. Cunningham, appuyé par M. Féréol Dubreuil : Que l'assemblée procède à l'élection des directeurs de cette Banque, pour l'année courante.

Adopté.

Après le dépouillement du scrutin MM. les scrutateurs font le rapport suivant :
 " Nous, scrutateurs, dûment nommés à l'assemblée annuelle des Actionnaires de la Banque d'Hochelaga, déclarons les Messieurs dont les noms suivent, élus directeurs de cette Banque, pour l'année courante, viz : MM. F. X. Saint-Charles, R. Bickerdike, Ohs. Chaput, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt.

(Signé) J. H. OSTIGNY, Scrutateurs.
 JAMES PRICE.

Montréal, le 15 juin 1894.

Proposé par M. Edwin Hurtubise, appuyé par M. Jos. Arthur Robitaille : Que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires pour leur information.

Adopté.

Et l'assemblée s'ajourne.

A une assemblée subséquente de MM. les directeurs, M. F. X. Saint-Charles a été réélu président, et M. R. Bickerdike vice-président pour l'année courante.

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST.
 Secrétaire et gérant.

LA BANQUE VILLE-MARIE

La banque Ville-Marie vient de rendre compte à ses actionnaires de ses opérations pendant l'exercice 1893-1894. Le résultat de ces opérations se chiffre par une somme de \$29,319.91, soit un peu plus de six pour cent. Cette banque, qui a vu de meilleurs jours, lutte avec courage contre les difficultés qui lui créent la modicité de son capital et la vive concurrence d'institutions plus riches, et elle parvient à gagner à ses actionnaires un revenu suffisant, tout en liquidant graduellement les vieilles affaires qui lui sont restées sur les bras. Mais au moins, la direction de la banque Ville-Marie dit franchement sa position, et ne se présente pas au public sous de fausses couleurs.

M. Weir, le président de la banque, est un vieux banquier de grande expérience dont les conseils sont toujours bons à écouter ; le comptable en chef, M. Deguise, est un officier énergique, travailleur et prudent : à eux deux, et avec l'aide d'un bon bureau de direction, ils ont tout ce qu'il faut pour rendre à la banque Ville Marie sa popularité d'autrefois et pour reconstruire, au moyen d'un travail patient et acharné, une bonne clientèle de déposants et d'emprunteurs.

Nous ne leur ménagerons point les encouragements qu'ils méritent et nous leur souhaiterons cordialement une continuation du succès avec lequel ils ont su tirer parti des ressources de la banque.

BANQUE VILLE-MARIE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Banque a eu lieu, le 19 courant, à midi, à son bureau principal en cette ville.

M. Wm Weir, présidait et M. L. De-Guise agissait comme secrétaire.

Parmi les actionnaires présents on remarquait : MM. Wm Weir, Wm Strachan, Robt Cowans, E. Lichtenhein, U. Garand, Godfrey Weir, F. W. Smith, N. Charbonneau, Arthur Dumas et autres.

RAPPORT DES DIRECTEURS

La président soumet ensuite le rapport suivant montrant le résultat des opérations de l'année finissant le 31 Mai 1894 :

Profits nets, après déduction des intérêts sur dépôts, dépenses d'administration, et montant retranché pour dettes mauvaises.....	\$29,319 91
Balance au crédit de Profits et Pertes, mai 31, 1893	\$11,557 19

Faisant un total de..... \$40,877 10

Approprié comme suit :—

Dividende 3 p. c.	
1er décembre 1893.....	\$14,385 00

Dividende 3 p. c.	
1er juin 1894.....	14,385 00

Déduction sur valeurs foncières...	5,000 00
------------------------------------	----------

Balance restant au compte de Profits et Pertes.....	7,107 10
---	----------

L'état de compte qui vous sera soumis par le Comptable en Chef vous exposera la position de la Banque pour l'exercice finissant le 31 mai 1894.

Durant l'année les Directeurs ont cru préférable de discontinuer ses affaires à Louiseville, P. Q., vu l'ouverture d'une nouvelle succursale par la Banque d'Hochelaga en cette localité; et croyant à une compétition qui aurait été injurieuse aux deux institutions, des négociations furent entamées entre les deux Banques qui eurent pour suite le transfert de notre Branche en cette place, à la Banque d'Hochelaga.

Depuis nous avons ouvert à Lachine et à L'Épiphanie, deux nouvelles succursales, qui promettent de bons résultats.

Comme d'habitude, les Branches ont été inspectées de temps à autre, et les Directeurs désirent exprimer leur entière satisfaction de la manière efficace dont les gérants et autres officiers se sont acquittés de leurs devoirs.

Le tout respectueusement soumis.

W. WEIR,
 Président.

Montréal, 19 Juin 1894.

ÉTAT GENERAL

ACTIF	
Espèces	\$26,215 41
Billets de la Puissance.....	51,386 00
Dépôt au gouvernement de la Puissance pour garantir la circulation	16,000 00
Billets et chèques sur autres banques.....	59,693 18
Du par banques en Canada.....	9,486 96
Du par banques en pays étrangers	26,015 70
Du par banques dans le Royaume-Uni	1,000 28
Prêts à demande sur actions et débentures.....	28,798 15
Prêts à des corporations municipales.....	3,523 00
	\$225,148 68

Billets escomptés courants.....	\$938,087 43	
Billets dus et non spécialement garantis.....	57,921 42	\$996,008 85
Propriétés immobilières	\$21,201 06	
Édifices des succursales.....	22,000 00	
Hypothèques sur propriétés vendues par la banque et autres	30,663 80	
Ameublement, coffres-forts, etc.....	13,295 11	
Autres créances comprenant les actions possédées par la banque.....	277,011 81	\$364,176 78
		\$1,583,334 31

PASSIF.

Capital souscrit : \$500,000 ; payé.....	\$479,500 00	
Profits et Pertes.....	7,107 10	
Dividende payable au 1er juin 1894.....	11,385 00	\$'00,992 10
Billets en circulation.....	\$235,520 00	
Dépôts du gouvernement fédéral, remboursables à demande.....	4,886 11	
Autres dépôts ne portant pas intérêt.....	152,200 20	
Autres dépôts remboursables avec intérêt.....	669,527 70	
Autres dettes, y compris les dividendes non réclamés.....	2,208 20	\$1,084,242 21
		\$1,585,334 31

LOUIS DEGUISE,
 Comptable en Chef.

Montréal, 31 mai 1894.

En proposant l'adoption du rapport, le président s'exprime ainsi :

Par suite des nombreuses causes de perturbation qui ont existé pendant la première partie de l'année, et la tranquillité du commerce qui se reflète dans la baisse de la circulation et des dépôts de banque en général, de même que dans le déclin des transactions du "Clearing House," les résultats des opérations de cette institution pendant l'année dernière peuvent être considérés comme satisfaisants ; les recettes nettes de la banque ont été approximativement les mêmes que celles de l'année précédente.

L'item de \$5,000 retranché du compte de nos propriétés immobilières, l'a été par suite de la vente de propriétés, l'une desquelles la banque a vendu pour se conformer aux exigences de l'Acte des Banques, et dans un temps très défavorable pour réaliser la pleine valeur d'un immeuble. La valeur des propriétés immobilières présentement entre les mains de la banque est relativement peu considérable. Le déclin dans la circulation des billets de la banque et commun avec celui des autres institutions. Il a par conséquent diminué ses recettes, et il continuera à en être ainsi jusqu'à ce que les affaires deviennent plus actives.

Cependant j'attirerai votre attention sur le fait que les ressources de la banque immédiatement réalisables, comparées à ses obligations sont plus fortes qu'à aucune autre période du passé.

Vos directeurs ont cru devoir tenir cette ligne de conduite comme la plus sage, et c'est cette ligne de conduite que les banques ont généralement tenue.

Dans le rapport qui vous est présentement soumis, on a parlé de la vente que la banque a faite de sa succursale de Louiseville, et on a aussi mentionné le fait que la banque a établi deux nouvelles succursales en d'autres localités. Ces transactions demandent quelques explications. Dans notre institution, il a été pris comme règle de conduite d'éviter autant que possible la concurrence avec des institutions ayant des bureaux dans les mêmes localités que nous, surtout à des endroits où le montant d'affaires

transigées ne justifie pas plus que l'établissement d'une agence.

Dans le cas de Louiseville, où notre agence existait depuis 12 ans et où nous faisons un bon montant d'affaires, la banque d'Hochelaga, s'est décidée l'été dernier à ouvrir une succursale. En apprenant cette décision et cette institution s'étant déjà trop engagée pour revenir sur ses pas, vos directeurs sont entrés en négociations avec son conseil d'administration et le résultat est indiqué dans le rapport qui vous est soumis. Vos directeurs sont convaincus qu'à cet endroit, deux banques ne pouvaient pas faire des affaires profitables.

Pendant que je suis à traiter cette question, qu'il me soit permis de souhaiter que les banques en général, et en particulier les banques de cette province, en viennent à une entente de manière à empêcher une concurrence aussi active. Dans la province de Québec, on ne compte qu'à 41 localités dans lesquelles des banques ou des succursales de banques sont établies, dans Ontario, on compte 135 centres commerciaux qui ont ces institutions et la Nouvelle-Ecosse dont les limites sont si restreintes en possède 37. Je suis parfaitement convaincu qu'en bien des endroits de cette province, une agence de banque pourrait être établie avec profits satisfaisants, contribuant en même temps à l'avancement général du pays.

Au sujet des nouvelles succursales à établir, la banque a l'intention de se guider autant qu'il est possible d'après la circulation de son papier, vu que sans la circulation du billet, les succursales de campagne ne peuvent pas rapporter profit.

La pratique suivie par un grand nombre de banques d'établir des succursales locales sur presque chaque rue et à chaque coin d'importance de la cité, nous a beaucoup nui pour nos affaires et la circulation de notre papier au Bureau-Chef. Il y a quelques années, nous avions beaucoup de clients sur la rue Sainte-Catherine Est, sur la rue Saint-Laurent, au village Saint-Jean-Baptiste, sur la rue Notre-Dame Ouest et à la Pointe Saint-Charles, et un grand nombre de ces clients nous ont été enlevés par d'autres banques établies en ces localités. Nous nous trouvons en conséquence obligés, ou d'entrer en concurrence serrée avec les institutions sœurs si entreprenantes, ou d'établir des succursales au dehors de Montréal, pour tenir nos affaires au même degré, et si possible les augmenter.

Vos directeurs ont résolu, pour le moment, du moins, de suivre cette dernière ligne de conduite qui, après tout, leur apparaît comme étant la plus avantageuse.

Quant aux affaires générales de l'année qui vient de finir, le bas prix des céréales a sérieusement affecté les provinces d'Ontario et de Manitoba. Mais quant à la province de Québec, qui est acheteur et non producteur de blé et de farine, les bas prix lui ont été plutôt avantageux qu'autrement. Dans cette province, où se limitent les opérations de nos agences, bien que plus calmes que d'habitude, elles sont généralement prospères. Le commerce des bois n'a pas été sans laisser de bénéfices, et les paiements, cette année, sur les exportations aux États-Unis, ont été faits avec une ponctualité remarquable, même pendant l'état aigu de la crise de l'été dernier. La récolte d'orge, d'avoine

et autres grains a donné une bonne moyenne et de bons prix, de même une grande production de foin, de fromages et de beurres a été vendue à des prix suffisamment rémunérateurs.

Quant au commerce de foin qui dans ces derniers temps n'a pas donné de résultats satisfaisants aux commerçants, je dois faire remarquer que si mes avis de l'an dernier avaient été plus généralement suivis, et que si les commerçants avaient limité leurs opérations en disposant de leur stock en faveur des agents des maisons européennes, au lieu de faire des consignations pour leur propre compte, la liste des pertes aurait été beaucoup plus petite, et le désastre qui est survenu pour un certain nombre de maisons maintenant en liquidation, aurait été évité.

L'année dernière, cette banque a refusé d'escompter les connaissements de foin pour l'Europe et a préféré perdre le profit de telles transactions plutôt que d'en courir les risques. La perspective en général pour l'avenir prochain, bien que non brillante, ne doit cependant pas nous effrayer. La manque de grandes dépenses en travaux publics empêchera une forte activité, jusqu'à ce que les affaires se soient améliorées aux États-Unis et en Angleterre. La surproduction de quelques manufactures, résultant de la demande plus faible, occasionnera sans aucun doute une diminution dans la fabrication, et cet état de choses durera jusqu'à ce que l'équilibre entre l'offre et la demande soit mieux rétabli, et dans une telle situation le commerce de la province de Québec sera nécessairement affecté.

Le printemps nous est arrivé à bonne heure, des pluies opportunes nous assurent une abondante récolte de foin et bien que le froid ait retardé la croissance des grains, des jours aussi chauds que ceux que nous venons d'avoir, répareront en grande partie le dommage, et nous aurons tout probablement une production plus considérable que jamais de beurre et de fromage.

Le commerce de bois de sciage dépend jusqu'à un certain point de la législation américaine, mais la demande d'autres pays où des expéditions ont déjà été faites, semble nous assurer que ce commerce sera prospère cette année. Depuis deux ans le commerce en bestiaux a diminué considérablement pour diverses causes dont la plus importante a été l'interdit des ports britanniques à l'entrée de notre bétail vivant, mais cela n'affecte pas particulièrement la province de Québec, car nos animaux sont trop petits pour être exportés vivants avec profit. Si cependant, le projet d'exporter le petit bétail de cette province, en carcasse, dans des navires frigorifiques peut être réalisé avec succès, les cultivateurs de cette province en retireront un grand profit. Toutefois cette entreprise, pour réussir, doit être confiée à des gens pratiques et ayant des capitaux suffisants pour le mener à bonne fin.

La proposition de l'adoption du rapport, ayant été appuyée par M. W. Strachan, vice-président, a été après discussion adoptée à l'unanimité. L'assemblée procéda ensuite à l'élection des directeurs et les scrutateurs déclarèrent les messieurs suivants élus directeurs pour l'année courante: MM. W. Weir, W. Strachan, Ed. Lichtenhein, A. S. C. Wurtele et Godfrey Weir. Après les votes de remerciements d'usage l'assemblée s'est ajournée.

A une réunion subséquente des directeurs, MM. Wm. Weir et W. Strachan ont été à l'unanimité réélus président et vice-président respectivement.

LA
BANQUE JACQUES CARTIER

Si la banque Jacques Cartier n'a pas réalisé, cette année, autant de profit que l'année dernière, c'est que les circonstances extraordinaires qui avaient permis de grossir les bénéfices du précédent exercice par le résultat d'opérations en dehors des affaires ordinaires de banque, ne se sont pas renouvelées; de sorte que les bénéfices nets de l'exercice clos le 31 mai dernier ne représentent que les gains des affaires de la banque et présentent, par conséquent, un caractère de permanence et de stabilité dont les actionnaires n'ont qu'à se réjouir. La banque a gagné cette année \$48,656 soit 9½ p. c. sur son capital. Dans les circonstances, avec la concurrence que se font les banques, les intérêts élevés qu'il faut payer aux déposants et la stagnation des affaires, ce résultat est satisfaisant. Il a permis à la banque de payer, comme d'habitude, 7 p. c. à ses actionnaires, de porter \$10,000 à son fonds de réserve qui est actuellement de 45 p. c. du capital, et de laisser \$8,289 au crédit des Profits et Pertes. Comme nous constatons, maintenant, par une comparaison avec le bilan de l'année dernière, que presque tous les comptes présentent une augmentation, tant les comptes de dépôts que ceux des placements et avances, nous ne pouvons que féliciter la direction, M. Desjardins, le président et M. de Martigny, l'actif directeur-gérant, surtout, d'avoir su tirer bon parti des ressources de la banque et d'avoir élargi le cercle de sa clientèle.

Nous espérons qu'ils continueront à progresser et que, continuant la politique de prudence suivie jusqu'à ce jour, ils sauront encore mieux faire pendant le prochain exercice. Disons, en terminant que les actions de la banque n'ont jamais été cotées aussi haut, à la bourse, que dans les six derniers mois.

Les pertes par incendie, aux États-Unis et au Canada, en mai 1894, sont un peu plus élevées que celles de mai 1893, mais le total de l'année reste à \$13,000-000 en dessous de celui des cinq premiers mois de 1893. Voici les chiffres:

	1893.	1894.
Janvier.....	\$17,958,400	\$10,568,400
Février.....	9,919,900	11,297,500
Mars.....	16,662,340	9,147,100
Avril.....	14,669,900	11,540,000
Mai.....	10,429,100	10,777,800
Totaux.....	\$69,637,650	\$53,330,000

BANQUE JACQUES-CARTIER

Assemblée Annuelle des Actionnaires.—
Profits nets de l'année écoulée : \$48,656.83.—Dividende de 7 p. c. payé—
Opérations satisfaisantes.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque Jacques-Cartier a été tenue dans les bureaux de la banque, mercredi, le 20 juin 1894.

Étaient présents : l'honorable M. Alp. Desjardins, président ; MM. A. S. Hamelin, vice-président ; Dumont Laviolette, Joël Leduc, A. L. de Martigny, l'honorable J. G. Laviolette, MM. H. Laporte, de la maison Laporte, Martin et Cie ; A. Aumont, de la maison J. L. Cassidy et Cie ; Hubert Desjardins, maire de Maisonneuve ; Godfroid Laviolette ; L. J. O. Beauchemin, de la maison C. O. Beauchemin et fils ; Aristide Larose, de la maison Larose et Paquin ; J. E. Beaudry, J. A. Bonin, avocat ; l'échevin G. N. Ducharme, de Ste Ounégonde ; MM. Anatole Larose ; Joseph Melançon, N. P. ; Lucien Huot ; A. Laurin, gérant de la succession l'honorable Louis Renaud.

L'honorable M. Alphonse Desjardins, ayant été appelé au fauteuil, et M. A. de Martigny prié d'agir comme secrétaire, le rapport de la dernière assemblée est lu et approuvé. Le président lut ensuite le rapport suivant présenté par les directeurs sur les affaires de l'année écoulée, et ils s'expriment ainsi :

Messieurs,

Le Bureau d'administration a l'honneur de vous présenter son rapport des opérations de la banque pendant l'année écoulée le 31 mai 1894 :

La balance au crédit des profits et pertes, le 31 mai 1893..	\$4,632 88
Les profits nets de l'année écoulée, déduction faite des frais d'administration et des pertes subies et à sub.r.....	48,656 83
	\$53,289 69
Dividende 3½ p. c. 1er déc. 1893.	\$17,500 00
Dividende 3½ p. c. 1er juin 1894.	17,000 00
Porté au fonds de réserve	10,000 00
	\$45,000 00
Balance des profits disponible.	\$ 8,289 69

Suivant les prévisions dont nous vous faisons part l'année dernière, nous n'avons pas à porter cette année un chiffre de profit égal à celui du dernier exercice. Nous nous appuyons exclusivement cette fois sur des bénéfices réalisés au cours des opérations ordinaires de la banque. Ayant de plus à faire face à une situation remplie d'incertitude il a été jugé prudent de restreindre l'escompte afin de garder constamment en caisse de plus fortes réserves. Néanmoins, après avoir servi le même dividende que les années passées, nous avons ajouté encore au fonds de réserve dont le montant aura bientôt acquis 50 pour cent du capital.

Répondant à de pressantes sollicitations nous avons décidé d'ouvrir deux nouvelles agences dont l'une à Sainte-Anne de la Pérade, centre d'un riche district, où le commerce du bois et l'industrie laitière prennent, de jour en jour, plus de développement, et l'autre à Paspébiac qui, dès l'automne prochain, sera le terminus du chemin de fer de la Baie des Chaleurs et est déjà le centre commercial de cette région.

Le bureau principal et les diverses succursales et agences ont été régulièrement inspectés et nos administrateurs se font un plaisir de témoigner du zèle et de la conduite avec lesquels le Directeur-Gérant et les autres officiers de la

banque ont généralement accompli leurs devoirs respectifs.

Le tout respectueusement soumis,
Par ordre du Bureau,

ALPH. DESJARDINS,
Président.

BILAN GÉNÉRAL :—LA BANQUE JACQUES-CARTIER

31 MAI 1894

PASSIF

Capital-Actions	\$ 500,000 00
Fonds de Réserve.....	225,000 00
Réduction d'escomptes sur Billets à échoir.....	25,000 00
Profits et Pertes—Balance disponible.....	8,289 69
Dividendes non réclamés...	2,592 17
Dividende No 57, 3½ p. c., payable 1er juin 1894.....	17,500 00
Total dû aux Actionnaires.	\$ 778,381 86
Billets de la banque en circulation	379,847 00
Dépôts ne portant pas intérêt.....	660,685 91
Dépôts portant intérêt....	2,171,291 38
Dépôt du gouvernement fédéral	19,037 60
Dépôt du gouvernement provincial.....	50,000 00
Dû à des succursales de la banque	31,178 81
	\$4,090,422 54

ACTIF

Espèce, or et argent.....	\$ 37,242 94
Billets de la Puissance.....	149,476 00
Billets et chèques d'autres banques	194,568 74
Dû par d'autres banques en Canada.....	10,705 46
Dû par d'autres banques en pays étrangers.....	42,367 21
Dû par d'autres banques dans le Royaume-Uni.....	10,445 10
Dû par les agences de la banque.....	30,775 76
Fonds de garantie au gouvernement fédéral pour la circulation	21,722 85
Prêts à demande sur actions et autres valeurs publiques	150,675 00
Prêts et escomptes courant (déduction faite des intérêts, sur billets à échoir \$25,000).....	3,065,633 31
Billets passés dûs.....	16,605 32
Dettes garanties par hypothèques.....	64,764 79
Créances en liquidation, non spécialement garanties, après avoir pourvu aux pertes.....	97,661 43
Propriétés foncières.....	67,839 44
Edifices de la banque Montréal et ses succursales.....	100,421 25
Ameublement et papeteries	29,517 84
	\$4,090,422 54

ÉTAT DES PROFITS POUR L'ANNÉE EXPIRANT LE 1er JUIN 1894

Dr.

Dividende No 54 de 3½ p. c. payé le 1er décembre 1893.	\$17,500 00
Dividende No 55 de 3½ p. c. payable le 1er juin 1894.....	17,500 00
Porté au "Fonds de Réserve"	10,000 00
Balance au crédit du "compte Profits et Pertes," 31 mai 1894.....	8,289 69
	\$53,289 69

Cr.

Balance au crédit du compte "Profits et Pertes," 31 mai 1893.....	\$ 4,632 86
Profits nets pour l'année, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, pertes et pertes probables.....	48,656 83
	\$53,289 69

A. L. DE MARTIGNY,
Directeur-gérant.

Les propositions suivantes sont alors adoptées :

Proposé par le président, appuyé par le vice-président, que le rapport qui vient d'être soumis soit approuvé et imprimé pour l'usage des actionnaires. Adopté.

Le président ayant prié MM. Joseph Melançon et Anatole Larose d'agir comme scrutateurs, il fut procédé à l'élection des directeurs. Après le dépouillement du scrutin, les messieurs dont les noms suivent furent déclarés élus directeurs : L'honorable Alph. Desjardins, A. S. Hamelin, Dumont Laviolette, Joël Leduc et A. L. de Martigny.

Proposé par l'honorable J. G. Laviolette, appuyé par M. H. Laporte, que des remerciements soient votés au président au vice-président et aux directeurs pour les services qu'ils ont rendus à la banque pendant l'année qui vient de s'écouler.

Adopté.

Proposé par M. J. E. Beaudry, appuyé par M. Alphonse Aumont, que cette assemblée se plait à reconnaître la manière satisfaisante avec laquelle le directeur-gérant, l'inspecteur, les gérants des succursales et les autres officiers de la banque ont rempli leurs devoirs. Adopté.

Des remerciements ayant été votés aux scrutateurs, l'assemblée a été déclarée close.

(Signé) ALPH. DESJARDINS,
Président.

A. DE MARTIGNY,
Directeur-gérant.

MARCHE DE CHICAGO

	SEMAINE.		Clôture	
	Plus bas.	Plus haut.	Clôture.	précédente.
BLÉ—				
Comptant.				
Juin.....	57	58½	58½	58½
Juillet.....	57½	60½	60	59½
Septembre..	60½	62½	62	61½
MAÏS—				
Comptant.				
Juin.....	41	42	42	41½
Juillet.....	40½	42½	42½	41½
Septembre..	40½	43	42½	41½
AVOINE—				
Comptant.				
Juin.....	42	50	50	41½
Juillet.....	38½	43½	42½	38½
Septembre..	29½	37½	31½	30½
LARD—				
Comptant.				
Juin.....				
Juillet.....	12 17½	12 57	12 22½	12 35
Septembre..	12 20	12 57	12 30	12 40
SAINDOUX—				
Comptant.				
Juin.....				
Juillet.....	6 57	6 72½	6 60	6 72½
Septembre..	6 52	6 90	6 75	6 82½
FLANCS—				
Comptant.				
Juin.....				
Juillet.....	6 20	6 47	6 35	6 20
Septembre..	6 20	6 48	6 37½	6 20

La compagnie d'assurance la "Guadian" s'est retirée des affaires aux États-Unis, après avoir réassuré ses risques.

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 15 JUIN AU 21 JUIN		CLOTURE DU 21 JUIN 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé.	Réservo.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs	Vendeurs.	Acheteurs
BANQUES.										
Bank of Montreal..... x d.....	12,000,000	6,000,000	\$200	10	221	219½	220	219	225	220
Ontario Bank..... x d.....	1,500,000	345,000	100	9						
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple.....	1,200,000	600,000	50½	6						
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8	166	166	125	115		
Bank of Toronto..... x d.....	2,000,000	1,800,000	100	10					170	165
Banque Jacques-Cartier..... x d.....	500,000	215,000	25	7			255		255	
Merchant's Bank..... x d.....	6,000,000	2,900,000	100	7	162	160½	162	160	117½	117½
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6			153	148	162	161½
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank..... x d.....	2,500,000	550,000	100	7				125		
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank.....	1,200,000	250,000	100	6	102	102				
Canadian Bank of Commerce..... x d.....	6,000,000	1,100,000	50	7	139½	137	138	137	140	138
Banque Ville-Marie..... x d.....	479,500		100	6			85		85	
Banque d'Hochelega..... x d.....	710,100	250,000	100	7			126		126½	120
Ottawa Bank.....										
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100		63½	63½	63½	63½	64½	63½
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100				6	5	15	13
do do Preferred.....	10,000,000		100		13	13	16	13	6	7
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	149	146½	148½	148½	147	146½
TELEGRAPHES, Etc.										
Commercial Cable..... x-d.....	10,000,000		100	7	141½	140½	140½	139½	141½	141
Montreal Telegraph..... x-d.....	2,000,000		40	8	150½	150	151	150	151	149½
Bell Telephone Co..... x-d.....	2,500,000		100	8	147½	145	148	143	148	142
DIVERS.										
Montreal Gas Co..... x-d.....	2,500,000		40	12	171	167	171	170	170	169½
Royal Electric.....	1,000,000		100	8			135	125	135	125
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100				75			
do do pref.....	219,700		100				100	50		
North West Land Co..... préf.....	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100				115			
Canada Paper Co.....	500,000		100	6						
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7	133	133	140	130	140	130
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						
Richelieu & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100		63	62½	70	63	76	64
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8	116½	116½	125	115	125	114½
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100		45	45	50	45	50	145
Merchant's Manfg Co.....	1,000,000		100		110	110			125	110
Dominion Cotton Mills..... x-d.....	3,000,000		100						105	100
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds.....										
Canada Central Bonds.....										
Champlain & St. Lawrence Bonds.....										
Pacific Land Grant Bonds.....										
Colored Cotton Mills Bonds.....	98	98							98½	
Dominion Cotton Mills Bonds.....										

" LE CONSTRUCTEUR "

(25ème année).

Moniteur Spécial des Industries du Fer.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Industriel, Commercial et Financier, Mines et Métallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation, Machines pour manufactures et industries diverses.

PARAISANT LE DIMANCHE.

DIRECTEUR :

MAURICE ALBERT,

82 rue du Bocher, Paris.

Prix de l'abonnement annuel :

FRANCE, 25f.

ETRANGER, 27f.

LA LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL

SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold
Lack Sec.
CLODE & BAKER, Invalid's Port,
J. W. BURMESTER,
BONSOMS & MULLER,
J. ORNOSA & CO.,
SANCHEZ ROMATE HERMANOS,
JIMINEZ & LA MOTHE,
CHAMPY PERE & CO.,
ST BONNET & BELLEMER,
BOUTELLEAU FILS, Doctor's Spe-
cial Brandy.

Ay.
Oporto.
Oporto.
Tarragona.
Rens.
Jerez.
Malaga.
Beaune.
Bordeaux.
Cognac.

COMANDON & CO.,
QUANTIN & CO.,
PETER F. HEERING,
R. THORNE & CO., " Kilty Scotch,"
GREENLESS BROS.,
" Claymore Scotch,"
BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO.,
J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin,
BLANKENHEYM & NOLET,
Key Gin,
ALFRED GRATIEN,
MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth,

Cognac.
Cognac.
Copenhagen
Greenock.
Glasgow.
Belfast.
London.
Rotterdam
Faumur.
Torino.

MARIANI & CO., Vin de Coca Mariani, Paris.

FARINES de toutes qualités

EN POCHES ET EN QUARTS
PAR LOT OU CHAR.

S'adresser à

Demandez mes prix avant d'acheter.

D. E. DROLET,
50-52 Rue Dalhousie, QUÉBEC.

GRAINES de SEMENCES

Blé, Orge, Avoine, Sarrasin, Mil, Tréfle, Aïsike, Lentilles, Pois,
Fèves, Blé d'Inde, Etc.

FARINES en quarts et en poches de toute sorte.

Lard, Saïndoux, Mess Pork, Short Cut

P. G. BUSSIERE & CIE, 5 et 7 Rue Dalhousie, Quebec.

Demandez le Tabac en Feuille

"VIRGIN," de WALKER

Le plus beau et le meilleur dans toute la Puissance du Canada.
En ballots de 50 lbs et de 100 lbs.

Dattes, Fignes et Raisins de toutes sortes. Demandez nos prix.

En vente en gros par

N. RIOUX & CIE, Quebec.

PLAMONDON & CHASSÉ MARCHANDS EN GROS

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients :
Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Presse,
Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITEES.

Coin des rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

J. B. BÉDARD & FRÈRES

MANUFACTURIERS DE

BROSSES, BALAIS, Etc.,

Importateurs d'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés

— ET —

Marchands d'Articles Émaillés, Etc.

44 ET 46 RUE ST. PIERRE
QUÉBEC.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK."

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

Campbell & Brodie

Ont toujours en mains un
assortiment complet de **CLAQUES**
des marques suivantes

"JACQUES-CARTIER"

"GOODYEAR'S PATENT"

"TORONTO"

"COLUMBIA"

✦ ✦ ECRIVEZ SANS FAUTE POUR DEMANDER NOS
CONDITIONS AVANT D'ACHETER AILLEURS. ✦ ✦

75 et 77, rue Dalhousie, - QUEBEC.

FARINE en GROS, GRAINS, LARD

Poisson, Huile, Saïndoux, Jambons, Barley, Gruau, Gru, Son,
Moulée, Sel, Etc.

— PAR —

GEO. TANGUAY

ENTREPOTS—33 et 35, 34 et 36 rue St André et rue Bell.
BUREAU—48 rue St Paul.

Tabac Canadien en Feuilles

UNE SPÉCIALITÉ

CHEZ

DROUIN FRERES & CIE

QUEBEC

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

— N'ACHETEZ PAS VOS —

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

QUEBEC.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre :
pour les approvisionnements d'eau en général,
et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures
dans le marché canadien.

ET DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

ACHETEZ UN

INJECTEUR . . . **PENBERTHY**
AUTOMATIQUE

Recommandé par 75,000 Ingénieurs.

QUI SAVENT DE QUOI ILS PARLENT

Pour Circulaires et Prix, s'adresser aux

. . . SEULS AGENTS . . .



MECHANICS SUPPLY CO.,

96 RUE SAINT PIERRE,

QUEBEC.

Chronique de Québec

Mercredi, 20 juin 1894.

La dernière huitaine est sensiblement bonne au point de vue des affaires. Le marché reste limité aux besoins de la consommation locale, mais il y a un fort courant de toutes les paroisses du district vers la capitale, car c'est l'époque des examens de fin d'année dans les couvents, les collèges et les séminaires, et les bons parents de la campagne profitent de l'occasion pour faire leur grand voyage de ville et les emplettes de la saison.

Une remarque qui s'impose et que j'ai souvent entendue. Les marchands de nouveautés sont unanimes à reconnaître que le gros de leur clientèle se compose de gens qui apprécient la bonne marchandise et recherchent tout ce qu'il y a de mieux sans tenir compte du prix. Cela indique chez notre population beaucoup de distinction et en même temps d'esprit pratique. Il faut, en effet, avoir un goût relevé pour choisir la belle marchandise, et être pratique en affaires pour comprendre qu'il vaut mieux y mettre le prix une bonne fois que d'acheter à réduction des effets qui ne valent rien. "On n'en a jamais que pour son argent" est un adage qu'on a toujours tort d'oublier.

Les bateaux et les chemins de fer continuent à déverser journellement sur Québec un contingent considérable de voyageurs. La comparaison avec les années dernières est tout à l'avantage du présent. Il y a certainement amélioration notable. Les grandes chaleurs de la semaine dernière ont eu pour effet de déterminer un déplacement plus hâtif des familles qui désirent échapper aux horreurs de la canicule. L'exode des Québécois vers les places d'eau est déjà commencé, mais ne se fera réellement sentir que dans les derniers jours de juin et le commencement de juillet.

Les pluies récentes, qui ont causé du dégât en maints endroits, ont fait un bien considérable dans le circuit de Québec. La récolte s'annonce magnifique et les cultivateurs fondent sur elle leurs meilleures espérances.

Nous avons presque craint une grève sérieuse dans notre ville. Ce serait, dans les circonstances, un véritable malheur public.

Les ouvriers ont des griefs et nous ne sommes pas de ceux qui se plaisent à leur jeter la pierre. Ils font bien de veiller à la conservation de leurs droits, car les patrons, tout justes qu'ils peuvent être, ont intérêt à diminuer le prix de la main d'œuvre autant que cela leur est possible.

Il faut cependant se donner garde d'exagérer les choses. Dans les associations ouvrières, comme partout ailleurs du reste, il se rencontre toujours des gens pour aviver les plaies et jeter l'huile sur le feu. Il est bon de se défier de ces extravagants propos à compromettre les meilleures causes.

La classe ouvrière a assez de malheurs sans y ajouter la grève et le chômage général dans la saison du gain. Il a été question un moment de décréter la grève de tous les employés des manufactures au cas où les monteurs ne réussiraient pas dans leurs réclamations contre la maison Marsh. Cette terrible éventualité est aujourd'hui disparue, et nous en félicitons sincèrement les ouvriers.

Cette semaine a vu l'effondrement définitif d'une entreprise théâtrale où plusieurs milliers de dollars étaient engagés. Des entrepreneurs et des ouvriers de Québec y perdent des sommes relativement considérables. Le capital versé à

l'origine n'était pas, dit-on, suffisant pour parer aux premières nécessités de l'entreprise, et quand un syndicat de citoyens a voulu se former pour prévenir une catastrophe, le mal était déjà sans remède.

L'encouragement du public n'a pas manqué, mais les frais encourus étaient trop considérables, et la pénurie générale des affaires a forcément limité la recette.

Quoiqu'il en soit, nous sommes de ceux qui déplorent la disparition du théâtre français, tant au point de vue de l'amusement public qu'à celui des promoteurs du mouvement, qui méritaient un meilleur sort. Cela donnait aussi à notre petite ville une activité relative et une gaieté de bon aloi et faisait circuler l'argent. Forcément, nous en faisons notre deuil.

Le marché d'épicerie est à peu près comme la semaine dernière. Les cotes ne changent pas. Il est à remarquer toutefois qu'il y a tendance à la baisse dans les sucres et les sirops.

EPICERIES

Sucres: Jaune, 3½ à 4c; Powdered, 5½c; Cut Loaf, 6½c; ½ qt, 6½c; boîtes, 6½c; granulé, 4½c; ext. ground, 6½c; boîte, 6½c.

Sirops: Barbades, tonne, No 1, 29c; tierces, 31c; quarts, 32½c.

Raisins: Valence, 5c; Currants, 4c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 4½c. lb. Quart 4½c lb.

Riz \$3.40; **Pot Barley** \$4.00.

Amandes: Tarragone, 12½c, do écailées, 27c.

Conserves: Saumon, \$1.05 à \$1.35; Homard, \$1.85; Tomates, 85 à 90c; Blé d'Inde, 85 à 90c; Pois \$1.00; Huitres \$1.35; Sardines domestiques, ¼ bte 5c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ½ bte 14 à 18c.

Sel: En magasin, 52½c.

Alcalis: Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.00.

Albumettes: cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.50; Telephone, \$3.30; Dominion, \$2.00; Lévis, \$2.00.

FRUITS

Les fruits sont toujours en grande abondance et se vendent relativement bon marché. Les fraises ont fait leur apparition, mais il est encore difficile de les coter. Les pommes de terre se font de plus en plus rares et s'enlèvent aussitôt offertes en vente. Les prix restent fermes aux mêmes cotes que la semaine dernière.

Oignons: Egyptiens, 3c la livre.

Oranges: Californie \$2.50; Messine boîtes \$3.00 à \$4.00, et ½ boîtes, \$1.75 à \$2.00; Blood, \$2.50; Valence, \$6.00 à \$6.50.

Citrons: \$1.50 à \$2.50; Pommes évaporées, 11 à 12c; Cocos, \$5.00 le cent; Pruneaux 7c; Figs, 9 à 11c; Dattes, 6c.

Bananes: le régime, de \$1.00 à \$1.50; la caisse, \$1.50.

Ananas: 14 à 20c.

Choux: nouveaux, \$2.50 à \$3.00 le crate. Pommes de terre, de 70 à 80c la poche.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Les arrivages de farines ont été assez considérables cette semaine. Les grandes maisons continuent à faire de bonnes transactions, mais comme les affaires se transigent au comptant et que l'argent est rare, le marché est tranquille. Le prix du blé est monté ces derniers jours, mais il a éprouvé une légère rechute. On est prudent.

Farines (par poche): Patente, \$1.65 à \$1.75; forte de boulanger, \$1.80 à \$1.85;

S Roller, \$1.55 à \$1.60; Extra, \$1.40 à \$1.50; Superfine, \$1.30 à \$1.35; Fine, \$1.20 à \$1.25; Commune, \$1.15 à \$1.20.

Grains: Avoine par 34 lbs 42 à 45c; Son 92½ à 95c; Orge 55 à 60c; Gruau \$4.25 à \$4.50; fèves \$1.35 à \$1.50; Pois No. 1, 85 c.; No. 2, 75 à 80c.

Graines: Mil Can. de choix, \$3.25; Américain, \$2.00 à \$2.50; Trèfle blanc, 18 à 22c; do Rouge, 10 à 12c; Alsike, 12 à 16c.

Lards: Short Cut épais, \$18.00 à \$18.50; mince, \$17.00 à \$17.50.

Saindoux: canadien, en seaux, \$2.25 à \$2.50; en chaudière, 8½ à 9c la lb; Cotto-lene, en seaux, \$1.40 à \$1.50.

Jambon: frais, 8c; fumé, 10 à 11c.

Le beurre et le fromage sont toujours en bonne demande et on en signale d'assez forts arrivages à Québec. Le beurre frais de beurrerie fait 19c et s'enlève ferme. Le fromage est à 11½c et 12c.

Les œufs sont cotés de 9 à 12c.

Chose étonnante, le bois de construction tient ses prix à Québec, bien que la demande continue d'être peu considérable; les marchands de bois se contentent d'assortir leurs stocks, mais attendent plus tard pour les grands achats.

L'entêtement, un peu exagéré de part et d'autre, menace de nous priver d'une exposition à l'automne. Les parties intéressées en sont à se faire des propositions qu'on semble prendre un méchant plaisir à trouver inacceptables. Je ne serais pas surpris que la politique fût pour quelque chose en tout cela. Ce n'en est pas moins profondément regrettable.

Peu d'activité dans le port. Les vaisseaux transatlantiques n'y apparaissent que pour se diriger vers Montréal. On signale cependant quelques chargements de navires. La moyenne des arrivages est inférieure à l'année dernière.

J. T.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi

ST. ROCH, QUÉBEC.

200 harnais de travail valant \$6.50 pour \$4.50.
200 harnais de travail valant \$10 pour \$6.50.
Harnais de fantaisie depuis \$6.00 à \$103.00.

✉ Une visite est sollicitée.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR.

H. B. MUIR & CO.,

IMPORTATEURS DE

LAINAGES,

FOURNITURES de TAILLEURS

et RUBANS

— MARCHANDS EN —

Etoffes, Couvertes Grises, Couvertes pour chevaux,
Tapis de voitures, Freins, Articles de
Sellerie en métal, etc.

No 1 rue St Helene, Montréal

AGENTS A QUÉBEC :

SYNDICAT D'AGENCES, 69 Rue St Pierre
QUÉBEC.

LA PHOTOGRAPHIE DES COULEURS

A la dernière séance de la Société française de géographie, deux communications du plus grand intérêt ont été faites sur la photographie des couleurs; la première concernant la reproduction directe des couleurs par la photographie a été faite par M. Lippmann, qui a déposé une note renfermant le calcul complet de la théorie de sa méthode interférentielle et a présenté de nouveaux clichés obtenus par les frères Lumière. Ces clichés qui représentaient des paysages et des portraits étaient admirables; les couleurs sont rendues avec une très grande facilité. Ils présentaient, sur les derniers qui ont été montrés il y a environ deux mois, un très grand progrès. Le temps de pose qui, dans les précédents, n'était pas descendu au-dessous de 30 minutes, a pu être abaissé pour ceux-ci à trois ou quatre minutes. Projetées à la lumière électrique, certaines teintes étaient lavées d'un peu de bleu venant de la nature de la lumière qui les éclairait.

La seconde communication concernant la reproduction indirecte des couleurs, a été faite par M. Léon Vidal, qui a représenté le stéréochromoscope construit sur ses indications par M. Nactet. Cet instrument permet de voir les objets photographiés avec leur relief et leur couleur par un dispositif simple qui permet de fusionner en une seule image trois positifs sur verre représentant respectivement l'image rouge, l'image bleue et l'image verte d'un même sujet, ces positifs étant respectivement éclairés avec de la lumière rouge, bleue et verte.

A la même séance, M. Gaston-Henri Niewenglowski, président de la Société des amateurs photographes, a présenté une note sur l'action qu'exerce la lumière sur les composés du molybdène et du tungstène. Ces deux métaux se rapprochent, par leurs propriétés, de la feuille du chrome, c'est-à-dire du fer, du manganèse, du cobalt, du nickel et du chrome, il était à prévoir que quelques-uns de leurs composés devaient posséder des propriétés photographiques analogues à celles qu'ont découvert les frères Lumière pour les sels de manganèse et de cobalt. C'est ce qu'a vérifié M. G. H. Niewenglowski.

Le Canada, qui se publie à Ottawa, vient de changer de mains, notre ami, M. Emmanuel Tassé en est devenu le propriétaire. Nous lui souhaitons succès et prospérité.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 21 juin 1894.

FINANCES.

Les taux, de l'escompte à Londres, pendant la semaine dernière, dit *Bradstreet's*, ont été de $\frac{1}{2}$ p. c. pour trois mois et $\frac{1}{2}$ p. c. pour 30 jours. On a reçu de l'or d'Amérique, d'Australie et de l'Inde. Une petite quantité d'or a été exportée pour l'Argentine. L'argent a été plus ferme, sur des achats de la Chine et de l'Inde, au début de la semaine, les transactions à la bourse ont été tranquilles; mais, sur la fin, on a remarqué un meilleur ton. Les valeurs de tout repos ont été fermes, mais il n'y a pas eu de reprise sur les valeurs de spéculation. Les consolidés ont haussé de $\frac{1}{2}$. Il s'est fait peu de choses en titres de chemins de fer américains.

A New-York, on a toujours de la difficulté à placer les fonds inoccupés et, en conséquence, les emprunteurs commandent les taux à leur avantage. Il n'y a pas encore de signe de changement prochain dans cette direction, quoique les banquiers se bercent de l'espoir que les taux vont se raffermir. Les effets de commerce sont sans changement, les quelques billets portant des signatures recherchées sont promptement enlevés, les taux étant de $2\frac{1}{2}$ à 3 p. c. Les prêts à demande sont à 1 p. c.; les prêts à échéance fixe, de 1 à 2 p. c. pour court terme et de 2 à 3 p. c. pour long terme.

A Montréal, les prêts à demande sont cotés de 4 à 4 $\frac{1}{2}$ p. c. et l'escompte d'effets de commerce à 7 p. c. Le mouvement des fonds passant par les banques, tel que constaté par le rapport de la chambre de compensation est de \$600,000 au dessous de celui de 1893 et de 1892.

Le change sur Londres est soutenu :

Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{1}{2}$ et leurs traites à 60 jours à une prime de 10 à 10 $\frac{1}{2}$. Les transferts par le câble sont à 10 $\frac{1}{2}$ de prime. Le change à vue sur New-York est de 1/16 à $\frac{1}{2}$ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.16 $\frac{1}{2}$ pour papier long et 5.15 1/16 pour papier court.

La bourse, qui ne tient qu'une séance par jour, trouve le moyen de remplir convenablement cette unique séance. Les valeurs de banque sont généralement calmes, les transactions étant restreintes à trois banques : la banque de Montréal, la banque des Marchands et la banque du Commerce. La banque de Montréal, après avoir fait 221, descend à 220 et clôture à 220 vendeurs et 219 acheteurs. La banque des Marchands, montée à 162, revient à 160 $\frac{1}{2}$ et la banque du Commerce varie entre 138 et 139.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	125	115
" Jacques-Cartier.....	117 $\frac{1}{2}$
" Hochelaga.....	126
" Nationale.....
" Ville-Marie.....	85

Les Chars Urbains ont été encore très actifs cette semaine, ils ont eu de nombreuses transactions, descendant à 146 $\frac{1}{2}$, puis remontant à 149 et clôturant à 148 $\frac{1}{2}$.

Les droits aux nouvelles actions sont descendus à 41 et remontent à 44 $\frac{1}{2}$ un versement de 20 p. c. a dû être fait sur les nouvelles actions. Le Bell Téléphone fait 146, les droits 43 et 43 $\frac{1}{2}$. Le Richelieu a des ventes à 62 $\frac{1}{2}$ et 63. Le Télégraphe fait 150; le Gaz 168, le Pacifique, 83 $\frac{1}{2}$.

Les Compagnies de Coton ont été cotées : Montreal Cotton Co, 116 $\frac{1}{2}$; Merchants Manufacturing Co, 110; Colored Cotton Mills, 45.

COMMERCE

On n'aperçoit encore aucune amélioration à la situation commerciale en général. Le commerce d'exportation en est réduit à charger les vapeurs complètement de madriers; les autres n'ont que quelques lots de blé et de maïs, du fromage et des madriers. L'industrie du bâtiment est un peu plus active, mais pas assez pour diminuer d'une manière notable le nombre des ouvriers oisifs. La chaussure chôme. Les industries textiles n'ont pas de commandes et vendent leur stock accumulé à bas prix.

A la campagne, le commerce languit comme d'habitude pendant les travaux des champs. Les rapports des banques signalent tous une diminution de la circulation. Cependant, au milieu de ces symptômes de malaise, on constate que les faillites ne sont pas nombreuses cette semaine.

Alcalis.—L'exportation continue sur un ton modéré. Les prix sont assez bien tenus aux cours suivants : potasses premières \$4.10; secondes \$3.65; perlasse \$5.40.

Bois de construction.—La demande de la ville est toujours tranquille, mais on constate une amélioration dans la demande de la campagne; cette reprise est peut-être due au fait que bon nombre de commerçants de la campagne ont cessé de tenir des stocks de bois, de sorte que leurs anciens clients sont obligés de faire leurs achats à Montréal. Rien de changé à la situation des marchés étrangers.

Charbons et bois de chauffage.—Les commerçants de charbon se plaignent encore qu'on retarde la livraison des quantités commandées, ce qui les met quelquefois dans l'impossibilité de livrer ponctuellement à leurs pratiques. C'est, paraît-il, un moyen employé par le commerce de gros pour diminuer les affaires au temps du bon marché, afin de laisser plus d'approvisionnement à faire lorsque les prix auront haussé.

Le bois de chauffage sec est toujours très rare, mais le bois vert même menace de manquer par suite des exigences injustifiables de la Compagnie du Pacifique, qui profite de sa position pour extorquer des frets exorbitants. Le commerce se plaint surtout de la brutalité d'un employé de la gare d'Hochelaga et une requête signée de 53 noms de commerçants a été envoyée à la direction de la compagnie, demandant la destitution de cet employé. En attendant on n'ose plus faire venir de bois.

Cuir et peaux.—A part le mouvement d'exportation, que favorisent les bas prix du fret, les cuirs sont bien tranquilles; on dit qu'une grande tannerie de Québec va suspendre ses opérations pour quelque temps. Les prix sont toujours en faveur des acheteurs.

Les peaux vertes sont sans vie et sans changement de prix, les tanneurs n'achetant presque pas en ce moment.

Revue des Marchés

Montréal, 21 juin 1894.

GRAINS ET FARINES MARCHÉS DE GROS

Sur les marchés d'Europe, les cours du blé continuent à hausser graduellement. Il faudra du temps pour qu'ils atteignent le niveau moyen des dernières années; cependant, la persistance de la hausse donne lieu de conjecturer que les importations énormes de cet hiver sont en grande partie passées dans la consommation et que les existences visibles se rapprochent de la quantité normale. Or, comme les dernières variations de la température n'ont pas été trop favorables aux récoltes en terre, ce qui indique une récolte de blé tout au plus passable, pour l'ensemble des pays producteurs, on s'est dit, sans aucun doute qu'il valait mieux être long, ou détenteur de blé que *short* ou vendeur à découvert. De là, la reprise des cours qui peut nous ramener, s'il n'arrive pas d'accident, aux prix moyens des cinq ans passés.

A la date de lundi, le 18, *Mark Lane Express* de Londres, disait dans sa revue hebdomadaire du commerce de blé: "Les blés anglais ont haussé de 1s. La demande qui a été restreinte, n'a trouvé qu'une offre limitée. Il ne reste guère que 1,250,000 quarters (10,000,000 de minots) de blé entre les mains des fermiers anglais, tandis que l'année dernière à pareille époque il y en avait 1,700,000 (13,600,000 minots). Les céréales, par toute l'Angleterre, ont mauvaise apparence, ce qui est causé, principalement, par la longue durée du froid. Les nouvelles des principales régions productrices de blé en France sont à peu près de la même teneur, et la récolte de seigle en Allemagne sera certainement déficitaire. Les champs de blé en Autriche-Hongrie souffrent de la rouille; ils ont, de plus, souffert des dommages de fréquents orages. La Russie, ainsi que la Bulgarie et la Roumanie, donnent de bonnes promesses et la perspective générale de ces pays s'est améliorée. Les blés étrangers sont en hausse de 6d. Le Duluth dur est coté 24s 6d; le Chicago, 23s et le Californie disponible 24s. Le maïs est également en hausse de 3d, l'orge est soutenue et l'avoine ferme."

Aux Etats-Unis, les rapports des récoltes en croissance sont loin d'être unanimes. Et quelque effort que l'on fasse pour représenter la prochaine récolte sous son plus beau jour, avec les données officielles et les renseignements particuliers, on n'arrive pas à persuader aux spéculateurs que la prochaine récolte sera surabondante. Les chiffres du rapport du bureau des statistiques, que nous avons mentionnés la semaine dernière, n'indiquent qu'une récolte au dessous de la moyenne. La réserve, c'est-à-dire la quantité en vue, jointe à la quantité que l'on estime être restée entre les mains des cultivateurs, est beaucoup au dessous de celle de l'année dernière à pareille date. Or, l'année dernière, à pareille date, le blé sur juillet se cotait à Chicago, 65c, et à New-York, 72c. On voit que les cours de cette année plus favorisés par la position statistique et la perspective de la récolte, ont encore de la marge devant eux.

Les cours de clôture ont été: Chicago, blé sur juin, 58c; sur juillet, 60; sur septembre 62. New-York, blé sur juin,

62c; sur juillet, 63c; sur septembre, 65c.

Les détenteurs de blé, à Winnipeg, dit le *Commerc al*, ont été plus fermes en sympathie avec la hausse aux Etats-Unis; hier, ils étaient acheteurs à 62c par minot pour le No 1 dur de Manitoba, livré à flot à Fort William. Il n'y a que peu d'offres de blé de la campagne. Les stocks dans les élévateurs de la province sont en grande partie la propriété des meuniers et ne sont pas offerts sur notre marché. Les meuniers de l'est achètent en ce moment fort peu de blé du Manitoba. Ils ont trop acheté auparavant, à ce qu'on dit, et ne se soucient plus d'acheter sur un marché en hausse. La récolte a causé beaucoup d'anxiété cette semaine. Il a gelé lundi dans l'ouest, ce qui a retardé considérablement le blé dans certaines régions, et la chaleur intense et sèche qui a suivi n'a pas été favorable. Jeudi et vendredi, avec une température au-dessus de 90 degrés et un vent fort et chaud, n'ont pas fait de bien. Les rapports reçus varient beaucoup. Quelques-uns disent que la récolte est déjà compromise; selon les autres, si la pluie vient bientôt, les récoltes regagneront tout ce qu'elles ont perdu."

Dans le Haut Canada, le ton du marché des grains a été plus ferme. Le blé a été mieux tenu en sympathie avec les marchés de l'est et de l'ouest. Il ne se fait pas d'achats pour l'exportation, mais on espère que la demande de ce côté va surgir bientôt. L'avoine est rare et en hausse; l'orge à moulée a quelques ventes de chars et il y a eu quelques petits achats de pois pour l'engraissement des animaux.

A Toronto on cote: blé blanc 58 à 60c, blé du printemps 00 à 60c; blé roux, 58 à 60c; pois No 2, 54 à 56c; orge No 2, 39 à 40c; avoine No 2, 38 à 38c.

A Montréal, l'avoine No 2 d'Ontario est de plus en plus rare, et en conséquence, les prix ont haussé encore. Il a été fait des ventes cette semaine à 42c, en entrepôt, et les détenteurs demandent maintenant 43c par 34 lbs. L'avoine No 3, qui comprend la meilleure avoine de la province de Québec, est encore peu demandée, mais si la cherté de l'avoine d'Ontario continue, cela ne pourra que créer une meilleure demande pour la nôtre. Ce n'est, cependant, que la consommation locale qui crée cette demande d'avoine, l'exportation n'a pas encore donné signe de vie.

Les pois ont été exportés en quantité restreinte, mais suffisante pour donner du ton au marché, le câble les cote aujourd'hui à 5s. 1d. Il en a été vendu cette semaine, en lots d'exportation, à 72c par 66 lbs, et des offres de 72c ont été faites à des détenteurs qui demandent 73c.

D'après les apparences, la prochaine récolte de pois de la province sera comme celle de l'année dernière, c'est-à-dire mauvaise. Dans le Haut Canada, les apparences sont un peu plus belles dans certaines localités, mais la moyenne générale n'est pas satisfaisante.

L'orge reste en demande assez active pour la consommation locale, aux prix de la semaine dernière.

Les farines ont eu de la demande pour l'exportation, à des prix un peu au dessous des cours du marché local. Les meuniers préfèrent cependant exporter plutôt que de laisser encombrer davantage le marché. Mais la boulangerie n'a pas de mouvement; elle achète au

Draps et nouveautés.—La plupart des maisons de gros ont fait rentrer leurs voyageurs dont les ventes ne payaient pas les dépenses. Le détail en ville est absolument mauvais et les collections s'en ressentent. Des lignes d'indiennes sont sacrifiées de temps en temps par le gros, et les détailliers qui peuvent acheter ces indiennes s'empressent d'en faire un *leader*, ou, en français, une ligne d'attraction.

Epiceries.—Même dans cette ligne on se plaint des remises, de la ville comme de la campagne, et l'on éprouve une diminution assez sensible dans le mouvement général des marchandises. Les sucres sont très fermes; les prix ont haussé de 1/2c depuis vendredi dernier et peut-être vont-ils hausser encore, car la hausse du prix des raffineurs est actuellement de 3/16c.

Les raisins secs sont toujours fermes; les Valence sont rares ainsi que les premières marques de Malaga.

Fers, ferronneries et métaux.—Marché toujours tranquille et à prix faible pour les fontes. La demande de la campagne pour l'outillage de la culture n'est pas encore active. La construction achète un peu à la campagne, pas beaucoup en ville. Les marchés anglais nous font baisser de 5 à 10c. la tôle noire en boîtes (Canada Plate) et de 50c le fer blanc terre.

Huiles, peintures et vernis.—Rien d'intéressant à signaler dans les huiles. L'essence de térébenthine est plus ferme; on la paie 1c de plus par gallon.

Les verres à vitres sont en abondance sur notre place; on les vend au-dessous des prix précédents, ce qui nous a obligé de baisser les cotes données dans nos prix courants. Dans le commerce, on peut acheter la première coupe à \$1.20 par 50 pieds.

Le prix pour le petit détail est de \$1.30.

Laines.—Le commerce de laines n'est pas florissant; les manufactures n'achètent que de petites quantités, et ceux qui se sont faits des stocks pensant les écouler aux Etats-Unis sont déappointés de voir les prix aux Etats aussi bas qu'ici. On paie à la ville, comme la semaine dernière, de 17 à 19c la livre; quelques qualités plus fines faisant jusqu'à 20c.

Salaisons.—Les fabricants de salaisons ont porté à \$20 le quart le prix du lard salé canadien *short cut mess*. Les autres sortes ont haussé en proportion. Cependant on achète encore dans le gros au-dessous de ces prix.

Le saindoux coté \$1.50 en fabrique, se vend partout \$1.40.

CHAMBRE DE COMPENSATION DE MONTREAL

	BORDEREAUX	BALANCES
Total pour la sem. terminée le 21 juin 1894.....	\$10,012,990	\$1,152,286
Sem. Corresp. 1893.	10,656,099	1,178,771
" " 1892.	10,713,240	1,796,653
" " 1891.	9,162,544	1,251,314

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que l'acte des faillites vient de passer en troisième lecture au Sénat. On croit qu'il ne pourra pas être présenté à la Chambre des Communes pendant la session actuelle.

jour le jour et se fait faire autant de concessions que possible.

Les farines d'avoine sont en hausse. Les issues de blé sont fermes.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 60
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2.	0 58 à 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 75 à 0 76
" " No 2 dur...	0 73 à 0 74
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 39 à 0 43
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés	0 52 à 0 53
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 72 à 0 73
Orge, par minot.....	0 47 à 0 48
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 46 à 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 60 à 3 80
Patente du printemps.....	3 65 à 3 85
Patente Américaine.....	5 00 à 5 10
Straight roller.....	3 07 à 3 10
Extra.....	2 60 à 2 80
Superfine.....	2 50 à 2 60
Forté de boulanger (cité).....	3 45 à 3 50
Forté du Manitoba.....	3 40 à 3 50

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 45 à 1 50
Superfine.....	1 15 à 1 25

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 60 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 60 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 60 à 0 00

MARCHÉ DE DÉTAIL

Il y avait, mardi, au marché de la Place Jacques-Cartier, beaucoup de légumes mais peu de grains; l'avoine s'est vendue plus cher; on l'a payée de 90c à \$1 la poche. Le sarrasin s'est vendu \$1.00.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 95 à \$1.00 par 80 livres.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 70 c et les pois cuisants de 85 à 90c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1.00 à \$1.05 par 96 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.25 à \$2.30 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché du beurre de beurrieres, peut être coté plus ferme; c'est du beurre de juin qui se cote maintenant et nous prions nos lecteurs de ne pas s'imaginer que, s'ils ont du beurre de mai—du beurre de vaches nourries à l'étable,—à mettre sur le marché, ils pourront obtenir le prix que nous donnons pour le beurre de juin.

Il y a un soupçon de spéculation sur ce beurre. Un négociant de Montréal, qui a une grande clientèle de consommateurs, achète en ce moment, dit-on, les beurrieres de choix à 19½c à la campagne.

Les commerçants qui fournissent aux épiciers et aux revendeurs des marchés, demandent 20c pour le meilleur beurre de beurrierie. Il leur est par conséquent impossible de payer plus de 19c à la campagne. Le beurre de mai se vend de 19 à 19½ au détail.

L'exportation est imposable avec ces prix.

Les beurres de ferme frais ont bénéficié un peu de la hausse des beurrieres; on les paie maintenant de 16 à 16½c à la campagne et on les détaille ici à 18c pour les bons townships. Les beurres de l'Ouest et les beurres communs de la province valent de 14 à 16c, suivant qualité; les vieux beurres se vendent à partir de 9c la livre.

FROMAGE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

Le câble public a coté cette semaine le fromage nouveau, à Liverpool, 46s 3d, puis 46; puis enfin aujourd'hui 45s.

MARCHÉS DES ETATS-UNIS.

Canton, N. Y., 16 juin.—Il a été vendu aujourd'hui, ici, 800 fromages à 8½c et 2700 à 8½c. Le beurre s'est vendu de 18½c à 18½c.

Ogdensburg, 16 juin.—On a mis en vente, aujourd'hui, 2542 fromages; ventes: 423 à 9 1½c; 1200 à 9c; 265 à 8½c.

Utica, N. Y., 18 juin.—Marché terne et faible, prix en baisse de ½c sur la semaine précédente. Ventes: 1675 à 8c; 70 à 8½c; 6970 à 8½c; 670 à 8½c; 320 à 8½c; 100 à prix secret et 394 à commission.

Little Falls, N. Y., 18 juin.—Marché tranquille; beaucoup d'offres mais peu de demande. Ventes: 654 à 8c; 1255 à 8½c; 670 à commission.

MARCHÉS D'ONTARIO

Shelburne, 15 juin.—En offre, 1,375 fromages de la première quinzaine de juin. Ventes, 1,025 fromages à des prix variant de 8½ à 9c.

London, 16 juin.—Quarante fromageries ont mis en vente 6,858 meules; ventes, 90 à 8½c; 100 à 8½c; 926 à 8½c; 1,300 à 8.15½c; 3,502 à 9c. Marché actif.

Belleville, 19 juin.—Cinquante deux fromageries ont mis en vente 2,165 fromages blancs et 1,605 colorés, en tout 3,075. Ventes: 450 fromages blancs à 8.15½c; 240 à 9.1½c; 100 à 9½c; 415 colorés à 9c; 150 à 9.1½c; 90 à 9½c.

Ingersoll, 19 juin.—En offre aujourd'hui, 2,965 meules de fromage de la première moitié de juin. Tout a été vendu entre 9 et 9.1½c.

Cambellford, 19 juin.—En vente, 842 fromages blancs et 250 colorés. Warrington, de Belleville, a payé 9c pour un lot de premier choix; pour le reste, il a été obtenu 8 15½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La journée de lundi dernier a été le plus fort marché de fromage de la province qui se soit tenu jusqu'ici sur le quai. Il y avait là en vente 9,000 meules de fromages arrivées soit par les steamboat soit par chemins de fer. Mais, malheureusement, la demande n'a pas été aussi active que la semaine précédente et les fromagers, qui demandaient 9c pour leur fromage, ne trouvaient pas d'acheteur. Vers midi, seulement, l'on est parvenu à clore des transactions. Les prix payés ont varié entre 8½ et 8½c ce dernier prix étant le prix extrême. On croit que les Blue Stars ont été consignés; M. Duguay les ayant fait enlever de bonne heure dans la matinée.

M. Lefebvre, de Kingsay Falls, a vendu, mardi, 1100 fromages de la fin de mai et du commencement de juin à 8 13½c.

Chez les commissionnaires, les prix ont été les mêmes qu'au quai; 8½ à 8½c.

A St-Hyacinthe, samedi, le fromage s'est vendu 8½c.

Comme on le voit, il y a eu cette semaine une différence considérable entre les prix payés au quai, pour le fromage de Québec et celui qu'ont obtenu les fromagers d'Ontario. Nous devons dire que le fromage en vente sur le quai portait les marques de la chaleur; beaucoup de meules étaient ouvertes et molles, et il y en avait très peu qui aient pu être classées dans la première qualité.

Il est probable que la baisse s'arrêtera là, du moins pour le moment, pourvu que les fromagers aient soin désormais de laisser mûrir convenablement leur fromage avant de l'expédier au marché.

ŒUFS

Les poules canadiennes étant en grève, ou plutôt se dévouant maintenant au travail de la maternité, les arrivages d'œufs frais sont plus rares et l'on est obligé de les mirer pour pouvoir les garantir. Le prix pour les œufs mirés est de 10 à 10½c et pour les boîtes telles qu'elles arrivent, de 9½ à 10c.

FRUITS

La chaleur a maintenu l'activité des fruits; les citrons sont en grande demande et à des prix en hausse; les oranges sont fermes. Les fruits de Californie se vendent bien. Les fraises arrivent en grande quantité et sont vendues chaque matin à la gare, à l'encan, à des prix qui varient chaque jour et suivant la qualité.

POMMES DE TERRE.

Il y a une légère détente dans le marché des pommes de terre que l'on peut coter aujourd'hui à 85c, au char et à \$1.00 en lots de détail par 90 lbs.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston on cote :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$16 50 à \$17 00
Choix à fancy en petites balles.....	15 00 à 16 00
Beau à bon.....	15 00 à 15 50
Pauvre à ordinaire.....	12 00 à 14 00
Mêlé.....	10 00 à 13 00
Paille de seigle.....	14 50 à 15 00
" d'avoine.....	8 50 à 9 00

Arrivages de la semaine 399 chars de foin et 31 chars de paille; semaine précédente 367 chars de foin et 28 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 92 chars sont pour l'exportation, ce qui en laisse 307 pour le marché local.

Le marché pour le foin reste terne et tout à fait en faveur des acheteurs. Il y a de gros lots de foin inventu sur le marché et les arrivages continuent à dépasser la demande. La plus grosse partie des stocks et des arrivages se compose de foin de qualité moyenne ou inférieure, pour laquelle la demande est moins active, et nos cotes, nos nominales, sujettes à de fortes réductions si l'on pouvait espérer activer ainsi la demande. (Circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Co de Boston).

A Montréal, le marché est tout à fait tranquille. Les dernières pluies chaudes et les journées de chaleur que nous avons eues depuis notre dernière revue, ont dû faire du bien à la récolte et en améliorer le rendement. Le foin en bottes se vend de \$6 à \$8 le cent; le foin pressé de \$8 à \$9 la tonne, en lots de détail; en gros il n'y a pas de marché.

A la campagne, on achète de temps en temps quelques chars pour les Etats-Unis et pour les Provinces Maritimes, dans les prix de \$5.75 à \$6 pour le No 2

Montréal.—The Bushnell Co, huiles; dommages.

H. O. Eddy, ferblanterie; incendié.

C. W. Peverley, huiles; dommages.

Aylmer, Q.—A. M. Holt, hôtel; dommages.

Montréal.—H. J. Besman, sommier; dommages; assuré.

Geo. H. Kendall, machiniste; dommages; assuré.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Montréal.—John M. Martin & Cie, faillis; premier et dernier dividende payable à partir du 3 juillet, E. Radford, curateur.

St Lin.—George Forest, failli; premier dividende payable à partir du 2 juillet, F. Valentine, curateur.

St Jérôme.—La Compagnie Industrielle, en liquidation; premier et dernier dividende payable à partir du 3 juillet, Chas. Desmarteau, liquidateur.

Montréal.—Marcotte frères, faillis; premier et dernier dividende payable à partir du 3 juillet. Chs. Desmarteau, curateur.

Montréal.—Thos. Wilson & Cie, faillis; premier dividende payable à partir du 4 juillet. Kent & Turcotte, curateurs.

Ignace St-Amour, failli; premier dividende payable à partir du 4 juillet. Kent & Turcotte, curateurs.

Sherbrooke.—A. E. Odell & Cie, faillis; premier et dernier dividende payable à partir du 3 juillet. Royer et Burrage, curateurs.

CURATEURS

Bergerville.—D. Falardeau, failli, H. A. Bédard, curateur.

Québec.—L. N. Hénault, failli; H. A. Bédard, curateur.

St-Gabriel de Brandon.—Ecrément & Cie, faillis; Kent & Turcotte, curateurs.

Montréal.—R. G. Silk, failli; W. Alex. Caldwell, curateur.

Jos. A. Boucher, failli; Chs. Desmarteau, curateur.

Ames White, failli; Kent et Turcotte, curateurs.

Robert Buckham, failli; Alex. F. Riddell, curateur.

International Railway Publishing Co, David Seath, liquidateur.

FAILLITES

QUÉBEC

Québec.—Jones Gosselin, boulanger; demande de cession.

Louiseville.—A. I. Gravel, magasin général, cession.

Montréal.—Une demande de cession a été signifiée à M. J. B. G. Perrault. (The Warren Scale Co.)

H. O. Dubois, épicier, a fait cession; passif \$1,584.21. Assemblée des créanciers, le 28 juin.

Joseph Harris, confections, a fait cession; passif environ \$2,000. Assemblée le 27 juin.

Gédéon Gravel, entrepreneur, a fait cession; passif environ \$15,000. Assemblée des créanciers le 27 juin.

La Compagnie des Bazars, (L. H. Boisseau, Horace Boisseau et L. de Polinière) a fait cession de ses biens; passif \$180,000. Assemblée des créanciers le 27 juin.

ONTARIO

Toronto.—Thomas Macdonald, chaussures; cession à A. W. Blackford.

Hamilton.—Geo. Heilig, constructeur; cession à E. G. Zealand.

Brockville.—W. D. Copeland, épicier; cession à James Robertson.

Charing Cross.—Thos. Daynes, magasin général, cession à C. B. Armstrong.

EN DIFFICULTÉS

Newmarket, Ont.—R. Park & Co. tanneurs, demandent un concordat.

St Thomas, Ont.—W. H. Borbridge, sellier, sous saisie.

Toronto, Ont.—Hall Bros, matériel photographique; vente par huissier annoncée.

Guananogue, Ont.—J. B. Turner, épicier, négocié avec ses créanciers.

Victoria, C. A.—J. Isaacs, confections, demande à s'arranger.

M. Salmon, tabac, sous saisie.

Chapleau, Ont.—Nicholson et Dexter, mercerie; assemblée de créanciers

Montréal.—Thos Boyle, hôtel; vente par huissier annoncée.

Beaudoin et Drolet, entrepreneurs, ont reçu une demande de cession.

CONCORDATS

Montréal.—J. B. Nadeau, sellier, s'est arrangé avec ses créanciers à 50 p. c.

R. A. Précourt, ferronnerie; s'est arrangé avec ses créanciers à 20 p. c., comptant.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL

Donnelly vs Cooper.

Rue Berri.—Lots 162-23, 24, 25 et 26, quartier St-Denis; terrains de 20 x 70 chacun, avec maisons en bois et brique.

Vente au bureau du Shérif, le 30 juin, à 11 heures a.m.

Brunet vs Houle et Bernard.

Avenue Elm.—Lots 374-39, 50, 51, 52 et 53, Côte St-Antoine, mesurant 25 x 110 chacun, avec bâtisses en construction.

Vente au bureau du Shérif, le 26 juin, à 10 heures a.m.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

SPECIALITÉ :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.

SPECIALITÉ:—REGLEMENTS DE FAILLITES.



(Patent applied for)

Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL, du Texas.

Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A., tous les mois comme suit :

1894.

Janvier 9.

Mars 13.

Mai 8.

Juillet 10.

Septembre 11.

Novembre 13.

Février 13.

Avril 10.

Juin 12.

Août 14.

Octobre 9.

Décembre 18.

PRIX CAPITAL \$75,000

PRIX DES BILLETS.

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5; Deux cinquièmes \$2;

Cinquième \$1; Dixièmes 50 Cents;

Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour colis:—Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

COMMENT SE PROCURE DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez; que le billet soit signé par Paul Conrad, Président; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villeré, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, excepté les frais du Central America Express; que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse: PAUL CONRAD,

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, C. A.

Care Central America Express,

PORT TEMPA CITY,

Florida.

AVIS SPECIAL.

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS

de toute loterie qui est annoncée comme devant être tirée en quelques lieu que ce soit aux Etats-Unis.

La liste Officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

Decorations en Papier, Lincrusta-Walton et Kalsomine

Les derniers modèles de Paris et New-York.

P. L. DUVERT & CIE, de Paris, France

ARTISTES EN PEINTURES DECORATIVES

Magasin et atelier

1913 NOTRE-DAME, en face de l'Hôtel Balmoral

au-dessus de Hemsley, MONTRÉAL.

Aquarellistes et Peintres de maisons et d'enseignes

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 JUIN 1894.

Allumettes.	
	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger	3 40
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louiseville	\$2 50 à 2 65
Dominion	2 25
<i>Allumettes Nelson.</i>	
Steamship	la caisse. 2 65
Railroad	2 75

Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 1/2 0 40
Bouchons communs gr.	0 20 0 30
Bleu Parisien	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 00
No 2	0 00 0 80
No 3	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12 0 13
London Sperm	0 00 0 11 1/2
Fournier	0 16 0 19
trouées	0 00 0 21
couleur	0 00 0 23
Chandelles, lb.	0 12 0 16
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille, lb.	0 25 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 00
Lessiv concentré, com.	0 35 0 40
pur	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 0 00
James	2 40 0 00
Rising Sun large doz	0 70 0 00
small doz.	0 40 0 00
Sumbeam large doz.	0 70 0 00
small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
No. 2.	0 00 0 15
No. 3.	0 12 0 13
Savons, botte.	1 00 3 45
Saron de Marseille (Castille) lb.	0 08 0 10
Cable coton à pce., lb.	0 18 0 22
Manilla, lb.	0 13 0 14
Sisal, lb.	0 09 à 0 10 1/2
Jute, lb.	0 08 à 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 45
40	0 60
48	0 70
60	0 85
72	1 00
100	1 25

Ficelles 6 fils, 30		Pr. x ci. gros	
"	40	"	0 75
"	48	"	1 00
"	60	"	1 20
"	72	"	1 60
"	100	"	2 10
Vernis à harnais, gal.			
doz.	0 00	1 10	1 20
à tuyaux, gal.	0 00	0 90	0 95
Parisien, doz.	0 70	0 70	0 75
Royal polish, doz	0 00	1 25	1 25
Seaux, 2 cordes, doz.	1 60	1 70	1 70
3	1 80	1 90	1 90
Pipes, en boîtes	0 65	0 90	0 90
Laveuse Nelson favorite	1 20	0 00	0 00
Planet, doz.	1 60	1 80	1 80
Graine de lin, lb.	0 00	0 03 1/2	0 03 1/2
moulue, lb.	0 00	0 04	0 04
canari, lb.	0 05	0 05 1/2	0 05 1/2
chanvre, lb.	0 00	0 05	0 05
Rapé, lb.	0 00	0 07	0 07
canari paq., lb.	0 00	0 07	0 07

Balais.	
Balais H. A. Nelson & Sons, doz.	\$3 00
Rose 4 cordes, manche vernis	2 70
Parsy 4	2 40
Thistle 4	3 00
Maple Leaf A 4 c.	2 45
B 4 cordes, stained	2 40
A 4 " vernis	2 40
B 4 " stained	2 40
Daisy A 3 " vernis	1 90
B 3 " stained	1 75
Tulip No. 1 3	1 75
No. 2 3	1 45
<i>Wisks H. A. Nelson & Sons.</i>	
No 2, 1 corde, manche uni.	\$0 85
No 2, 1 " émaillé	0 95
No 2, de poche, 1 corde, manche uni	0 85
Léger, de poche, 1 corde, manche émaillé	0 85
A, 1 c'de, m'che émail.	1 30
B, 2 " " "	1 45
C, 3 " " "	1 60
X Velvet, 1 c'de, m'che wisk	1 10
XX 2 " " "	1 25
XXX 3 " " "	1 35
I, de poche, 1 " " émaillé.	1 25
IN 1 " " nickelé.	1 80
INR 1 " " avec ann.	2 00
2 N 2 " " "	2 40
2 NR 2 " " "	2 60
2 P T, 2 c'des, m'che émaillé, bout peluche	1 60

Maple Leaf, 2 c'des, m. émaillé		Prix en gros	
bout peluche	1 75		
Barbers' own, 3 c'des, m. wisk	2 00		
C. P. R.	1 95		
1 Hearth 2 " " "	1 40		
2 " 2 " " "	1 30		
3 " 1 " " "	0 95		
A manche long pour plafond	2 00		
Pour éviers	0 45		

Cafés.	
Cafés rôtis.	
Standard Java	36c
Old Gov.	34c
Imperial	31c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35c
Java Siftings	31c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Itio	24 à 27c

Confitures et Gelées	
<i>Confitures :</i>	
Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
<i>De Michel Lefebvre et Cie :</i>	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14	" 0 11 1/2
do 28	" 0 11
Tumbiers de 8 onces	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25
<i>Gelées :</i>	
<i>Michel Lefebvre et Cie :</i>	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14	" 0 09 1/2
do 28	" 0 09
Tumbiers de 8 onces	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25
<i>Divers :</i>	
Citrouilles	\$0 80 0 90
Marmelades	2 10 2 15

Conserves alimentaires.	
<i>Légumes :</i>	
Blé d'Inde	doz. 0 87 1/2 1 05
Yarmouth 2 lbs	" 0 00 0 00
Windsor	" 0 85 0 95

Hoogg Baked Beans		Prix en gros	
Haricots de Boston	1 35		
Pois canadiens 2 lbs.	2 10 2 25		
" fins	0 85 0 95		
Pois très fins	boîte 0 10 0 15		
" extra fins	boîte 0 15 0 17		
Tomates	doz. 0 17 0 09		
Haricots verts	0 85 1 11		
Champignons la boîte	0 16 0 30		
Truffes la douz.	2 25 2 50		
Olives	2 25 2 50		

Poissons :	
Clams, 1 lb.	doz. 1 40 1 50
Homards	" 1 90 2 00
Huitres, 1 lb.	" 1 40 1 50
" 2 "	" 0 00 2 40
Maquereau	" 0 95 1 00
Sardines } canad.	boîte 0 00 0 05
" } am.	" 0 00 0 09
" } frs.	" 0 08 0 11
" } frs.	" 0 13 0 18
Smelts (Eperlans)	doz. 0 00 0 55
Saumon	" 1 30 1 40
Harang mariné	0 00 0 00
Anchois	3 25 0 00

Fruits :	
Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25 3 00
Blueets, 2 lbs.	" 0 00 0 00
" 3 lbs.	" 0 90 1 00
Fraises	" 1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.	" 2 25 2 35
" 3 lbs.	" 3 10 3 25
Poires, 2 lbs.	" 1 60 1 70
3 lbs.	" 2 50 2 90
Pommes, gal.	" 0 00 2 60
3 lbs.	" 1 00 1 05
Prunes, 2 lbs.	" 1 50 2 00

Viandes :	
Beef, 1 lb.	doz. 0 00 1 55
" 2 lbs.	" 0 00 2 65
" 14 lbs.	" 0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.	" 1 30 1 55
2 lbs.	" 2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.	" 0 00 2 30
Langue, 1 lb.	" 0 00 3 25
2 lbs.	" 0 00 7 00
Langue de bœuf, 1 lb.	" 5 50 5 75
" 2 lb.	" 7 00 7 25
English Brawn	" 0 00 2 25
Bœuf émiétté sec.	" 0 00 2 50
Pâtés de foie gras	" 6 00 8 00

JOS. QUEVILLON & CIE
 Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de
SAUCISSES Française, Allemande, Italienne,
Et SAUCISSONS AUX POULETS.
 Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville.
 Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.
JOS. QUEVILLON & CIE,
 17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montreal, Canada.

PATENTS
TRADE MARKS
COPYRIGHTS.
CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS.
 CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.
 Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.
 Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address
MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

Clotures | Balustrades |
 Toutes sortes de Travaux en fer.
Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS
 73- Adelaide O., Toronto, Ont.

La Cie de Lith. et Imp.
GEBHARDT-BERTHIAUME
 SPECIALITE
 Ouvrages de Luxe pour le Commerce.
 Tél. 892. Wm. DAGG, Président.
 30 rue St. Gabriel. N. EGLAUCH, Sec.-Trés.

Assurance Contre le Feu
 La Cie d'Assurance du Canada
EASTERN
 Bureau-chef, Halifax, N. E.
 Capital, \$1,000,000
 Agences dans les principaux centres du Canada.
D. C. EDWARDS, Gérant-Résident,
 Salle B, Bâtisse Temple, MONTREAL.

JAS. W. PYKE
 (Successeur de feu Geo. Reeves)
MARCHAND DE
FERS et ACIERS
 35 Rue St. François-Xavier,
MONTREAL.
 Tuyaux à gaz et à vapeur en fer battu.
 Tubes de chaudières.
 Déchets de coton (cotton waste), etc.

LES MEILLEURS CIGARES
 SUR LE MARCHÉ
 SONT SANS CONTREDIT
Aberdeen,
Paul Jones,
Melrose,
Blackstone,
Little Buck
BLACKSTONE CIGAR FACTORY
VILLENEUVE & CO

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 JUIN 1894

Prix en gros	
Fèves au lard Windsor, 3 lbs.....	doz. 0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.....	" 0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.....	" 0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.....	" 0 00 1 70
Marinades :	
Marinades Morton .. doz.	2 30 2 85
" Crosse & Blackwell, doz.	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.....doz.	3 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.....doz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C. Dionno.....doz.	0 00 2 50
Sauces :	
Sauce Worcester, 1/2 chop..	3 50 3 75
" " chop.....	6 00 6 50
" Harvey, 1/2 chop.....	3 00 3 25
Catsup de tomates.....	3 10 3 25
" de champignons.....	2 00 2 25
Sauce aux anchois.....	3 00 3 25
Sauce Chilli.....	3 75 4 00
Chow-Chow.....	0 00 0 00
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c..	4 1/2
Canada White Laundry la lb..	4 1/2
Benson's No. 1 White la lb.....	5 1/2
" " Bleu la lb.....	5 1/2
1st quality White Laundry la lb	5
Lily White Gloss en livres "	6 1/2
Benson's en lbs, la lb.....	7 1/2
" en 1/2 lb.....	7 1/2
St. Lawrence en lbs la lb.....	7 1/2
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	7 1/2
Berger on 1/2 lbs la lb.....	10 1/2
" en lbs la lb.....	11 1/2
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.....	6 1/2
Durham.....	6 1/2
Challenge.....	6 1/2
British America Corn St'ch la lb	7 1/2
Benson's No. 1.....	7 1/2
Épices pures.	
Poivre blanc, lb.....	0 20 0 00
" noir, lb.....	0 15 0 00
Cannelle, lb.....	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.....	0 25 0 30
" ronds, lb.....	0 13 0 00
Cassia en nattes.....	0 10 0 12

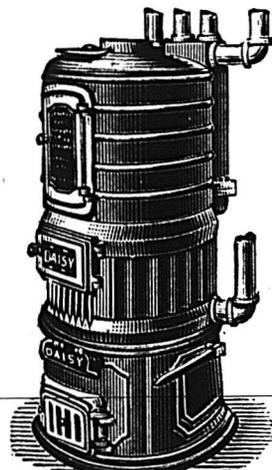
Prix en gros	
Gingembre Jam. moulu..	0 25 0 35
" racines..	0 00 0 20
" Afrique moulu..	0 03 0 00
" racines..	0 00 0 00
Muscade blanche.....	0 00 0 65
" non blanche.....	0 00 0 90
Maïs.....	0 62 0 70
Piment.....	0 10 0 40
Anis.....	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence.lb.	0 04 0 05
" Elome.....	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte	1 65 1 80
" London Layers.....	0 00 2 19
" Black Baskets.....	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.....	0 00 2 35
" Connaisseurs Clus-ter.....	2 75 3 00
" Black Crown.....	0 00 3 50
" Fine Dehosa.....	3 25 3 70
" Sultana.....lb.	0 06 0 07
" Corinthen nouv.....	0 03 0 04 1/2
Prunes Atlas.....	0 05 0 65 1/2
Amandes 1/2 molles.....	0 10 0 11
" molles.....	0 11 0 12 1/2
Noisettes.....	0 08 0 09 1/2
Noix Marbot.....lb.	0 10 0 12
" Grenoble.....	0 11 0 13
" Brésil.....	0 00 0 00
Peanuts rôtis.....	0 08 0 09
Pecan.....	0 08 0 08 1/2
do polles.....	0 08 0 09
Figues, layers.....	0 10 0 11
" en pailions.....	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.....	0 05 0 06
" en pailions.....	0 04 0 05
Pommes séchées.....	0 00 0 07
Pommes évaporées.....	0 00 0 12 1/2
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte..	\$2 75 à \$3 00
do do 1/2 bte.	0 09 à 0 00
Oranges, Jamaïque, bar.	0 00 à 0 00
" bte.	0 00 à 0 00
" do Messine 200	2 75 à 3 00
" (16)	2 50 à 2 75
Ananas, la pièce.....	0 12 1/2 à 0 20
Bananes, le régime.....	1 25 à 1 75
Cocos, le cent.....	4 00 à 4 50
Oignons d'Égypte.....lb.	0 13 à 0 04

Fruits de Californie.	
Prix en gros	
Poires, la botte.....	0 00 à 0 00
Prunes, ".....	2 50 à 2 75
Pêches, ".....	2 25 à 2 50
Oranges, ".....	2 50 à 2 75
" ".....	150 0 00 à 2 25
" ".....	126 0 00 à 2 00
Cerises ".....	1 50 à 2 00
Raisins.	
Malaga, le quart.....	0 00 à 0 00
Raisin bleu, la livre.....	0 00 0 00
" vert,.....	0 00 0 00
" Catawba, ".....	0 00 0 00
" Delaware, ".....	0 00 0 00
" Niagara, ".....	0 00 0 00
" Californie, ".....	0 00 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.....	0 00 à 0 00
Prunes, le panier.....	0 00 à 0 00
Pêches, ".....	0 00 à 0 00
Bluets, la botte.....	0 00 à 0 03
Atocas, la botte.....	0 00 à 3 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00
" d'automne, ".....	0 00 à 0 00
" Fameuses, ".....	0 00 à 0 00
" St. Laurent, ".....	0 00 à 0 00
" d'hiver, ".....	0 00 à 0 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 00
Blé blanc.....	0 00 0 00
Blé du printemps ".....	0 58 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 75 0 76
" " No 2 dur.	0 73 0 74
" " No 3 dur.	0 60 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 0 00
Avoine.....	0 39 0 42
Blé d'Inde, en douane.....	0 03 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 50 0 52
Pois, No 1.....	0 82 0 83
Pois No 2, ordinaire.....	0 71 0 72
Orge, par minot.....	0 47 0 48
Sarra-in, par 50 lbs.....	0 46 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 0 00

FARINES	
Prix en gros	
Patente d'hiver.....	3 60 3 8
Patente du printemps.....	3 65 3 8
Patente Américaine.....	5 00 5 10
Straight roller.....	0 00 3 10
Extra.....	2 60 2 80
Superfine.....	2 50 2 60
Forté de boulanger, citée.....	3 45 3 50
Forté du Manitoba.....	3 40 3 50
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....	1 45 1 60
Superfine.....	1 15 1 30
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 60 4 65
do en sacs.....	2 25 2 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 60 4 65
do en sacs.....	2 25 2 25
Avoine roulée en barils.....	4 60 4 65
do do en sacs.....	2 25 2 25
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, l.....	19 00 0 00
" de Manitoba.....	0 00 0 00
Grue.....	20 00 21 00
Moulée.....	22 00 23 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal.	\$0 40 à \$0 45
" loup-marin raffi.....	0 42 0 45
" paille.....	3 40 0 45
" de lard, extra.....	0 70 0 80
" " No.1.....	0 65 0 70
" d'olive p. mach.....	0 90 1 00
" à salade,.....	0 75 0 90
" d'olive à lampion.....	1 20 1 40
" de spermaceti.....	1 50 1 75
" de marseouin.....	0 50 0 60
" de pétrole, par char.....	0 00
" " p. 10 qrt.....	0 00
" " de 1 à 5 qrt.....	0 12
" Américaine, par char.....	0 00
" " par 10 qrt.....	0 15 1/2
" " par 5 qrt.....	0 15 1/2
" " par qrt.....	0 16

ELEVATEURS

Moteurs de Tous Genres !
MILLER BROS & TOMS
 110-RUE KING-110
 MONTREAL



LA FOURNAISE SPENCE A L'EAU CHAUDE "DAISY"

La meilleure et la plus efficace des fournaies à l'eau chaude dans le marché ; celle qui contient le moins de joints, chaque section ayant sa circulation propre à elle. N'importe quelle partie peut être remplacée sans déranger le tuyau. Nous n'exagérons pas ses qualités.

WARDEN KING & SON,
 MONTREAL.

BRODIE & HARVIE Marchands de Farine

Manufacturiers de la
Farine Préparée de Brodie & Harvie
 Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.
 Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Casse, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'alimentation.

NOUS POUVONS VOUS VENDRE
 Tout ce que VOUS VOULEZ en fait de SEL.
 Demandez-nous nos Prix par Char.
 Nous faisons une spécialité de Chars Assortis
 Représentants au Canada pour
 "Livonia Mining Co.'s Roch Salts"

NOS PRIX VOUS SURPRENDRONT:
TORONTO SALT WORKS
 128 Adelaide St., E.,
 TORONTO.

PRIX-COURANTS.—MONTREAL, 21 JUIN 1894.

Prix en gros

Huile olive, Barton & G. qts.	0 00	8 30
" " " pints	0 00	9 20
" " " Possel, qrts	0 00	2 75
" " " pint	0 00	3 50
" " " 4 doz. 1/2	0 00	3 75
" " " Loubon, la	0 70	0 75
" " " caisse 2d.	6 00	9 50
" " " Plagniol c.	6 00	9 50

Laveuses, etc.

Cuves No 0, la douz.	\$9 50
" " 1	8 00
" " 2	7 00
" " 3	6 00
Laveuses Waterwich (3 p.c.)	1 15
" " Eddy X	1 20
" " All wood	1 25
" " Waverly	1 50
" " Planet	1 60
" " Royal Rose	1 60
" " N'th'n Queen	2 25
" " Duplex	2 25
Plat'x à b'rre, 1 lb., le mille net	1 65
" " 1	1 80
" " 2	2 10
" " 3	2 40
" " 5	3 00

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (drotts payés.)

Hennessy * caisse	12 00 à 12 50
" " V O	16 00 0 00
" " gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" " gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" " gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Briset, caisse	10 75 0 00
Jockey Club *** caisse	7 50 0 00
" " V.O.	8 75 0 00
" " V.S.O.	10 00 0 00
" " V.S.O.P.	12 00 0 00
" " W.V.S.O.P.	17 00 0 00
P. Richard carte blanche	12 qrts 8 50
" " " 24 pts	9 50
" " " 48 pts	10 50
" " " 48 pts	12 00
" " " 24 pts	13 00
" " " 48 pts	14 01
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00

Prix en gros

Derby, caisse	7 00	0 00
Bisquit Dubouché, caisse	8 75	0 00
" " gall.	4 00	4 25
Renault & Cie, caisse	15 00	0 00
" " gall.	3 95	4 15
Quantin & Cie, gall.	3 95	4 15
Barnett & Fils, * caisse	9 25	10 00
" " V S O	14 00	15 00
" " V S O P	15 00	16 00

Rhums.

Jamaïque gallon	4 75	à 6 00
Hurard (Martiniq.) caisse	0 00	10 50
" " gallon	0 00	3 90
St. Georges " 24 lit.	0 00	12 00
" " 24 1/2 pts imp.	14 00	
Diamant " 12 bout.	7 50	
White Ball " 12	7 50	
de l'Ecu " 12	11 50	
" " 12 lit.	13 75	

Gins

Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75	11 00
" " 25 à 49 c.	5 70	10 95
" " 50 c. et plus	5 65	10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95	9 95
" " 25 à 49 c.	4 90	9 85
" " 50c et plus	4 85	9 75
Méeus " " " " "	5 50	0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50	
" " gallon	2 90	3 00
Méeus, gallon	2 75	2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse.	7 50	
" " pts.	8 50	
Nicholson, Old Tom	7 25	
" " pts.	8 25	
Sir Rob. Burnett	7 50	
" " pts.	8 50	

Whiskeys Importés.

H. Fairman & Co.	7 25	8 25
" " gallon	3 75	3 85
Royal Eagle	9 00	9 25
" " caisse	9 25	9 75
Sheriff's	9 25	9 75
" " gallon	3 90	4 00

Prix en gros

Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 00	10 50
" " Islay Brand	8 00	8 25
Glenalloch " " " "	8 50	8 55
" " High'd " " "	3 40	3 55
Glenlivet * caisse	8 75	9 00
" " " " " "	9 75	10 00
" " " " " "	4 00	6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00	8 00
" " " " " "	8 00	9 00
" " " " " "	8 50	10 00
" " " " " "	0 00	0 00
" " " " " "	11 25	12 50
Geo Rae & Co " " " "	8 75	00 00
" " " " " "	9 50	10 25
Banagher " " " "	9 50	10 20
" " gal.	3 75	4 00
Dunville & Co " " " "	7 50	7 75
Watson old Irish, caisse	7 00	8 00
" " pts	8 00	9 00

Spritueux Canadiens, gal. imp.

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85	4 00
" " 50 O. P.	3 50	3 60
" " 25 U. P.	1 90	2 00
Rye " " "	1 90	2 00
Toddy " " "	1 85	2 00
Malt " " "	1 90	2 00
Vieux Rye, 4 ans.	2 05	0 00
" " 5 ans.	2 25	0 00
" " 6 ans.	2 35	0 00
" " 7 ans.	2 55	0 00

Caisse.

Corby I. X. C.	8 25	0 00
" " X. T. C.	6 25	0 00
Imperial 1886 qts.	7 25	0 00
" " 1886 flasks.	7 75	0 00
" " 1886 1/2 flasks.	8 25	0 00
Club 1886 qts.	8 75	0 00
" " 1886 flasks.	9 25	0 00
" " 1886 1/2 flasks.	9 75	0 00

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz.	14 00	15 00
Orange Bernard, ca sso.	5 50	0 00
Vermouth Nully Prat c.	0 00	0 00
Vermouth Italien, caisse.	0 00	6 25

Liqueurs Cusentier.

Crème de Menthe glaciale verte	10 50	13 00
Curaçao	00 00	10 50
Prunelle	00 00	13 00
Kummel	00 00	12 00
Crème de Cacao	00 00	14 25
Anisette, caisse	00 00	13 00
Cherry Brandy, caisse	00 00	11 25
Crème de Noyau, Moka, Genièvre, etc., caisse	00 00	10 50
Absinthe supér. caisse	00 00	10 50
Vermouth, caisso	6 00	6 25
Kirsch de com. caisse	9 50	10 00
Kirsch fin.	10 50	11 00

Liqueurs Sainthoin Frères.

Curaçao triple sec. c'se	\$17 50	0 00
Curaçao vert.	14 00	0 00
Maraquin de Zara.	13 50	0 00

Liqueurs Marspoll & Cie.

Menthe glaciale. c'se	\$12 50	0 00
Pippermint.	12 50	0 00
Kirsch vieux.	12 50	3 00
Marc vieux.	12 50	0 00

Chartreuses.

Du Couvent de la G'de Chartreuse Jaune, c'se.	\$22 00	23 00
Verte	26 00	27 00
de l'Abbaye de la Chaise Dieu, jaune.	00 00	15 50
La Gauloise, jaune, c'se.	16 00	17 00
Verte, caisse.	20 00	21 00

Liqueurs Rouvière Fils.

Crème de Cassis, caisse.	\$10 50	0 00
Fleur de Cassis,	13 50	0 00
Cassis Rouvière Sec	11 00	0 00
Cassis Savary	11 00	0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 50	13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50	15 50
Kirsch Savary	11 00	0 00
Crème de Framboise	15 00	0 00
Prunelle Superfine	15 50	0 00
Gugnollet	10 50	0 00
Dijonnaise jaune	16 00	17 60
Sirop de Framboise	8 00	0 00
Sirop de Groseille	8 00	0 00
Sirop d'Orgeat	8 00	8 00

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOCIETY DE NEW-YORK.

SHEPPARD HOMANS, Président.

Nouvelles affaires conclues en 1893. \$23,669,308.60. Revenu en 1893, \$2,149,859.61. Payé pour réclama-tions de décès, \$338,373.71.

Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.
25	\$13 75	34	\$15 88	43	\$18 16	52	\$24 84
26	14 00	35	16 04	44	18 60	53	26 12
27	14 25	36	16 24	45	19 04	54	27 60
28	14 50	37	16 44	46	19 60	55	29 24
29	14 75	38	16 68	47	20 20	56	31 00
30	15 00	39	16 92	48	20 88	57	33 25
31	15 25	40	17 20	49	21 72	58	35 75
32	15 50	41	17 48	50	22 64	59	38 50
33	15 70	42	17 80	51	23 68	60	41 50

On demande des agents actifs et sûrs.

R. H. MATSON, Gérant général pour le Canada, 37 rue Yonge, Toronto

R. J. LOGAN, Agent, Imperial Building, Montréal.

M. ARTHUR HÉBERT, Gérant du département français.

DECORATION

d'Eglises, de Chapelles, Edifices Publics, Résidences Privées, Etc.

FABRICANT DE VITRAUX PEINTS et en Mosaique.

IMPORTATEUR DE TAPISSERIES.

1886, rue Ste-Catherine, Montréal

D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE, DÉCORATEUR.

ESTABLISHED 1855

Taylor's Safes

145 & 147 FRONTS EAST TORONTO

Coffres-Forts.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 102 Bâtisse " New York Life." Téléphone No 2517. Boite de Poste No 1117.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel. Téléphone 2602.

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2 00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal, Canada

Mélasses.

	Prix en gros	
Barbades tonne gal.	0 29	0 30
" tierce	0 33	0 00
" quart	0 00	0 33
Antigoa	0 00	0 00
Trinidad	0 26	0 28
St Kitts	0 00	0 00

Montardes.

Moutarde Keens, 1 lb.	0 43	0 41
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
" " 4 lbs.	0 72	0 75
" Coleman, 1 lb.	0 43	0 44
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72	0 75
" Durham, jars.	0 00	0 65
" Poney.	0 70	0 70
" Impérial, doz.	0 95	1 00

Pâtes et denrées alimentaires

Macaroni importé, lb.	0 11	0 00
Vermicelle	0 11	0 00
Macaroni du Canada	0 04	0 05
Vermicelle	0 04	0 05
" en boîte de 5 lbs	0 22	0 25
" " 10 lbs	0 45	0 50
Lait concentré, doz.	1 90	0 00
Nestlé's food, doz, 5 p.c.	4 50	4 65
Rolled oats, le sac.	2 20	0 00
Dessicated wheat, le sac	2 25	2 40
Pois fendus, qrt, 196 lbs.	4 00	4 25
Chocolat des gourmets fin la livre.	0 00	0 31
Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs.	2 30	
" " 3 " "	1 20	
" " superb 6 " "	2 10	
" " 3 " "	1 10	
Farine d'orge, doz.	2 00	
" de seigle, doz.	2 00	
" de Gluten lot, doz.	3 00	
Biscuits Gluten, lb.	0 12	
Poudre à boulanger, Cook's Friend Paquets en papier		
No. 1—4 doz. à la caisse	2 40	
2—6 " "	0 80	
3—4 " "	0 45	
10—1 " "	2 10	
12—1 " "	0 70	

Poissons.

	Prix en gros	
Haréngs Shore, 1 brl.	0 00	0 00
" " 1 brl.	0 00	0 00
" " Labrador, 1 brl.	0 00	0 00
" " 1 b.	0 00	0 00
Haréngs Cap Breton, 1 brl.	0 00	0 00
" " 1 brl.	0 00	0 00
Morue sèche, cwt.	0 00	0 00
" No 1 en quart, lb.	0 00	0 00
" No 1 large quart, qt.	0 00	0 00
" No 1 Draft lb.	0 00	0 00
Morue désossée, lb.	0 00	0 00
Poisson blanc lac Sup, 1 brl.	0 00	0 00
Traite des lacs, qt.	0 00	0 00
Saumon Labrador, 1 brl.	0 00	0 00
Saumon do, 1 brl.	0 00	0 00
Maquereau No 1, 1 brl.	0 00	0 00
" No 2, 1 brl.	0 00	0 00
" No 3, 1 brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A, 1 brl.	0 00	0 00
do do, baril	0 00	0 00
Anguille, lb.	0 00	0 00

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships frais	0 17	0 18
" 2de qual.	0 15	0 00
De l'Ouest	0 15	0 16
Rouleaux	0 00	0 00
Beurre de beurrieres		
frais	0 19	0 20

Fromage.

De l'Ouest, lb.	0 09	0 9
De Québec, lb.	0 09	0 9
Petites meules, lb.	0 8	0 09

Œufs.

Mirés à la caisse	0 10	0 10
Non mirés à la caisse	0 09	0 09

Sirup et sucre d'érable.

Sirup d'érable en qrts la lb.	0 04	0 05
" en canistre	0 60	0 65
Sucre nouveau la lb.	0 05	0 08

Miel et cre.

Miel coulé	la lb.	0 06	0 07
Miel en gateaux	"	0 08	0 14
Cire vierge	"	0 25	0 27

Riz.

	sacs	1/2 sacs	poches	1 p.
J. 1 à 4 sacs.	3 95	4 00	4 05	4 10
5 9	3 90	3 95	4 00	4 05
10 24	3 85	3 90	3 95	4 00
25 et plus.	3 80	3 85	3 90	3 95
B. 1 à 4 sacs.	3 45	3 50	3 55	3 60
5 9	3 40	3 45	3 50	3 55
10 24	3 35	3 40	3 45	3 50
25 et plus.	3 30	3 35	3 40	3 45

English style.
En sacs de 25 lbs.

1 à 4 sacs	Prix en gros
5 9	3 30
10 24	3 25
25 et plus	3 20

Riz "Crystal"
En sacs de 25 lbs

le sac,	1 35
50 "	2 60

Salaisons, Saïndoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mess	
le quart	\$19 00 20 00
" " le 1/2 quart	10 00 10 25
" " Short Cut Clear	
" " le qt.	18 00 19 00
" " le 1/2	9 50 9 75

Saïndoux :

Pur de panne en seaux	\$2 10
Canistres de 10 lbs.	10 1/2c
" " 5 "	10 1/2c
" " 3 "	10 1/2c
Composé, "Anchor" en seaux	1 40 1 50
Canistre de 10 lbs.	7 1/2c
" " 5 "	7 1/2c
" " 3 "	7 1/2c
Jambons, la lb.	10 11c

Saïndoux

Standard, en seaux	1 65
Globe, "	1 40

Divers :

Lard fumé, la lb.	0 08	0 11
Lard salé de l'Ouest le qrt	21 00	22 00

Spécialités de Jos. Quevillon & Cte.

Saucisses au porc frais	lb.	0 07	0 08
de Bologne	lb.	0 06	0 07
au poulet	doz.	0 00	1 00

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 90 à \$3 00
" " 5 lbs.	2 75 2 80
" " 7 lbs.	2 40 2 60
Sel gros livré, sac	0 49 0 50

Sirops.

Sirup américain, gal.	0 19	0 24
Amber, 1/2 qts	0 30	0 00
Extra V. B.	0 35	0 38
Sirup canadien tins	0 00	0 08
" " 8 lbs	0 00	0 33

Sucres.

Jaunes raffinés	0 03	0 04
Boucauts et quarts.		
Extra ground	qts	0 06 0 00
" "	bte	0 06 0 00
Cut loaf	qts	0 06 0 00
" "	qts	0 06 0 00
" "	bte	0 06 0 00
" "	qts	0 06 0 00
Powdered	qts	0 05 0 00
" "	bte	0 06 0 00
Extra granulé	qts	0 04 0 00
" "	qts	0 04 0 00

Tabacs.

Navy	3s, 4s et 12s	la lb.	48
Solace	7s et 12s	"	48
Butt's No 1	12s	"	48
British consols	4s	"	59
Laurel	3s	"	49
Briar	7s	"	47
Honey suckle	7s	"	56
Napoléon	8s	"	50
Victoria	12s	"	47
Index	7s	"	44
Brunette	12s	"	44

Thés.

Japon commun à bon	0 14	0 20
" bon à choix	0 18	0 14
Nagasaki commun à bon	0 15	0 53
Congou	0 15	0 08
Oolong, bon à fin	0 45	0 50
" Formosa	0 00	0 00
Y. Hyson commun à bon	0 14	0 30
" moyen à choix	0 25	0 35
" choix extra	0 60	0 65
Poud. à canon, com. à bon	0 15	0 30
" moyen à fin	0 24	0 46
" fin à extra	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon	0 25	0 30
" fin à extra	0 35	0 50
Souchong	0 25	0 60

Wm. WARE & SONS

Importateurs de

FROMAGE

Les Meilleurs Prix garantis sur consignations.

169 Chambers Street, NEW YORK. 63 Rue William, MONTREAL.

B. P. 730.

Téléphone 1263.

ALEX. W. GRANT,

EXPORTATEUR DE

BEURRE et de FROMAGE ET MARCHAND A COMMISSION

61 Rue William, Montréal,

Et Chambre 19 Mercantile Exchange, New York.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

Beurre et Fromage

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Sœurs Grises.

Coin de la rue William. MONTREAL.

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSE & CIE

(Successors de Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES

MONTREAL.

FACILE A PREPARER. INUTILE DE FILTER. PRET A SERVIR EN 24 HRS.

Préparé avec la Levure Comprimée de FLEISHMANN. Mode d'emploi à l'intérieur.

ACTIVE LA DIGESTION.

10c. ADAM'S LIQUID 10c. ROOT BEER

BOUTEILLE POUR FAIRE DEUX GALLONS.

Bouteilles de 10c. et 25c.

THE CANADIAN SPECIALTY CO.,

AGENT POUR LA PUISSANCE,

38 FRONT E., TORONTO, ONT.

Envoyez votre Ordre maintenant.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 JUIN 1894

Suif.	
	Prix en gros
Suif raffiné, la livre.....	0 06 à 0 06½
Suif brut, ".....	0 03½ à 0 04½
Sapallo.	
En caisses de ½ à ¾ grosse, la gr.	11.30
Vinaigres.	
Vinaigre Bordeaux.....	0 62½ 0 65
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
" Malt, gallon.....	0 55 0 00
" La Bruyère.....	1 60 0 00
Eau de Javelle.	
Eau de Javelle de F. Cormond & Cie	Doz. 0 70
do paq. et étiquetée à 10c.	0 75
Vins.	
<i>Non Mousseux:</i>	
Bordeaux ord., caisse.....	3 00 3 50
" " gall.....	1 10 1 25
Bordeaux Médoc caisse.....	5 65 6 65
" St Julien, ".....	6 65 7 65
" Châteaux, ".....	20 00 25 00
Bourgogne, caisse.....	8 00 12 00
" gallon.....	00 00 00 00
Sicile, gallon.....	1 40 1 60
Sherry, caisse.....	6 60 11 00
" gallon.....	00 00 00 00
Porto, caisse.....	6 00 15 00
" gallon.....	00 00 00 00
Moselle, caisse.....	00 00 00 00
Sauternes, caisse.....	6 65 7 65
Graves, caisse.....	6 50 7 50
<i>Champagnes,</i>	
	qrts. ps.
J. Mumm, caisse.....	\$26 00 28 00
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00
Arthur Røderer, caisse.....	25 00 27 00
Vve Cliquot, caisse.....	31 00 33 00
Pommery, caisse.....	31 00 33 00
Frémint, caisse.....	26 00 27 00
Morizet, caisse.....	25 00 27 00
Louis Røderer, caisse.....	29 00 31 00
Gold Lack Sec, caisse.....	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caisse.....	28 00 30 00
Perrier-Jouet, caisse.....	31 00 33 00

Prix en gros	
E. Mercier & Cie., carte or, caisse.....	31 00 33 00
Gd vin des Ambassadees, c.....	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse.....	24 00 25 00
Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00
Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.....	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.....	00 00 00 00
Hock Mousseux, caisse.....	00 00 00 00
Saumur, Tessier & Co., c.....	14 00 15 50
" Nerea Raphael, c.....	14 00 15 00
Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz.....	0 00 9 50
Stimulant au vin de Rancio, la douz.....	0 00 9 00
Root Beer.	
	Doz. grosse
Adam's Root Beer (b. 10c.).....	0 90 10 00
" " (b. 25c.).....	1 75 20 00
Chocolats.	
	Par caisse Par botte
	de 120 lbs. de 12 lbs.
Papier Jaune..... lb.	\$0 34 \$0 36
" Chamois.....	" 0 43 0 48
" Rose.....	" 0 50 0 56
" Bleu.....	" 0 58 0 66
" Vert.....	" 0 50 0 56
" Lila.....	" 0 58 0 66
" Bronze.....	" 0 65 0 74
" Blanc glacé.....	" 0 73 0 83
" Premium.....	" 0 38 0 42
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1 lb., la douz.....	\$7 25
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ½ lb., la douz.....	3 75
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ¼ lb., la douz.....	2 25
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.....	0 55

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de ½ lb., la dz.	2 25
Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique... la lb.	0 33 0 35
" carbonique.....	0 35 0 40
" oxalique.....	0 10 0 12
" citrique.....	0 55 0 60
Alun..... lb.	0 01½ 0 2½
Aloès du Cap.....	0 14 0 15
Borax raffiné.....	0 07 0 10
Blou (carré).....	0 12 0 16
Bromure de Potass.....	0 55 0 60
Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse..... lb.	0 12 0 15
Pearline, botte.....	5 00 0 00
Camphre anglais..... lb.	0 70 0 75
Camphre américain.....	0 58 0 60
Chlor. de Potasse.....	0 23 0 25
Chlorure de chaux.....	0 03 0 05
Crème de tartre.....	0 20 0 22
Cendres de soude.....	0 11½ 0 02
Couperose, 100 lbs.....	0 80 1 00
Garance..... lb.	0 00 0 00
Glycérine..... lb.	0 16 0 20
Gomme arabique..... lb.	0 50 1 25
Gomme épinette..... lb.	0 25 0 00
Indigo Madras..... lb.	0 70 0 80
Indigo Bengal..... lb.	1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.....	0 75 0 90
Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50
Soufre poudre.....	2 50 3 00
Soufre bâtons.....	2 50 3 00
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.....	2 00 2 50
Soda caustique 60° 100 lbs	2 25 2 51
Soda caustique 70° 160 lbs	2 50 2 75
Sels d'Epsom.....	1 75 3 00
Sel de soude..... 100 lbs	0 90 0 95
Sumac..... lb.	0 10 0 11
Extrait de Campêche lb.....	0 12 0 14
Extrait do en paquets lb.....	1 90 2 00
Sulfate de morphine..... lb.	0 13 0 08
Sulfate de cuivre..... lb.	0 13 0 08
Strychnine..... oz.	0 90 1 00
Opium..... lb.	4 50 4 75
Phosphore..... lb.	0 60 0 75
Iodure de potasse..... lb.	4 00 4 25
Sulfate de Quinine..... oz.	0 37 0 42
Salpêtre..... lb.	0 08 0 7½
Vert de Paris.....	0 00 0 00
Vitriol.....	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.	
	Prix en gros
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " " 1 oz. p. doz	0 35
" " " " 2 " " "	0 50
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 75
" " " " 4 " " "	0 00
" " " " 6 " " "	1 00
" de foie de morue, demiards par doz	1 00
" " " " Wyeth's demiards par doz	6 50
" " " " " par gal.	1 20 à 1 50
Trésor des nourrices, par doz	1
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	" 1
Hop Bitters, " "	7
Radway Ready Relief, " "	1
Pain Killer, par doz	1 75 à 2
Eau de Cologne.....	1 50
" " Hoyt's.....	1 85
Eau de Floride, Murray & Lanman.....	4 75
Essences..... 55c, \$1, 1 50	1 75
" " " " " café..... \$2, 3 50	6 75
Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
	Doz. Gros.
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthmat. gr.	6 25 63 00
" " " " petite	3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" " " " p-tite	3 75 40 00
Onguent antihémor.	1 75 18 00
" " " " antidart.	1 75 18 00
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" " " " magique pet.	1 00 10 00
Pommade "c. les cors"	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" " " " petite	3 50 38 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge	4 00 42 00

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER

2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

"LA CANADIENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,
ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 30 et 31.

Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXEVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinales.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

LITERIE

DE LA

MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS.

J. E. TOWNSEND

1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.

Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

ANDRE DESJARDINS

— Importateur de —

FRUITS ÉTRANGERS ET DOMESTIQUES

142-143 MARCHE BONSECOURS

MONTREAL,

Ci-devant occupé par O. & E. HART.

Toute commande promptement exécutée
Téléphone Bell 1742.

PICAULT & CONTANT

PHARMACIENS ET CHIMISTES

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux. Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 JUIN 1894.

Prix en gros	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00
Spécialités de Picault & Contant.	
Elixir Pulmon. Balsami.	Doz. Gros. \$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 70 15 00
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20
"	1/2 lb. 1 25 13 00
"	1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foied. morue 8 oz	18 00
"	6 oz 15 00
Emulsion	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80
Spécialité du Dr. J. G. Lavolette	
Sirop de Térébenthine.	Doz. Gros. 2 00 21 00
Petits flacons.	2 00 21 00
Grands flacons.	4 00 42 00
5 p. c., 30 jours.	
Spécialité de A. C. Dionne.	
Sirop de merisier compos.	\$1 50 0 00
Spécialités de la Anchor Medicine Co	
Anchor Weakness Cure.	Doz. Gros. 8 00 78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang).	3 50 36 00
Vermineur Français au chocola.	1 25 12 00
Castorol (huile de castor préparé (2 oz).	1 20 12 00
" (4 oz)	2 40 25 92
Cuir et peaux.	
Cuir à semelles.	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20 0 22
" " 25 " et au-des.	0 19 0 20
" " léger.	0 17 0 18
" No 2	0 16 0 16 1/2
" 18 lbs en moy.	0 18 0 20
Zanzibar	0 16 0 00
Slaughter sole No 1 steers.	0 18 0 20
" " p. or	1 0 17 0 20
" " No 2	0 16 0 17
" " sans acide.	0 00 0 17
" " union crop No 1.	0 26 0 00
" " No 2.	0 20 0 00

Prix en gros	
Harnais finis à la main p. lb.	0 25 0 26
" No. 2	0 23 0 24
" finis à la roue p. lb.	0 22 0 24
" No. 2	0 21 0 23
" taureau	p. lb. 0 19 0 20
Vache cirée mince.	p. lb. 0 25 0 26
" forte No. 1	p. lb. 0 21 0 23
Vache grain. pesante p. lb.	0 23 0 25
" Hm. M. Lan le p.	0 10 0 11 1/2
" écossais	p. lb. 0 24 0 26
Taure français	p. pied. 0 40 0 85
" anglaise	" 0 00 0 70
" canadienne	" 0 50 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 60 0 70
" 36 à 45 " p. lb.	0 57 0 62 1/2
" 45 et plus p. lb.	0 55 0 57 1/2
Vachefendu moy. Ont.	p. lb. 0 15 0 17
" forte de Q.	p. lb. 0 14 0 16
" mince	p. lb. 0 17 0 00
Vache vernie	le pied. 0 00 0 16
" d'Ontario	0 16 0 19
Cuir verni uni, grainé	" 0 09 0 16
Mouton mince	la doz. 5 00 9 00
" épais	p. lb. 0 40 0 45
Dongola glacé, ord. le pied.	0 11 0 19
Kid Chevette	" 0 20 0 38
Chèvre des Indes glacé	" 0 15 0 00
Kangourou	" 0 38 0 45
Dongola dull	" 0 11 0 19
Buff d'Ontario H.	0 13 HM. 0 12
" M.	0 12 L. 0 11
Buff d'Ontario No 2	" 0 00 0 09 1/2
Buff de Québec H.	0 11 1/2 HM. 0 11
" M.	0 10 1/2 L. 0 09 1/2
Buff de Québec No 2	" 0 00 0 09
Glove Grain Ontario	" 0 00 0 11
" Québec	" 0 00 0 09
Pebble " Ontario	" 0 10 1/2 0 11
" Québec	" 0 09 1/2 0 10
Cuir à bourrure No 1.	0 22 No 2 0 20
Cuir à Reltute.	
Maroquin large	doz. \$21 00 \$36 00
" petit	" 18 00 22 00
" persian	" 12 00 20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00
"	Royal 38 00
Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00
Vache Russie en peau la pièce.	18 00
" imitation le pied	0 30
" seal	0 20
Veau de Russie	doz. 72 00

Prix en gros.	
Peaux.. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$3 50
do	No. 2 2 50
do	No. 3 1 50
Veaux, la livre	0 05
Agneaux, la pièce	0 15 à 0 20
Moutons, laine	0 75 à 0 80
Moutons, tondus	0 20 à 0 00
Steers, par 100 lbs	4 50 à 5 00
Les tanneurs paient 50 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest	No. 1 0 00
do	No. 2 0 00
Laines.	
Toison du Canada, la lb.	0 17 à 0 19
Arrachée, non assort.	" 0 19 à 0 20
Chaussures.	
Brogans	\$0 75 à 1 00
Cobourgs	0 90 1 10
Split Balmorals	0 85 1 10
Kip	1 15 1 40
Buff	1 10 1 90
Veau	1 95 3 85
Buff Congress	1 10 1 70
Veau	2 10 3 40
Split boots	1 40 2 15
Kip	2 00 2 90
Veau	2 75 3 90
Bottes en feutre	1 50 2 00
"	1 70 2 50
Wigwams	0 65 0 90
Mocassins	1 50 2 15
A CHEVILLE.	
Split Boots	\$0 60 à 0 70
Split Balmorals	0 75 1 05
Kip	1 00 1 10
Buff	0 80 1 25
Pebble	1 00 1 25
Buff Bals clous en cuivre	1 00 1 15
A COUTURE.	
Pebbles Boutonnées	1 05 1 30
Buff lustré	1 10 1 20
Pebble	1 10 1 50
Lustré	1 25 1 50
Chèvre	1 30 1 90
Veau poli	1 30 1 60
Cheveau français	1 80 3 50
" canadien	1 40 2 75

Prix en gros.		
A. extra supérieure,	" 0 20 à 0 22	
B. supérieure,	" 0 00 à 0 00	
Noire,	" 0 17 à 0 18	
Cap de B. E. en suint,	" 0 13 à 0 16	
Australie, lavée,	" 0 00 à 0 00	
Buenos Ayres,	" 0 39 à 0 34	
Natal, en suint,	" 0 00 à 0 00	
Fournures.		
Prix payés à Montréal.		
Vison, la pièce	\$1 00 à \$1 50	
Rat musqué (priatemps)	0 10 0 12	
Marte, No. 1	0 80 1 00	
Renard roux	1 00 1 25	
Loup-cervier	1 00 2 00	
Bête puante	0 25 1 00	
Ours	10 00 15 00	
Loutre	8 00 12 00	
Castor, la livre	3 00 3 50	
Chat sauvage	0 25 0 75	
Prix en gros.		
Hommes.	Garçons.	Enfants.
\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75
0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75
0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
1 15 1 40	0 91 1 15	0 80 0 95
1 10 1 90	1 00 1 40	0 90
1 95 3 85		
1 10 1 70		
2 10 3 40		
1 40 2 15	1 25 1 60	
2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1
2 75 3 90		
1 50 2 00		
1 70 2 50		
0 65 0 90		
1 50 2 15		
Femmes. Filles. Enfants		
\$0 60 à 0 70	\$0 50 à 0 60	\$0 40 à 0 50
0 75 1 05	0 60 0 85	0 50 0 60
1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75
0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65
1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65
A COUTURE.		
1 05 1 30	0 95 1 05	0 65 0 80
1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80
1 10 1 50	0 85 1 00	0 65 0 80
1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85
1 30 1 90	1 10 1 40	0 90 1 15
1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00
1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70
1 40 2 75	1 20 0 00	1 00 0 00

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD.

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

MAISON

LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU

Fondée en 1860.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

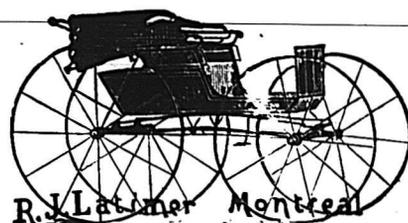
SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,

Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

UNE CHOSE QUE LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE NE SAVENT PAS ENCORE.



Ils peuvent faire plus d'argent en achetant un petit lot de buggies de Latimer au prix du gros et en les vendant en détail, qu'ils n'en peuvent faire sur un char de fleur, de grain, de plâtre, de sel, de clous, ou sur les cotons, et ils n'auront pas le quart du montant à déboursier. Ça vous paiera d'essayer. Adressez-vous à

R. J. LATIMER
592 rue St Paul, Montréal.

PRODUITS FRANÇAIS.

Quincaillerie pour Batisses et Meubles

OUTILLAGE.

Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé, cuivre et bois, Articles de chasse.

Lampes, Jouets, Bimbeloterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous Articles de Paris.

ROYER & ROUGIER Freres

Maison fondée en 1827.

9 PLACE DES VOSGES | 73 RUE ST-JACQUES

PARIS. MONTREAL.

Téléphone 1516

A. DEMERS. TÉL. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 JUIN 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Fers et Métaux.		Clous à rivet par 100 lbs :		Fontes.		BRICKS	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.		1 pouce..... 4 40		Siemens..... par tonne 17 00 17 50		De Montréal..... 8 00 8 50	
Fers à cheval :		1 1/2 "..... 3 90		Coltness..... 20 00 20 50		Du bord de l'eau..... 4 50 5 00	
Ordinaires, au baril..... 3 65 0 00		2 "..... 3 25		Calder..... 19 00 19 50		Réfractaires..... 21 00 23 00	
do par 25 barils... 3 50 0 00		2 1/2 "..... 2 90		Langloan..... 19 00 19 50		Brique pressée..... 25 00 35 00	
En acier..... 0 00 0 00		3 "..... 2 75		Summerlee..... 19 00 19 50		PEINTURES	
Fers à repasser... par lb 0 03 1/2 0 03 1/2		Clous d'acier..... 10c en sus		Gartsherric..... 00 00 18 50		Blanc de plomb " Crown	
Fiches: Coupées, toutes dimensions... par 100 lbs 3 15 3 75		Clous galvanisés, par 100 lbs... \$9 25		Glengarnock..... 0 00 00 00		Diamond " par 100 lbs... 5 50 6 00	
Pressées, do... Esc. 20 p.c. 3 90 0 00		Clous à ardoise..... 4 00		Carnbroe..... 18 00 18 50		Blanc de plomb pur, 100 lbs... 5 00 5 50	
" 7-16..... 3 90 0 00		Clous à cheval No 7..... 2 35		Eglinton..... 18 00 18 75		" No 1..... 5 00 5 50	
" 8..... 4 25 0 00		" 8..... 2 25		-hotts..... 00 00 00 00		" 2..... 4 50 5 00	
" 5-16..... 4 50 0 00		" 9 et 10..... 2 15		Canadienne..... 16 50 17 00		" 3..... 4 25 4 50	
"..... 4 75 0 00		Clous de broche:		Fer en barres.		" sec..... 5 50 6 00	
Fil de fer :		1 pouce, No 16..... net \$4 55		Canadien..... par 100 lbs 1 75 1 80		Rouge de Paris, Red Lead 4 00 5 00	
Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs Esc. 20 p.c..... 2 60 0 00		1 1/2 "..... No 15..... 3 85		Anglais..... 2 25 2 30		Rouge de Venise, Anglais 1 50 2 00	
Galvanisé..... 3 35 0 00		1 1/2 "..... No 14..... 3 45		Affiné..... 2 55 2 65		Ocre jaune..... 1 50 2 00	
Huile et brûlé..... 2 70 0 00		2 "..... No 13..... 3 45		De Suède..... 3 75 4 00		Ocre rouge..... 1 50 2 00	
Esc. 20 p.c.		2 "..... No 12..... 3 25		De Norvège..... 3 75 4 00		Blanc de Céruse..... 0 45 0 60	
Brûlé pour tuyau, la lb... 0 06 0 07		2 1/2 "..... No 11..... 3 00		Lowmoor..... 6 50 0 00		Peintures préparées, gal... 1 00 1 20	
Barbelé pour clôtures... 0 00 0 03 1/2		3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10..... 3 00		" en verge..... 0 09 0 10		Huile de lin crue..... 0 55 0 57	
Fil de laitton, à collets par lb 0 35 0 40		5 à 6 "..... No 3 à 5..... 2 60		Feuillard.		" bouillie..... 0 58 0 60	
Fontes Malléables " 0 09 0 10		Limes, râpes et tiers-points :		A cercler..... par 100 lbs 2 40 2 60		Ess. de Térébenthine..... C 46 0 48	
Enclumes..... 0 10 1/2 0 11		1ère qualité, escompte... 50 \$0 00		Double..... 2 30 2 50		Mastic par 100 lbs..... 2 00 2 50	
Charnières :		2me qualité, " 60 0 00		Tôles.		Papier goudronné, la lb... 0 01 1/2 0 02	
T et "Strap"..... par lb 0 05 0 05 1/2		Mèches de tarière, esc. 60 0 00		Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 0 00 0 00		Papier feutre, le rouleau 0 65 0 00	
Strap et Gonds filetés 0 03 1/2 0 04 1/2		Tarières escompte 40 0 00		" 22 à 24, " 2 15 2 20		VERRES A VITRES	
CLOUS, ETC.		Vis, à bois, escompte... 77 1/2 0 00		" 26 par 100 lbs 2 25 2 30		United 14 à 25... 1 20 à 1 30 50 pds.	
Clous coupés à chaud :		Boulons à voiture, esc. 70 0 00		" 28 par 100 lbs... 2 35 2 40		" 28 40... 1 30 1 40 "	
De 5/8 à 6 pcs, par 100 lbs \$1 90		Boulons à bandage 60 0 00		Galvanisée Morewood... 0 06 0 06 1/2		" 41 50... 3 00 3 25 100 pds.	
5 pcs. " 1 95		Boulons à lisses 70 0 00		Queen's head 0 05 0 05 1/2		" 51 60... 3 25 3 50 "	
4 à 4 1/2 " 2 00		Métaux.		" No. 21, 72x30 " 0 07 1/2		" 61 70... 3 55 3 65 "	
3 1/2 à 4 " 2 05		Cuivre.		" No. 26, " 0 08		" 71 80... 4 05 4 25 "	
3 pcs. " 2 10		Lingots..... par lb 0 12 0 13		" No. 28, 84x36 p. 100 lbs. 0 08		" 81 85... 4 55 4 65 "	
2 1/2 à 2 1/2 " 2 15		En feuille..... 0 25 0 26		Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb... 0 11		" 86 90... 6 10 6 25 "	
2 à 2 1/2 " 2 30		Etain.		Canada, par boîte..... 2 25 à 2 30		" 91 95... " " "	
1 1/2 à 1 1/2 " 2 40		Lingots..... 0 20 0 21		Ferblanc.		TUYAUX ET CONDUITS.	
1 1/2 pouce..... 2 90		Barres..... 0 21 0 22		Coke I C par boîte..... 3 35		Tuyaux en fer—liste :	
Clous coupés à froid :		Plomb.		Charbon de bois I C par boîte... 3 75		1/2 pouce de diamètre..... 0 08 1/2	
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs 2 40		Saumons..... par lb 0 03 0 03 1/2		" I X..... 4 75		1 " "..... 0 12	
1 1/2 pouce..... 2 80		Barres..... 0 04 0 04 1/2		Pour chaq. X additionnel extra 1 00		1 1/2 " "..... 0 17	
Clous à finir par 100 lbs :		Feuilles..... 0 04 1/2 0 05		Charbon de bois D C.....		2 " "..... 0 22	
1 pouce..... 4 15		De chasse..... 0 5 1/2 0 5 1/2		" I C Bradley 5 50 à 5 75		2 1/2 " "..... 0 28	
1 1/2 "..... 3 65		Tuyau..... par 100 lbs 4 75 5 0 1/2		Ferblanc terne..... 6 00 7 00		2 " "..... 0 43	
1 1/2 à 1 1/2 "..... 3 25		Zinc.		Matériaux de Construction		2 1/2 " "..... 0 50	
2 ct 2 1/2 "..... 3 05		Lingots, Spelter, par lb 0 05 1/2 0 05 1/2		CIMENTS		2 " "..... 0 62	
2 1/2 à 2 1/2 "..... 2 90		Feuilles, No. 8... 0 05 1/2 0 06		Ciment de Portland..... 2 50 3 00		3 1/2 " "..... 0 74	
3 à 6 "..... 2 75		Acier.		Plâtre calciné..... 1 80 2 00		4 " "..... 0 88	
Clous à quarts par 100 lbs		A ressort..... par 100 lbs 3 00 3 25		Chaux, maçonne p. 100 lbs 0 40 0 50		4 1/2 " "..... 1 06	
1 pouce..... 3 65		A lisse..... 2 25 2 50		PLATRE POUR LA TERRE		5 " "..... 1 28	
1 1/2 "..... 3 40		Américain..... 5 50 6 00		Le sac..... 0 50 0 55		6 " "..... 1 65	
1 1/2 "..... 3 40		A bandage..... 2 50 2 75		Au char..... 0 00 0 50		Escompte 6 1/2 à 70 p.c.	
		A pince..... 3 25 3 50				Gros tuyau pour égouts, eau, etc. la tonne net..... \$33 à \$3	
		Fondu..... par lb 0 12 0 13					
		Poule, ordinaire..... 0 00 0 07					
		De mécanicien..... 0 00 0 04					

— Nous Recevons Actuellement —

1000 TONNES DE MELASSE DES BARBADES

GARANTIE QUALITÉ "EXTRA CHOIX,"

— AUSSI —

600 Caisses de SAUMON Marque "TRIANGLE"

Qualité Supérieure. — Prix Extrêmement Bas.

ÉCRIVEZ DE SUITE POUR PRIX ET COMMANDES.

LAPORTE, MARTIN & CIE

72, 74, 76 et 78 RUE ST-PIERRE, MONTREAL.

The JAMES ROBERTSON Co., limitée

Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en PLOMB

Coudes en plomb comprimé, PLOMB DE CHASSE, Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES recouverts de Plomb; aussi SCIES RONDES, SCIES A MOULINS, GODENDARDS et autres scies.

Bureaux : 144 RUE WILLIAM

Usines : coin des rues William et Dalhousie MONTREAL.

BANQUE D'ÉPARGNES

De la Cité et du District de Montréal.

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de HUIT PIASTRES par part sur le Capital Action de cette Institution a été déclaré et que le dit dividende sera payable au Siège de la Banque, dans cette ville, le et après MARDI, LE 3 JUIN PROCHAIN.

Le livre des transferts sera fermé du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du bureau,

HY. BARBEAU, Gérant.

Montréal, 31 mai 1894.

PEINTURES PREPAREES

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de Lin pure, sans mélange chimique.

Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS & CIE,

180 Rue McGill

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 JUIN 1894.

Tuyaux en grès—liste :

4 pcs. par longueur de 3 pd.	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 26
15 " " " "	2 10
18 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75

**Connection carrée ou fausse
tquerre :**

4 x 4 pouces chacun	0 90
6 x 4 " " " "	1 50
6 x 6 " " " "	1 50
9 x 6 " " " "	2 10
9 x 9 " " " "	2 10
12 x 9 " " " "	3 00
12 x 12 " " " "	3 00

Siphon :

4 pouces	1 40
6 " " " "	1 90
9 " " " "	2 75
12 " " " "	4 00

Tuyaux à cheminée :

9 pouces, par pied	0 25
12 " " " "	0 40

Escompte 50 p.c.

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 75
Furnace do	5 75
Egg do	5 75
Stove do	6 00
Chestnut do	6 00
Peanut do	4 75
Screenings do 2210 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000 "	0 00 6 00
Scotch Steam do 2210 "	4 50 5 00
Vale Grate do 2000 "	5 25
Welsh Anthracite do 2000 "	5 75
Pictou do	3 60
Cape Breton do	3 60
Glance Bay do	3 60
Sydney do	4 00
Reserve do	5 50
Charbon de forge do 2000 "	5 00 6 00
Lehigh pour fond. do "	6 50 6 75
Coke " par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 00
" concassé	3 50

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$0 00 à \$5 00
Merisier do	0 07 à 4 75
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Epinette do	0 00 à 4 25
Slabs par chars	28 00 à 31 00
" on barge, Corde	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

Erable piqué	le pied	04 à 05
Noyer noir oné	do	04 à 06
Acajou (mahogany)	do	8 à

Bois de Service

Pin.			Prix en gros
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pcs. do	do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pouces do	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pcs. do	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pcs. do	do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pcs. do	do	do	12 00 15 00
3 pcs. do	do	do	10 00 12 00
do do No 2	do	do	6 50 8 50

Epinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pcs. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pouces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pcs. qualité march.	do	do	12 00 13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pouces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—lère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 50 1 60
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do lère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 18 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —do 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

Bois durs.

le pied	22 à 24
do	10 à 12
do	10 à 14
do	12 à 13
do	9 à 11
le M.	21 00 à 25 00
do	20 00 à 25 00
do	20 00 à 25 00
do	20 00 à 30 00
do	18 00 à 25 00
do	30 00 à 40 00
do	40 00 à 45 00
do	18 00 à 22 00
do	30 00 à 35 00
do	40 00 à 50 00

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Morisier 1 à 1 pouces	do	20 00 à 25 00
Morisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

Plaquage (veneers):

Uni	par 100 pieds	90 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25
Américain	do	25 à 50

Restaurateur de Robson.



Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures ordinaires.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, plusieurs médecins et autres.

En vente partout—50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

BOIS DE SCIAGE

Bureau: 512 Lagachetière
MONTREAL.

D. PARIZEAU
CLOS, Canal Lachine, Tél. Bell No 6678.
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8803.

'ANCHOR'

WEAKNESS CURE

Est le **REMEDE TONIQUE** par excellence, le **TONIQUE** le plus complet;

Il renferme tous les éléments indispensables au renouvellement du SANG et des TISSUS.

Nécessaire dans tous les cas de Faiblesse et principalement dans les

Maladies des Poumons :

CONSUMPTION, TUBERCULOSE.

La **DYSPEPSIE**, sous toutes ses formes—Embaras du Foie—Les Maladies des Nerfs—Epuisement Nerveux—Les Maladies du Sang : Anémie—Chlorose—Les Maladies et la Convalescence des Femmes.

L'Amalgissement—La Débilité Générale.

Et dans tous les cas de **Convalescence.**

PILULES du Dr NELSON—Tonique du Sang
VERMICURE FRANÇAIS, (au Chocolat)

CASTOROL (huile de Castor préparée) en bouteilles de 2 oz. et de 4 oz.

ANCHOR MEDICINE CO'Y
QUEBEC ET MONTREAL.

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

Manufacturiers et Importateurs

DE
QUINCAILLERIES,
HUILES,
PEINTURES,
CHARBONS,
Etc., Etc.

2547 à 2553 rue Notre-Dame,
Coin de la rue des Seigneurs.
Bell Tél. 8625. MONTREAL.

CIE de TELEPHONE BELL du Canada

— BUREAU PRINCIPAL —
30—RUE ST. JEAN—30
MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Le Chili est entré dans la convention postale; en conséquence les correspondances à cette destination ne paieront plus que 5 cents par $\frac{1}{2}$ once.

Un marchand de Haïti est venu s'établir à Halifax, N. E., pour faire un commerce direct entre le Canada et St Domingue. Jusqu'ici, tout le commerce de poisson de l'île se faisait par des maisons de commission de New York.

On avait fondé de grandes espérances dans l'Amérique du Sud, sur l'avenir de la farine ou féculé de banane, qui, paraît-il, fait d'excellent pain. Mais les médecins déclarent qu'elle n'est pas plus soutenante que la pomme de terre et qu'elle l'est beaucoup moins que la farine de blé.

La Compagnie de Haras de Québec demande à être constituée en corporation, avec un capital de \$10,000, divisé en 100 parts de \$100 chacune. Ses directeurs provisoires sont: Dr. G. W. Jolicœur, W. H. Polley, Dr. C. Gingras, Cléophas Rochette, A. A. Cantin, G. Roy, John I. Laroche, W. LaRue, P. Corriveau, M. Clément, Dr. C. E. Elliott et le Dr. Duchaine.

Le conseil municipal de West Hawkesbury, Ontario, donne avis qu'il a adopté un règlement ordonnant la fermeture des magasins à 7 h. du soir dans le village de Vankleek Hill, les mardi et vendredi de chaque semaine. Ce règlement ne s'applique pas aux boulangers, charpentiers, cordonniers, forgerons, carrossiers, ni aux magasins qui sont appelés à faire des fournitures pour les morts ou les mourants.

Une mine de fer chromique vient d'être découverte à D'Israëli. Des échantillons du minerai ont été envoyés à Philadelphie et à New-York et ont donné beaucoup de satisfaction, car immédiatement des offres ont été faites par des capitalistes américains. L'exploitation de cette mine produira un grand revenu dans cette section. MM. Nadeau et Provençal, les propriétaires, sont entrés en correspondance avec quelques Américains, mais ils ne vendront leur propriété qu'à la condition que les travaux commencent immédiatement.

Le département de l'Acqueduc de Montréal demande des soumissions pour mardi, le 26 courant à midi, adressées au surintendant, M. A. Davis, pour les fournitures suivantes:

Charbon *Welsh Anthracite*, ou autre anthracite de même qualité; 700 tonnes, livraison au poste des pompes du niveau inférieur, rue McTavish, le ou avant le 1er Juillet.

Charbon *Américain Anthracite Stove*; 120 tonnes; livraison avant le 1er août, comme suit: 15 tonnes au réservoir de la rue McTavish; 41 tonnes au pavillon des roues; 40 tonnes aux ateliers de l'aqueduc rue St Charles Borromée; 10 tonnes aux ateliers de la rue Cadieux; 10 tonnes aux ateliers de la rue du Grand-Tronc, 4 tonnes aux bureaux rue Déséry.

La tonne sera de 2240 livres. Approvisionnement général; briques, ciment, chaux, bois, huile, suif, déchets de coton, étoupe,

lampes, quincaillerie, etc., et bois de service, suivant les formules du département. Les soumissionnaires devront fournir des échantillons.

Tuyaux de plomb, plomb en saumon et étain. Les soumissionnaires devront fournir un dépôt équivalant à 10 p. c. du montant total de la fourniture.

STATISTIQUES.

En 1880, il y avait aux Etats-Unis 359 fabriques de bonneterie, au capital de \$15,579,000 produisant plus de \$29,167,000 de bonneterie. En 1890 il y avait 796 fabriques au capital de \$50,000,000 produisant \$67,000,000 de bonneterie.

L'exportation des beurres d'Australie a été, en 1891-92, de 2,153 tonnes; en 1892-93 de 3,500 tonnes et en 1893-94 jusqu'au 2 avril, elle dépassait 7,000 tonnes, 14,000,000 de livres, soit l'équivalent de 200,000 tinettes de 70 livres.

Une industrie peu connue et qui ne manque pas d'importance aux Etats-Unis, c'est celle de la fabrication des brochettes pour la viande. La production représente \$2,000,000 par année, dont 500,000 pour la consommation nationale et \$1,500,000 pour l'exportation.

La consommation moyenne de houille en France est de 37,736,000 tonnes; la production n'est que de 26,179,000 tonnes et l'importation fournit la différence. Cette importation se divise comme suit:

D'Angleterre.....	4,897,000 tonnes
D'Allemagne.....	1,820,000 "
De Belgique.....	4,807,000 "
D'autres pays.....	33,000 "

La valeur totale de la production minière comparative des divers pays d'Europe pour l'année 1889, a été: pour l'Angleterre, 1,570,4 millions de francs, dont 1,417,3 pour les combustibles, 97 pour les minerais des divers autres métaux; pour l'Allemagne 582, 3 millions, dont 452,5 pour les combustibles; pour la France, 296, 8 millions, dont 255 pour les combustibles, Viennent ensuite, par ordre d'importance: l'Autriche, avec une production totale de 200 millions, dont 121, 2 pour les combustibles; la Belgique avec 191 millions, dont 187,7 de combustibles; la Hongrie avec 69 millions, dont 22,7 de combustibles; l'Italie avec 53,5 millions, dont 2,9 seulement de combustibles. Les autres pays, tous ensemble, ont fourni pour 71 millions de combustibles, 9 millions de minerais de fer, 20 de minerais divers, soit un total 100 millions de minerais de toute nature.

NOTES FINANCIERES

La ville de St. Jérôme pense à consolider sa dette flottante. Elle est en pourparler à ce sujet avec la succession Masson.

Le président de la république de l'Equateur, dans son message récent au congrès, recommande l'adoption de l'étalon d'or comme étalon monétaire unique.

D'après Sir John Harwood, vice-président de la Compagnie du Canal de Manchester, l'exploitation de ce canal se soldera à la fin de 1894, par un déficit de £146,862. Les frais de dragage seuls coûteront en moyenne £50,000 par année.

PETITES NOTES.

La Chambre de Commerce de Chicago a défendu aux propriétaires d'éleveurs de spéculer sur les grains et de mélanger les grains déposés dans leurs entrepôts.

Feu George Curtis disait qu'une machine ayant la force d'un chat et fonctionnant continuellement est plus utile qu'une machine de quarante chevaux qui ne fonctionne pas.

Une grève a eu lieu récemment à Peking, parmi les ouvriers travaillant aux réparations du palais de l'empereur. Ce dernier rendit aussitôt un décret ordonnant que les meneurs fussent étranglés et les autres envoyés en exil. La grève a pris fin immédiatement.

On a fait l'essai, en Allemagne de la farine d'arachides (*peanuts*) pour la nourriture de l'armée et de la marine, mais on a été obligé d'y renoncer. Non pas qu'elle ait produit des désordres ou symptômes de maladies, mais les hommes ne peuvent pas s'y habituer.

L'usage du levain a commencé à se répandre vers l'année 1634 et a inauguré une ère nouvelle dans la fabrication du pain. Comme toutes les idées nouvelles, le levain a eu à surmonter beaucoup d'opposition. La faculté de médecine de Paris le déclara nuisible à la santé et à la fin du 17ème siècle un décret en défendit l'usage sous peine d'une punition rigoureuse.

Le Dr. J. W. Harshberger, après une étude sérieuse de la question, prétend que le maïs ou blé d'inde est originaire du centre du Mexique où il croît à l'état sauvage. Ce céréale que l'on appelle en anglais *blé indien*, ce qui serait d'accord avec l'origine mexicaine, porte en Italie, où il est très répandu, le nom de *grain turc*, qui indiquerait une toute autre origine.

Un savant russe a émis la théorie que le gaz naturel est produit par l'eau salée mise en contact avec les carbures qui se trouvent à l'intérieur de la terre. On dit qu'il a partiellement prouvé ses prétentions en soumettant l'eau salée aux mêmes conditions que dans l'intérieur de la terre, et qu'il a ainsi produit un gaz impossible à différencier du gaz naturel. Si sa théorie est exacte, l'approvisionnement de gaz naturel n'est pas près de s'épuiser.—*Canada Manufacturer.*

NOTES FINANCIERES

Les banquiers de Lombard Street, Londres, ont donné avis qu'ils ne paieront que $\frac{1}{2}$ pour cent d'intérêt sur les dépôts à partir du 1er juin.

Le gouvernement de l'Argentine vient de faire mettre en liquidation les six banques provinciales qui restaient, de toutes celles créées en vertu de la loi garantissant la circulation des banques nationales. On s'est aperçu que ces banques étaient à découvert de \$3,000,000 dans leur circulation.

PROPRIÉTÉS
ET
LOTS A BATIR
A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été
A Vendre
ou à
Louer

Prêts
Négoiés
aux
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

L.F. LAROSE AGENT D'IMMEUBLES

1627 Rue Notre-Dame
TÉL. Bell, 2935.

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —
Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.
Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,
MONTREAL.

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

J. A. GRENIER
Arpenteur-Ingénieur Civil
SOLLICITEUR DE PATENTES
107 Rue St-Jacques, - - Montréal.

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles
ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine
MONTREAL

Téléphone Bell 2433

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaire ou fidéi-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

PROPRIETES

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordhelmer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie

N. F. & V. GUERTIN . . .

IMPRIMEURS

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732 . . . LIVRES BLANCS

79 Rue St-Jacques

SOLLICITENT VOS COMMANDES PRIX MODERES
OUVRAGE DE PREMIER ORDRE

T. A. MORRISON & CO

Fournitures pour Contracteurs

Briques Pressées, Briques à bâtir, Briques Poreuses à l'épreuve du feu en Terra Cotta, Lattis Métalliques Bostwick à l'épreuve du feu.

— AGENTS DE —

LAPRAIRIE PRESSED BRICK CO.

118 rue St Pierre, Montréal.

Téléphone 2147.

A VIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE
THÉODOSE DELAGE,

Marchand,

4105 rue Ste-Catherine, Côte St-Antoine, *fdlli.*

Des soumissions pour l'acquit de l'actif suivant seront reçues par les soussignés jusqu'à JEUDI LE 28EME JOUR DE JUIN 1891, A MIDI, savoir :

— Lot No 1 —

Ferronneries.....	\$ 896.41
Tapisseries.....	754.17
Peintures, huiles et vitres.....	697.56
Itoulant et accessoires.....	624.00

— Lot No 2 —

Dettes de livres, par liste.....	1017.36
----------------------------------	---------

— Lot No 3 —

Loyer des prémisses, à échoir le 1er mai 1895.	551.00
--	--------

\$4539.50

Le magasin sera ouvert pour inspection, mardi, le 26 Juin. Les soumissionnaires devront mentionner le numéro du lot et soit pour argent ou à termes. La plus haute ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées. Inventaire en vue à nos bureaux.

BILODEAU & RENAUD,

Curateurs,

15 rue St Jacques, Montréal.

A. LIPPÉ, L. L. B.,
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.

Bâtisse de la Banque du Peuple,

97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIN
Tél. 2708.

VINCENT & DUFRESNE

ARCHITECTES

Ingénieurs Civils, Arpenteurs,
BREVETS D'INVENTION

17 Rue St-Jacques, - Montréal.
Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETES

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

Rue ST-LAURENT

De la Rue St-Louis au C. P. R.

LOTS de \$500 à \$750

TERMES TRÈS FACILES.

ALBERT E. LEWIS

Téléphone 1842,

185 rue St-Jacques, Montréal.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 16 juin 1894.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Avenue DeLorimier, Nos 118 et 120, maison en bois et brique. La moitié indivise du lot 494-3, terrain 24 x 80, Elise Ouellette à Cécile Ouellette; \$1,000 [36651].

Rue Ste Catherine, Nos 1362 à 1366, maison en brique. Partie du lot 310, terrain de 3000 p. en superficie, Mme D. C. Dumas à Isaac M. Workman; \$11,000 [36672].

Ruelle St-Pierre No 31, maison en bois. Lot 761, terrain 22.9 x 463. Stanislas Larchevêque à Joseph Laramée; \$900.00 [36691].

QUARTIER ST-JACQUES

Rues Mentana et Amherst. Lots 1211-63, 65, 67, 69, 104, 106, 108 et 110, terrains de 25 x 106 chacun, rue Mentana et de 25 x 110 chacun, rue Amherst, vacants. Frs X. Déom à Ananie S. Hamelin; \$7,200 [36681].

Rue Amherst Nos 582 à 588, maison en brique. Lot 1164, (avec un terrain, quartier St-Jean-Baptiste), terrain 54 x 75. The Montreal Loan & Mortgage Co à Trefflé Berthiaume; \$5,100 [36684].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Pantaléon. Lot 907-1c, 2c et 3c, terrain vacant. Mme F. R. Alley à Edouard Parent; prix, quittance mutuelle [36646].

Rue St-Dominique, No 94, maison en brique. Partie des lots 963 et 964, terrain 20 x 64. Richard Mathews, es-qual. à Alfred Charles Lanning; \$2,500 [36650].

Rue St-Dominique, No 437, maison en brique. Partie du lot 984, terrain de 1080 p. en superficie. John Walker à The Montreal Loan and Mortgage Co.; \$1,670 (rétrocession) [36605].

QUARTIER ST-LAURENT

Avenue du Parc, No 51, maison en pierre et brique. Partie N. E. du lot 44-10, terrain de 3808 p. de superficie. Mme veuve Alexander Douglas à Robert S. Weit; \$5,000 [36648].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Avenue Edgehill, maison en pierre et brique à 3 étages. Lot 1636-43, terrain de 8790 p. en superficie. John P. Wisser à la succession Chas M. Acer; \$10,160.67 [125691].

Rue Quiblier (Tupper). Lots 1641-2 et 3, terrains 5,554 pieds en superficie, vacants, Melanchton H. Seymour à Frs. W. Newman; \$6,248.25 [125695].

QUARTIER STE-ANNE

Rue Barré, Nos 181 à 187, maison en bois et brique. Un quatorzième indivis du lot 1206-25 et 26, terrain 3653 pieds en superficie, Samuel Leduc à Julie Giroux épouse de Joseph Perrier; \$342.85 [125696].

Rue Notre-Dame, Nos. 2190 à 2192, maison en brique. Partie S. O. du lot 1261, terrain 21 x 104, Narcisse Quintal à Daniel Stroud; \$9,000 [125701].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Sanguinet No 818, maison en bois et brique. Lot 15-1069, terrain 20 x 72. Mme. Louis Peltier à Emma Riopelle, épouse de Fabien Rodolphe Riopelle; \$1,000 (rétrocession) [52052].

Rue Sanguinet No 818, maison en bois et brique. Lot 15 1069, terrain 20 x 72. Mme. Fabien R. Riopelle à Benoit & Paquette; \$1,480 [52053].

Rue Boyer, maison en bois et brique. Lot 8-128, terrain 25 x 104. Le Shérif de Montréal à Elise Charbonneau, épouse de Joseph E. Leguerrier; \$1,775 [52054].

Chemin Papineau Nos 610 et 612, maisons en brique. Lots 1-423 à 428, terrains mesurant 25 x 118, chacun. Napoléon Foucreau à Dolphis C. Brosseau; \$6,500 [52085].

Rue Dufferin, No 185, maison en bois et brique. Lots 7-63 et 64, terrains 25 x 80, chacun Pierre Duplessis à Jean-Baptiste Brouillet; \$1,800 [52101].

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Charlevoix, Nos 384 à 390 et 152 rue Ryde, maisons en brique. Lots 3399-74 et 75, terrains le premier de 25 x 90, le second de 25.6 en front, 33 arrière x 90. Mme Damase Moineau à Anthony Haig Sims; \$8,490.77 [52092].

Rue des Manufactures, Nos 227 à 233, maison etc. Lots 2820, 2821, 2822, terrains 135 en front x 84.6 d'un côté et 69.6 de l'autre. Le Shérif de Montréal à The Montreal Loan and Mortgage Co.; \$6,300 [51999].

QUARTIER HOCHELAGA.

Rues Ouvillier, Ste Catherine et Notre-Dame. Lots 31-2 à 5, 7 à 19, 12, 13, 184 à 187, 191 à 193, terrains vacants. Le Shérif de Montréal (faillite Wilson & Frost) à James J. Riley; \$600.00 [52125].

QUARTIER ST-DENIS

Rue Amherst. Lots 5-1 à 401, 404 à 568; 6-1 à 254. Partie non subdivisée du lot 5, (plus terre 488 Sault au Recollet,) terrains vacants, parc Amherst; Edw. Alfred S. Hall et autres à The Amherst Park Land Company; \$131,000 [52098].

MILE END

Rue Stuart, No 44, maison en bois. Lot 137-164, terrain 42.6 x 87.6. Edouard Dorion à Ovide Perron; \$1,000 [52075].

MAISONNEUVE

Avenue Letourneau. Lot 8-222, terrain 25 x 100, Chas H. Letourneau à Joseph Gagnon; \$300.00 [52118].

COTE VISITATION

Avenue Mont Royal. Lots 153-151 et 152, terrain 90 x 80, vacant. Jos. Simard, à Auguste Birtz et Isaie Denis; \$1,000 [52118].

STE-CUNÉGONDE

Rue Williams. Lots 2460 et 2461, terrains 30 x 95 chacun, vacants. La Banque Ville-Marie à The Montreal Rolling Mills Co; \$3,047.97 [52082].

Rue Duvernay, Nos 99 à 105, maisons en bois et brique. Lots 2492 et 2493, terrains 30 x 100 chacun. Geo. N. Moffatt à Joseph Bruneau; \$4,800 [52123].

ST HENRI

Rue Workman. Lot 935, terrain 28 x 75, vacant. M. Nolan Lelisle esqual à Benjamin Deguise; \$980.00 [52126].

Rue St-Antoine, maisons et dépendances. Lots 385-162, 163 et 164, terrains 22.6 x 100 chacun. Hormidas Choquette à Marie M. Roy veuve de Oedipe Dandurand; \$17,500 [52146].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Greene, écurie. Partie N.O. de la moitié S. E. du lot 360, terrain 46 x 140. Harriett Baldwin et autres à Narcisse Pérodeau; \$4,332.92 [52072].

Rue Ste-Catherine, maison en bois. Partie du lot 1415, terrain de 24 x 129. John Irwine à The Montreal Amateur Athletic Association; \$3,250 [52120].

Avenue Atwater. Lots 382-1 et 2, terrains irréguliers de 11,400 et 13,900 pieds en superficie, respectivement, vacants. Le Shérif de Montréal à W. R. Shephard; \$1,005 [52124].

Avenue Argyle. Lots 282-129 et 130, terrains de 50 x 187.6, chacun, vacants. The Westmount Homestead Co. à Wm. Hobbs; \$4,125 [52127].

Avenue Argyle. Lot 282-130, terrain 50 x 187.6, vacant, superficie 9375 pieds, vacant, Wm. Hobbs à Hermann W. Darken; \$3,000 [52128].

Chemin de la Côte St Antoine, maison en pierre etc. Un cinquième indivis, d'une terre des lots 218 et 219, Côte St Antoine (et du lot 156a Côte des Neiges), terrain de 3 arpents sur 30, James Baxter à Caroline Angelina Dessaulles épouse de Frédéric L. Bélique; \$5,000 [52134].

Revue Immobilière.

Montréal, 21 juin 1894.

La liste des ventes cette semaine n'est ni nombreuse ni bien intéressante. Dans les vieux quartiers, toutes les transactions, sauf deux, portent sur des propriétés bâties, dont quelques-unes, comme la vente de la propriété de Mme Dumas, rue Ste Catherine Est, obtiennent d'assez bons prix. Par contre, on trouve quatre ventes par le shérif, trois rétrocessions et plusieurs ventes de liquidation. S'il y a ainsi des réalisations par des propriétaires qui ne peuvent plus se payer le luxe de posséder des immeubles, il y a, de l'autre côté, des placements assez avantageux qui s'y font. Le tout, cependant, sur une échelle restreinte, comme il est d'ailleurs d'habitude à cette saison.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LIBRÉD
Rues Mentana et Amherst.....	44c'
" Rue Tupper.....	1.12½c
<i>Maisonneuve :</i>	
Avenue Letourneau.....	12c
<i>Côte Visitation :</i>	
Avenue Mont-Royal.....	14c
<i>Ste-Cunégonde :</i>	
Rue Williams.....	50c
<i>St Henri :</i>	
Rue Workman.....	40c
<i>Côte St Antoine :</i>	
Avenue Greene.....	57½c
Rue Ste Cath rine.....	100
Avenue Argyle.....	32c

La vente de terrains sur les rues Amherst et Mentana étant faite à un prix global, il nous est impossible d'établir la différence que nous savons exister entre la valeur des terrains sur les deux rues. La vente du parc Amherst n'est que le transport du titre de propriété par le syndicat Alley à la compagnie qui a été formée pour l'exploiter.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$12,900.00
" St-Jacques.....	12,800.00
" St-Louis.....	4,170.00
" St-Laurent.....	5,000.00
" St-Antoine.....	16,408.92
" Ste-Anne.....	9,342.85
" St-Jean-Baptiste.....	12,475.00
" St-Gabriel.....	14,790.77
" Hochelaga.....	600.00
" St-Denis.....	131,000.00
Mile-End.....	1,000.00
Maison-neuve.....	300.00
Côte Visitation.....	1,000.00
Ste-Cunégonde.....	7,017.97
St-Henri.....	18,460.00
Côte St-Antoine.....	21,712.92

Total..... \$268,508.43

Semaine précédente..... 168,748.70
Ventes antérieures..... 4,003,957.91

Depuis le 1er janvier..... \$4,441,214.04

Semaine correspondante. 1893.....	\$228,317.58
" " 1892.....	402,689.41
" " 1891.....	117,277.86
" " 1890.....	150,478.99
" " 1889.....	186,048.36
" " 1888.....	203,968.50

A la même date 1893.....	\$5,527,874.27
" 1892.....	7,028,718.33
" 1891.....	6,818,724.40
" 1890.....	4,889,653.23
" 1889.....	4,406,512.65
" 1888.....	3,850,299.59

Les obligations enregistrées cette semaine paraissent destinées à fournir un plus fort contingent à la construction ; quoiqu'il y ait encore, dans le nombre, des hypothèques en garantie collatérale et d'autres destinées à fournir des fonds pour le commerce. Les taux paraissent soutenus, mais moins fermes. Il y a 4 prêts à 5 p.c. pour \$2,500, \$5,000, \$8,000 et \$13,500 ; six à 5½ p.c. pour \$3,500 (2) \$5,000, \$10,000, \$12,000 et \$17,000. Un prêt de \$6,000 porte 6 p.c. Les autres sont à 6 et 7 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$29,800
Assurances.....	21,500
Autres corporations.....	...
Successions.....	20,500
Particuliers.....	39,303

Total..... \$111,103

Semaine précédente..... 148,633

Semaines antérieures..... 2,985,202

Depuis le 1er janvier 1894..... \$3,244,938

Semaine correspondante. 1893.....	\$ 73,752
" " 1892.....	56,016
" " 1891.....	58,780
" " 1890.....	71,280
" " 1889.....	70,890
" " 1888.....	150,295

A la même date 1893.....	\$3,623,625
" 1892.....	2,756,719
" 1891.....	3,687,353
" 1890.....	2,359,924
" 1889.....	2,065,448
" 1888.....	2,201,800

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 16 juin 1894

NOTES

Le département des Chemins de Montréal demande des soumissions, adressées au greffier de la cité, jusqu'au mercredi, 27 juin, à midi pour la construction d'égouts dans les rues suivantes : LaSalle, Mont Royal, Mignonne Notre-Dame et Stanley.

Pour la fourniture des matériaux et la pose de bordures et dalles de pierres, blocs de scories, blocs de granit, de porphyre etc, pour trottoirs.

Pour la construction de trottoirs en asphalte et en composition pendant l'année 1894.

La Ville de Richmond offre un bonus de \$25,000 et une exemption de taxes à la Compagnie manufacturière de papier Dominion dont les usines à Kingsey Falls ont été récemment détruites par le feu, pour engager cette compagnie à transporter son industrie dans cette ville. Le barrage de la rivière St François entre Richmond et Melbourne donne un pouvoir d'eau de première classe que les citoyens de cette ville désirent mettre à profit. L'offre est alléchante et la compagnie doit dire bientôt si elle l'acceptera. L'on ne lésine pas à Richmond lorsqu'il s'agit d'améliorations. Cette ville est déjà pourvue d'un aqueduc qui fonctionne très bien, de belles rues, d'un parc public, d'un système d'éclairage électrique qui donne satisfaction générale et d'autres améliorations modernes.

M. Field, architecte, était la semaine dernière à St-Jean, à faire des plans pour agrandir les ateliers de la compagnie de soie Carticelli.

M. C. St-Jean, architecte, est à préparer les plans et devis d'une maison à 3 étages, façade en pierre, à être construite rue Mentana pour M. Latourelle.

M. C. E. Fournier, architecte 379 rue Drolet, Montréal, a fait les plans d'un bloc de maisons en brique, de 48 pieds de front sur 35 de profondeur, avec allonge de 21 pieds, à être érigé sur la rue Mitcheson pour M. J. A. Denis

M. Théodore Daoust, architecte fait les plans des constructions suivantes : *Sault au Recollet*.—Station pour le Montreal Park & Island Railway Co.

Terrebonne — une villa de première classe.

Montréal.—Rue Victoria, deux cotés de maisons en pierre et brique.

Il termine en ce moment les plans et devis d'un grand hôtel pour St Hyacinthe et demandera des soumissions dans quelques jours.

MM. Perrault Mesnard et Venne, architectes, demandent des soumissions jusqu'à samedi le 23 juin pour les travaux à l'intérieur de l'église de St Gabriel de Montréal.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payabled'avance.

IDEES NOUVELLES

Le professeur S. P. Langley, du Smithsonian Institute de Washington, vient d'inventer un instrument pour mesurer le rayonnement de la chaleur. La délicatesse de cet instrument est telle qu'il peut indiquer une variation de température d'un millionième de degré.

On a beaucoup parlé, ces temps derniers, de l'action du pétrole sur les incrustations des chaudières à vapeur. Comme nous avons signalé cette découverte, en ajoutant que les résultats semblaient être favorables, nous tenons à faire part à nos lecteurs d'une opinion absolument contraire. M. Vogt, ingénieur allemand, chargé de la surveillance des générateurs, conteste la valeur pratique du procédé et déconseille énergiquement l'emploi du pétrole en s'appuyant sur les considérations suivantes :

"Les débris calcaires, dit-il, détachés sous l'action du pétrole, tombent au fond du générateur et sont entraînés, par suite de la circulation de l'eau, vers le point où l'ébullition est la plus intense, c'est-à-dire vers l'endroit de la chaudière qui, précisément, reçoit le maximum de chaleur. Ils s'accumulent et interceptent l'eau ; la tôle, insuffisamment protégée contre le coup de feu, est exposée au gonflement ou à la corrosion. A cet inconvénient vient s'ajouter le danger que présente l'opération en elle-même. Pour peu que les parois du générateur soient encore chauds, l'application du pétrole est aussitôt suivie d'un dégagement de gaz délétères qui peuvent provoquer un étourdissement chez l'opérateur ou l'explosion de la chaudière."

Tout en reconnaissant l'exactitude de ces observations, nous croyons que les raisons invoquées plus haut ne sont pas suffisantes pour faire rejeter le procédé s'il est réellement efficace. Il est facile, en effet, de prévenir la détérioration du générateur en retirant les morceaux d'incrustations et de se mettre à l'abri de tout accident en attendant, pour opérer, le refroidissement complet de la machine.—*La Distillerie Française.*

STATISTIQUE.

La ville de Londres possède 140 fabriques de bijouteries.

Le capital possédé par les banques à fonds social aux Etats-Unis est estimé à \$5,150,000,000.

L'agriculture emploie 280,000,000 d'hommes dans le monde entier. Elle représente un capital de \$224,000,000,000 avec un revenu annuel de \$200,000,000,000.

On cultive aujourd'hui en blé, en Angleterre, 1,800,000 acres de moins qu'en 1873. Par contre, la culture des fruits a considérablement augmenté dans ces 20 années ; elle occupait 65,487 acres en 1893 contre 62,148 en 1892. Les importations de beurre, de fromage et d'œufs, du Royaume Uni, en 1893, ont atteint une valeur totale de plus de \$100,000,000.

La plus forte police d'assurance sur la vie d'une femme est celle que vient de prendre Mme Charles E. Longley, femme du vice-président de la J. B. Barnaby Co., de Providence, R. I. Cette police est de \$100,000.